

Ages de la vie. Trajectoires personnelles et  
responsabilités collectives

Synthèse réalisée pour la deuxième « Biennale du Futur » du  
Conseil Economique et Social

**CISAME**

**Septembre 2002**

## TABLES DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
1. LES ÉCHELLES PLURIELLES DES ÂGES DE LA VIE.....	5
1.1. Un déterminisme des âges de la vie ? .....	6
1.2. Des étapes de vie transitoires .....	8
1.3. La « police des âges » .....	10
1.4. L'expérience personnelle ou les âges vécus.....	11
1.5 Une identité plurielle.....	13
2. LA SOLIDARITÉ VERSUS CONFLIT INTERGÉNÉRATIONNEL .....	15
2.1. Une complémentarité des solidarités familiales et des transferts publics .....	15
2.2. Une division sexuée des rôles sociaux de la solidarité.....	17
2.3. Vers une lutte des âges ?.....	20
2.4. Quelle équité intergénérationnelle ?.....	22
3. DES LIEUX DE SOCIALISATION EN MUTATION ET DES TEMPORALITÉS D'INTÉGRATION À ARTICULER .....	25
3.1. La famille : entre mort annoncée et recomposition.....	25
3.2. L'entreprise : quelle gestion prévisionnelle des âges ?.....	28
3.3. La cité : vers une synchronisation des temporalités .....	31
CONCLUSION .....	34
ANNEXE 1 : 344 références bibliographiques .....	36
ANNEXE 2 : 23 Fiches de lectures.....	51

## Avant-propos

Ce dossier d'étude s'inscrit dans le cadre de la Deuxième Biennale du Futur, organisée au Conseil Economique et Social en novembre 2002, sur le thème « Ages de la vie. Trajectoires personnelles et responsabilité collective ». Réalisé par le cabinet CISAME<sup>1</sup> ce document tente de dresser un état des questionnements relatifs aux thématiques suivantes : les nouveaux âges de la vie ; la gestion des âges dans la famille, dans la cité et dans l'entreprise ; les effets d'âge et de génération ; les relations entre générations ; la fragmentation des âges ; les cycle de vie et les systèmes de protection sociale ; et la prospective des temps sociaux et familiaux.

La problématique transversale de cette synthèse recouvre plus globalement le rapport au temps et les relations entre l'individu et la société, et interroge l'interdépendance entre les responsabilités individuelles et les régulations collectives observées au travers de trois institutions témoins : la famille, la cité et l'entreprise. Elle s'est enrichie des discussions auprès de Monique MEMBRADO et Serge CLEMENT, chercheurs rattachés au Centre Interdisciplinaires d'Etudes Urbaines. Qu'ils en soient ici remerciés.

Dans un premier temps, sera abordée la notion d'identité plurielle en confrontant une rigidité supposée des âges de la vie à une mobilité réelle. Alors que la société se construit par agrégation des différents âges chronologiques de la vie et que les politiques publiques s'appuient sur une ségrégation des classes d'âge ; les parcours de vie deviennent de plus complexes à appréhender. S'inscrivant à la fois dans une lignée familiale et un temps historique, les âges de la vie sont en mutation et bouleversent des relations entre générations.

Ensuite, la dimension implicite de solidarité que sous-tend la notion de génération sera analysée au travers des circuits d'entraide familiaux et des modèles de protection sociale. La notion d'équité entre générations, promue par une vision anglo-saxonne, peut être pernicieusement instrumentée pour légitimer une substitution de la solidarité publique par la solidarité familiale au nom de la responsabilisation des individus contre les risques sociaux, notamment la dépendance.

Le conflit exacerbé entre générations ne semble pas pour autant reposer sur une défense des intérêts propres de chaque génération, mais doit être désamorcé par l'introduction d'un véritable « New Deal entre générations ». De plus les inégalités avérées entre générations n'annihilent en rien la permanence de disparités sociales ou de genre. Le temps apparaît ainsi le nouveau marqueur des relations sociales et la nouvelle unité de mesure des transactions entre générations. Néanmoins la charge temporelle demeure dans la plupart des cas supportée par les femmes, figures centrales de l'architecture des relations familiales et des rapports entre générations.

Enfin, les transformations qui sont à l'œuvre au sein de la famille, des entreprises et de la cité seront examinées au regard de la crise des lieux de socialisation et d'intégration des générations. Le brouillage des âges de la vie ne serait donc que la traduction du changement social que doivent affronter ces institutions.

---

<sup>1</sup>. Coopérative d'Ingénierie Sociale pour l'Accompagnement et la Mobilisation de l'Emploi. 11, boulevard Michelet – Toulouse.

Ce dossier d'étude se veut instrument de travail. Il est complété par une base de données sous format Access qui comprend toutes les notes bibliographiques, compilées et consultables à travers une riche série de clefs de recherche.

Cette base peut être demandée à l'adresse mail suivante : [julien.damon@cnaf.cnafmail.fr](mailto:julien.damon@cnaf.cnafmail.fr)

**Cabinet CISAME**  
**CNAF – Bureau Recherche et Prospective**

## 1. Les échelles plurielles des âges de la vie

Le « brouillage », la « recomposition », la « mutation » des âges de la vie sont autant d'expressions pour désigner la perte de lisibilité d'un ordre perdu : celui de l'ordonnement linéaire des étapes successives du cycle de vie. La concordance des âges chronologiques et sociaux prévalaient jusqu'à présent à travers **la représentation rigide d'un cycle de vie ternaire où le travail se révélait être le grand architecte des âges et des relations entre les générations du Welfare.**

Trois temps auxquels étaient associées trois fonctions scandaient les parcours de vie : à la jeunesse, la formation à l'âge adulte la vie professionnelle, et à la vieillesse la retraite. Quatre bornes avec des statuts et des responsabilités identifiés délimitait le cycle de vie : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile parental et la formation d'un couple. Ces différents seuils étaient franchis simultanément à un âge très proche de telle manière que l'entrée dans la vie professionnelle coïncidait avec la constitution de sa propre famille. Surtout, la vieillesse et la jeunesse s'articulaient à l'âge central adulte dominé par la figure masculine du salarié.

D'autres représentations ont précisé le déroulement du cycle de vie. La roue à 6 cadrans de PREEL (2001) combinant deux à deux les âges pour former des temps sociaux : celui de la liberté recouvrant la jeunesse et la retraite, celui de la dépendance rassemblant l'enfance et la dépendance, celui de la production et de la reproduction joignant la maturité et la nidification. La distinction par GAULLIER (2001) entre une première partie de l'existence surchargée et une seconde carrière qui reste à inventer au regard de la diversité des statuts professionnels et du temps libéré.

Or les étapes définies par des seuils chronologiques apparaissent aujourd'hui de plus en plus fluides et flexibles. **Le calendrier des âges se transforme** : un retard dans la constitution de la famille et de la naissance du premier enfant, un raccourcissement par les deux extrémités de la carrière professionnelle plus précaire, un allongement de la vieillesse. On assiste soit à une recomposition de ses calendriers lorsque des stratégies volontaires et des capacités d'adaptation sont à l'œuvre ou à une déstabilisation lorsque les situations sont subies et imposées. De plus, des périodes moratoires apparaissent entre chaque séquence du cycle de vie. Cette modification des échelles temporelles, « un grand remue-ménages des âges », n'est pas sans conséquence sur les plans individuel et collectif.

**Nos identités combinent plusieurs histoires générationnelles** non réductibles à la seule dimension de l'âge chronologique. Elles se construisent à l'intersection de deux axes. La trame générationnelle comprend ainsi : l'axe horizontal, celui des relations qui nous lient aux membres d'une groupe né la même année (le présent) et l'axe vertical qui nous rappelle à notre lignée, nos ascendants (le passé) et nos descendants (le futur). La nature des échanges que nous entretenons avec nos pairs et nos aînés évolue elles aussi : d'arbitraires et déterminées, les relations deviennent affinitaires et électives.

Pour retrouver de **l'ordre explicatif à ces changements**, des repères temporels, les chercheurs, principalement les sociologues, ont dû mettre en place de nouvelles catégories d'analyse, l'identification de nouvelles classes d'âge spécifiques, mais aussi de nouveaux modes d'appréhension de la réalité moins tournés vers la mesure de déterminants sociaux et plus orientés vers la compréhension de l'historicité des individus. Cette perspective doit poursuivre son enrichissement de l'apport interdisciplinaire des démographes, des historiens, des psychologues ou des linguistes. Ce renouvellement ne peut être fructueux que s'il adopte une vision multidimensionnelle et pluritemporelle des âges de la vie (ATTIAS-DONFUT 1995).

## 1.1. Un déterminisme des âges de la vie ?

La notion de **génération** est un terme polysémique selon les disciplines. Pour les anthropologues, il renvoie à une position dans une lignée généalogique. Pour les démographes, il se superpose à la cohorte de naissance comme l'ensemble des personnes nées durant la même année civile. La pyramide des âges produit alors une image instantanée de la population mais également sa profondeur puisque toutes les générations sont empilées et les événements marquants d'une génération, les guerres notamment, se répercutent en cascade. Les historiens conçoivent la génération comme une unité de base du temps historique, de singularisation des périodes. Le temps historique étant ainsi constitué d'un enchaînement successif de générations. Les sociologues enfin définissent la génération comme « un ensemble d'individus de même âge, repérables par un état d'esprit et un style de sensibilité particuliers mais surtout par un fort sentiment de communauté intellectuelle que leur a procuré une expérience historique partagée ». L'organisation des relations sociales peut être ainsi décodée à partir de ce concept.

La notion de génération opère essentiellement comme un mode opératoire de classification, qui « sert à fabriquer des repères face à l'accélération des changements et la perte de mémoire » mais qui est l'objet d'une construction rétro prospective et sélective (ATTIAS DONFUT 1995). Peut-on à travers cette notion et ses concepts connexes dégager des règles de fonctionnement, des effets d'âge et de génération qui signeraient fortement nos comportements et nos trajectoires de vie ?

Le sociologue allemand MANNHEIM désigné comme la référence contemporaine sur cette problématique récuse l'étalonnage des générations et s'émancipe d'une conception positiviste du devenir historique et naturaliste de l'enchaînement des générations. Pour ce faire, il distingue des générations potentielles constituées par des individus nés la même époque mais qui n'émergeront pas en tant que corps social et des générations effectives qui naîtront **d'évènements fondateurs** qui vont cristalliser leur identité collective.

Ces événements, souvent des ruptures, vont survenir à un moment clé de constitution de l'identité individuelle (le seuil des 20 ans sert généralement de référence) où se construit également leur vision du monde et agiront comme marqueur tout au long de leur vie soit parce que certains s'y conformeront soit parce que d'autres s'y soustrairont. Ils vont signer de leurs empreintes les générations à la fois par un rapprochement interne de leurs membres et une distinction externe par rapport aux autres générations.

PREEL (1996) à travers sa description des **générations mutantes**, tente d'appréhender si une approche par génération permettrait de mieux saisir et prédire le cycle historique. Il définit les générations mutantes comme des générations ayant connu un changement majeur qu'il soit politique, économique ou culturel pendant leur jeunesse, et qui induira soit la neutralisation des valeurs dont elles ont hérités et soit une obligation à se forger un nouveau système de croyance et des codes de conduite.

Il détermine 3 générations mutantes la génération Libération (qui a eu 20 ans en 1944), la génération Mai 68 (qui a eu 20 ans à la fin des années soixante) et la Génération Gorbatchev (qui a eu 20 ans à la chute du mur de Berlin). Ces générations sont nées dans un contexte différent, elles sont en quelque sorte prédites à une destinée, mais un bouleversement historique va modifier ces destinées instituées. Alors que la génération Libération a connu une jeunesse marquée par les épreuves de la guerre, sa vie adulte s'inscrira dans l'embellie des Trente Glorieuses et s'attachera à

la reconstruction du pays. Son destin est celui d'un miracle. Bien que la génération Mai 68 ait été élevée dans l'aisance et la croissance, son itinéraire peut être qualifié de désillusion. La crise des années 1990 change la donne et ébranle ses convictions et ses repères en matière de pouvoir et de sécurité. L'opposition culturelle entre ses parents, la revendication d'une liberté notamment sexuelle qui a favorisé l'évolution des mœurs, a laissé le pas aujourd'hui à un désir d'intégration dans la société (GAULLIER 2001). La génération Gorbatchev quant à elle s'est constituée dans les années de galère mais s'apprête à vivre pleinement sa maturité en gérant autrement les temps de la vie dans un contexte de reprise économique. La prospective s'arrête là : l'histoire fait les générations et non l'inverse.

**Effet d'âge, effet de génération et effet de période sont étroitement imbriqués.** Au cours de l'existence nous changeons d'âge, la distance qui nous sépare de notre naissance augmente, mais notre date de naissance nous lie toujours à notre génération contemporaine. La plupart des données statiques sont élaborées de manière instantanée pour comparer le comportement de différentes générations à une même date d'observation. Elles donnent lieu à une représentation en coupe transversale des générations en fonction de leur âge. Or il est nécessaire de pouvoir distinguer l'effet propre de l'avance en âge, le passage d'une classe d'âge à une autre, de comportements spécifiques liés à l'appartenance à une génération. L'effet du vieillissement doit être confronté à l'effet de génération par une analyse par cohorte afin de ne pas surestimer ou au contraire sous-estimer le comportement d'une classe d'âge. Les enquêtes longitudinales autorisent le suivi d'une même génération à des dates successives d'observation et donc à des moments différents de leur cycle de vie. Elles développent ainsi un film de l'évolution d'une même génération, la variabilité de leur comportement ainsi que leur ressemblance ou dissemblance par rapport à d'autres générations. La concordance entre les courbes d'évolution transversale et longitudinale démontrant alors un effet propre du vieillissement.

L'âge est souvent utilisé comme indicateur pour distinguer les comportements en matière de consommation. Les études sur la consommation des ménages plus âgés ont jusqu'à présent conclu à une diminution continue du niveau de consommation avec l'avancée en âge expliquée par la décroissance des besoins ou une moindre envie et ont attiré l'attention des répercussions du choc démographique, l'augmentation de la part relative des personnes âgées, sur le niveau de consommation globale (De PERTHUIS 2001). Or **l'effet d'âge doit être contextualisé : il varie dans le temps, l'espace et en fonction des situations socio-économiques.** « Rien ne permet d'affirmer que lorsqu'on compare plusieurs générations à une même date, le comportement des parents préfigure celui des enfants ». Concernant les loisirs, la considération de l'effet de période et de génération remet en cause l'idée d'une érosion continue de la consommation avec le vieillissement. Ainsi, en coupe transversale, une baisse du niveau de consommation est bien enregistrée à partir de la classe d'âge 45-59 ans. Or l'effet de période n'est pas négligeable : les générations actuelles étant plus familiarisées avec une culture des loisirs que leurs aînées peut encore expliquer que les générations anciennes élevées dans une culture du travail s'engagent peu pour l'instant dans des activités de loisirs. Par ailleurs, pour une même cohorte, les dépenses atteignent leur niveau maximal autour de 60-64 ans pour ne chuter qu'après 80 ans. Les loisirs représentent ainsi un poste de dépenses plus important pour les membres d'une même génération à 60 ans qu'à 45 ans. On peut alors envisager une réorganisation des postes de consommation au cours du cycle de vie qui nuance les représentations traditionnelles d'un repli des personnes âgées sur leur sphère domestique et d'une restriction de leurs budgets (BODIER 1999).

Des événements peuvent également peser sur le déroulement du **cycle de vie**, entraînant des bifurcations « turning point » irréversibles sur les trajectoires ultérieures. BLOSS (1997) met en évidence que la nature de la cohabitation pour les femmes va conditionner l'orientation et modifier

la morphologie de leur cycle de vie. Des effets de conjoncture (liés aux cheminements propres du cycle de vie) sont bien à l'œuvre et peuvent se révéler être des indicateurs prédictifs du sens des trajectoires féminines. Toute chose égale par ailleurs, les modes d'entrée dans la vie adulte influent sur les trajectoires familiales et professionnelles des femmes. Si le départ correspond à une mise en couple, le cycle de vie sera centrée sur la famille régie par une forte division des tâches domestiques, la carrière professionnelle sera secondaire, discontinue et peu valorisée élaborée par fonction des évènements familiaux et de la carrière du conjoint. A l'opposé si la décohabitation du foyer parental est effectué pour poursuivre des études ou occuper un emploi, le cycle de vie sera tourné vers l'ascension professionnelle et l'autonomie prévaudra régira les relations conjugales.

Toutefois le poids de l'effet de génération dans les analyses doit être atténué par le fait d'une part que les évènements ne touchent pas une seule génération mais affectent l'ensemble de la société. Les évènements sont multigénérationnels : ils sont vécus à différents moments du cycle de vie et un effet de date peut en découler. Les différences sociales et de genre peuvent également biaiser l'impact uniforme des évènements. De plus, la seule dimension horizontale, celle du cycle historique est utilisée pour expliquer l'élaboration d'un sentiment d'appartenance à une génération. Or la dimension verticale, les liens de filiation, sont également constitutifs des relations entre générations.

## 1.2. Des étapes de vie transitoires

L'entrée dans la vie adulte est révélatrice de la recomposition et de la multiplication **des calendriers de vie** (BOZON et VILLENEUVE-GOKALP 1995). La sociologie française de la jeunesse a longtemps hésité entre la désignation d'une classe d'âge distincte définie par des attributs culturels spécifiques (position de MORIN) ou une « catégorie épistémologique douteuse », la « jeunesse n'est qu'un mot » (position de BOURDIEU), homogénéisant une réalité plus diverse et occultant les inégalités sociales. Aux Etats-Unis la thèse parsonnienne a dominé les esprits en proposant le premier modèle interprétatif de la jeunesse, comme classe d'âge marquée par une culture de l'irresponsabilité en opposition à l'âge adulte et dominée par une séparation entre les rôles masculins et féminins.

Selon GALLAND (2001), la jeunesse représente une nouvelle séquence du cycle de vie, avec non pas des qualités propres mais une fonction centrale : celle de préparer l'accès à la vie adulte. Le jeune doit acquérir son statut d'adulte. Les enquêtes INSEE de 1992 sur l'exploitation des calendriers rétrospectifs des jeunes mettent en évidence le report du franchissement des seuils mais surtout leur déconnexion croissante. Les principaux seuils d'entrée dans la vie adulte (axe professionnel constitué de la fin des études au début vie professionnelle, et axe familial du départ domicile parental à la formation d'un couple) glissent vers un âge plus avancé et ne sont plus agencés de manière simultanée et resserrée. L'âge médian de fin d'études de même que l'âge de l'installation dans un logement indépendant reculent de deux ans. Des espaces intermédiaires plus ou moins long (en moyenne 8 ans pour un homme et 6 ans pour une femme) et mixant plusieurs statuts émergent entre la fin de la scolarité et la naissance du premier enfant.

Trois séquences peuvent être distinguées dans les trajectoires d'insertion dans l'âge adulte :

- la post-adolescence qui va de la fin de la scolarité au départ de chez les parents : les jeunes sont maintenus dans un statut d'adolescent par leur dépendance résidentielle mais accèdent en partie au statut d'adulte par l'exercice d'un emploi. Cette situation est surtout observée chez les garçons et les moins diplômés.



- la jeunesse qui va de la décohabitation familiale à la mise en couple où l'indépendance résidentielle et économique est pondéré par l'absence volontaire de s'inscrire dans un rôle conjugal. Ce modèle vaut pour les plus diplômés.
- une phase pré-adulte qui va de la formation du couple à la naissance du premier enfant où l'accès au statut d'adulte est achevé par l'entrée dans un rôle parental.

Des différences persistent selon le niveau de diplôme et le sexe et témoignent de la résurgence des modèles traditionnels dans un contexte d'accès à l'emploi plus difficile. Les garçons en situation d'échec prolongent leur cohabitation tandis que les filles entrent plus précocement dans la vie familiale souvent par renoncement à l'exercice d'une vie professionnelle. Un modèle unisexe apparaît toutefois pour les plus diplômés et se caractérise par la poursuite des études et le retardement des engagements familiaux. Le prolongement de la cohabitation parentale s'expliquant par l'effet suspensif du chômage et le rôle protecteur du diplôme.

Au total la jeunesse se polarise en fonction de son niveau de certification pour intégrer le marché du travail : une concurrence forte cristallise les plus diplômés et ceux en échec scolaire qui auront des difficultés à trouver une place dans la société et à réaliser leurs aspirations de consommation. Le CEREQ à travers ses enquêtes Générations (le suivi des cheminements effectués au sortir de la formation initiale) en 1992 et 1998 a démontré que la moitié des jeunes enchaîne plusieurs situations d'activité différentes avant d'atteindre au bout de 5 ans une situation plus stabilisée. Mais ces cheminements séparent nettement les plus diplômés de ceux sans qualification : une période commune de tâtonnement de deux ans est mise en évidence au delà de laquelle les sorts des jeunes divergent fortement selon le niveau de qualification entre accès immédiat et durable à un emploi pour la moitié, des interruptions mais une convergence vers l'emploi pour un quart, le chômage et l'inactivité pour un cinquième et le retour en formation pour les restants.

L'accès à l'âge adulte suppose de posséder un certain nombre d'attributs : l'occupation d'un emploi stable, l'autonomie résidentielle, l'indépendance économique et la stabilité de la vie en couple. Une différenciation entre **l'autonomie en acte et l'indépendance réelle** peut être démontrée par la multiplication des situations intermédiaires entre cohabitation et décohabitation. Si en 2000, un tiers des jeunes français résident encore chez leurs parents à 25 ans, les phénomènes de double résidence pour les étudiants, le partage entre une résidence autonome dans la semaine dont le loyer est le plus souvent financé par les parents et le retour au foyer parental le week-end, la re-cohabitation après un premier départ en cas de rupture amoureuse, la résidence à proximité dans le même quartier ou la même commune que ses parents témoignent que le processus de décohabitation est progressif et non définitif. Les processus de décohabitation doivent être détaillés car si l'âge de départ du domicile familial demeure stable « living away », c'est l'installation dans un logement indépendant « living home » qui est retardé.

La vitesse d'accès à l'âge adulte, l'indépendance et non plus seulement l'autonomie, varie selon les systèmes institutionnels des pays. Si les deux tiers des européens vivent encore chez leurs parents entre 18 et 25 ans, de fortes disparités sont enregistrées : ce taux approche les 90% en Espagne contre 15% au Danemark. Ces différences renvoient aux modèles de prise en charge de l'accès à l'autonomie des jeunes: dans les pays méditerranéens, la famille joue un rôle central tandis que dans les pays nordistes la puissance publique a pris le relais.

Pour GALLAND (2001) ces évolutions de report et de désynchronisation résident dans une transformation des modèles de socialisation. D'un modèle d'identification et de reproduction basé sur l'héritage d'un statut par la transmission, on est passé à un **modèle de l'expérimentation**, de « définition de soi par différentes expériences sociales dans un processus itératif ». L'allongement

de la jeunesse correspondrait ainsi à une période de transition et d'élaboration progressive par essais et erreurs de son identité. Cette substitution permet alors de dissocier le groupe social d'appartenance du groupe social de référence, auquel on aspire d'appartenir. De plus, les normes d'entrée dans la vie adulte ont également évolué. Si dans les années soixante, la norme était celle de la précocité pour accéder à la liberté, dans les années quatre vingt dix, c'est celle du retardement qui prévaut et permet de profiter des plaisirs et des avantages de cette phase de la vie.

Il définit ainsi la jeunesse comme « un apprentissage progressif de responsabilités sous protection rapprochée de la famille et / ou de l'Etat » et représente « une continuité entre les deux âges de la vie, l'adolescence et l'âge adulte qui étaient clairement opposés autrefois : continuité à la fois parce que les différents attributs de l'âge adulte sont rassemblés par étape sur une durée de plusieurs années, continuité aussi parce que chaque étape se fragmente en plusieurs situations qui établissent une transition progressive entre le point de départ et le point d'arrivée ». Toutefois, la jeunesse est construite en référence à l'âge adulte qui représente l'aboutissement de cette étape.

La jeunesse est alors caractérisée par une **phase de transition statutaire**, le passage vers la vie adulte, stade ultime de la maturité. Le jeune doit acquérir les qualités de l'âge adulte dont il est pour l'instant dépourvu. Peut-on néanmoins conclure que la construction de son identité s'arrête avec le passage à l'âge adulte ? L'exploration de nouveaux rythmes par tâtonnement dans le franchissement des étapes et la distinction plus fine d'étapes empruntant à la fois à des traits à l'adolescence et à l'âge adulte, n'abolissent pas totalement une représentation linéaire du cycle de vie articulé autour de la valeur centrale du travail (CICCHELLI 2001).

Plusieurs représentations de la jeunesse coexistent dans les politiques publiques françaises. Celle de l'individu en formation qui nécessite un investissement public massif dans la formation scolaire et professionnelle : la moitié des dépenses collectives en direction de la jeunesse est le fait des dépenses éducatives. Celle du grand enfant dont les politiques familiales encouragent le maintien en dépendance vis à vis de sa famille. (LABADIE 2001). Avec la radicalisation de représentations négatives de la jeunesse depuis les années quatre vingt, les dimensions de handicap et de risque social prévalent dans la caractérisation de la jeunesse. La figure du jeune victime de la crise en déficit de qualification et d'expérience qu'il faut compenser par des mesures de formation et d'insertion professionnelle. Le jeune comme indice de facteur d'exclusion, le taux de jeunes de moins de 25 ans ayant été mobilisé dans la délimitation des zones prioritaires de la politique de la ville. Et enfin, l'image du jeune comme facteur de trouble de l'ordre public avec le renforcement récent des politiques sécuritaires. Ces représentations négatives étant par ailleurs fortement relayées dans les médias.

### 1.3. La « police des âges »

Alors que dans la sociologie l'âge n'a été appréhendé que tardivement, les politiques publiques françaises y ont perçu très rapidement un **instrument équitable de régulation**, « d'organisation de l'ordre social, de standardisation des parcours de vie et d'homogénéisation des sorts sociaux » (LABADIE 2001). Face au nouveau contexte social marqué par l'incertitude, la flexibilité et la réversibilité des situations, les pouvoirs publics doivent aujourd'hui réajuster leurs réponses en considérant plus finement les caractéristiques de la population, comme en témoignent les mutations du travail social et des services publics en général vers une plus grande individualisation et proximité.

Toutefois ces évolutions se centrent sur la détermination de seuils les plus optimums et non pas dans la recherche d'une plus grande souplesse de la gestion des âges. Les seuils restent figés et agissent comme des couperets excluant et stigmatisant, tandis que la multiplication des catégories d'âge en vigueur au sein des différentes politiques publiques peut entraîner des situations de discontinuité et de non couverture des droits des individus. Les dynamiques des situations mouvantes et intermédiaires identifiées par les chercheurs ne sont pas encore considérées. On peut dès lors parler **d'une « impertinence » des classes d'âges dans des modèles hétéronomes des politiques publiques** qui se révèlent aujourd'hui peu explicatifs pour saisir les transformations sociales.

Les aides à la famille sont révélatrices d'une vision simplifiée et figée des statuts sociaux (De FOUCAULD 2002). Alors que certains seuils ont été rehaussés pour favoriser le maintien des allocations familiales, ces situations privilégient le seul statut étudiant. Le seuil des 20 ans est redoutable : la plupart des familles doivent supporter une augmentation de leurs charges que ne compensent plus les allocations sociales. Les différents systèmes d'aide (éducation, familial, fiscal, emploi) pour les jeunes sont élaborés en fonction de leur propre référentiel sectoriel et de fait tiennent compte de paramètres sensiblement différents : la situation du jeune étant souvent appréhendée en fonction du niveau de ressources des parents. Le rattachement au foyer fiscal est déconnecté de la situation réelle du jeune, ce dernier peut être domicilié ailleurs et travailler, alors que le bénéfice des prestations familiales est perdu si l'enfant accède à une autonomie résidentielle, le versement des bourses individuelles d'études étant quant à lui soumis aux conditions de ressources des parents. Ces variations dans les règlements des différents systèmes obligent les parents à composer pour établir les choix les moins désavantageux.

Contrairement aux politiques françaises touchant les jeunes, qui parviennent difficilement à s'ajuster aux situations transitoires des jeunes pourtant mises en avant par les chercheurs, les recommandations des scientifiques ont fortement pesé dans l'élaboration de la politique de la dépendance à travers un paradigme médical omniprésent. La « biologisation de la dépendance » est la conséquence de la prédominance de l'expertise médicale dans la construction des politiques publiques de vieillesse à partir des années soixante dix (ENNUYER in GOUX-BAUDIMENT et alii. 2001). Les médecins gériatres ont été reconnus comme experts et mandatés par le champ politique. Les dispositifs qui se développent par la suite ont été élaborés en référence à leur vision scientifique du processus. Ainsi la construction de la grille AGGIR repose sur des critères médicaux de mesure de la dépendance en fonction d'indicateurs de capacité ou d'incapacité et l'attribution de l'ancienne prestation spécifique dépendance y était assujettie. Cette emprise de l'expertise gériatrique démontre que la dépendance et le vieillissement ne sont au bout du compte que des construits sociaux élaborés en fonction des normes collectives en vigueur. Or cette construction objective ne laisse que peu de place à la subjectivité des individus.

#### **1.4. L'expérience personnelle ou les âges vécus**

Combien de personnes à 60 ans ne se sentent pas vieux alors que pour les jeunes leurs parents de 30 ans leurs aînés figurent déjà dans la catégorie des vieux? La question de la vieillesse et de ses représentations constitue une bonne entrée pour apprécier les décalages entre l'âge chronologique décrété par le décompte des années depuis la naissance et la perception intime qu'en ont les individus. Des décalages qui renvoient à l'opposition entre la normativité collective et les expériences subjectives.

Face aux représentations négatives de la vieillesse centrées sur la détérioration des capacités et l'improductivité, il est nécessaire de changer de grille de lecture pour déceler la richesse multiple de la vieillesse. Les risques sociaux de la montée de l'âgisme enfermant les individus dans un statut liés à l'âge et des caractéristiques correspondantes ne sont pas négligeables. Il faut ainsi **déconnecter l'âge chronologique du vécu des personnes** pour s'extraire d'une définition collective arbitraire de la vieillesse qui simplifie la complexité de la réalité et replacer l'avance en âge par rapport à un cycle de vie qui diffère selon les individus. Nous ne sommes en effet ni affectés par les mêmes événements ni avec la même intensité.

« La vieillesse n'est pas un état, elle est le produit d'un processus de vie, le résultat d'une trajectoire particulière, affective, relationnelle, sociale et professionnelle » (CLEMENT et alii.1996). Sous cet angle de vue, la vieillesse n'est plus liée à l'âge mais est fonction de la venue de certains événements au cours de la vie et de la confrontation au regard d'autrui qui nous installe dans une position. La vieillesse peut être lue comme l'impossibilité de s'adapter au changement, de dépasser les épreuves de la vie et de recomposer son parcours de vie après des crises ou des ruptures (LANDRIEU in GOUX-BAUDIMENT et alii. 2001).

Le sentiment de déprise exprime la réorganisation des modes de vie, le désengagement de certaines activités des personnes âgées étant concomitant à une renégociation d'autres, et les limites qu'ils s'imposent à eux même pour se ménager. L'incapacité est à tort avancée pour justifier des comportements des personnes âgées que ce soit en matière de déplacements (CLEMENT et alii 1996) ou de l'utilisation d'objets technologiques (CARADEC 2001). Les personnes âgées modulent leur mobilité urbaine en fonction de l'accessibilité des lieux, du sentiment de sécurité qu'ils procurent, de la place symbolique qu'ils leur accordent et à l'entretien de leur réseau relationnel. Ainsi le confinement ne signifie pas nécessairement coupure avec le monde extérieur puisque des postes d'observateurs sont les plus souvent investis près des fenêtres. Des navettes régulières entre leur domicile et des lieux secondaires particuliers participent également à l'élargissement de leur champ spatial. L'équipement des personnes âgées en objets technologiques renvoie aussi plus aux logiques d'usage ou de non usage (identitaire, utilitaire, de médiation et d'évaluation) qu'ils en retirent qu'à leur résistance au changement ou leur incompetence. Le début de la retraite introduit ainsi de nouveaux besoins d'équipement liés à un réaménagement de l'espace domestique et une demande de loisirs partagés de la part de la famille alors que le veuvage entraîné plutôt un déséquipement et le renoncement à certains objets.

Le regard des autres est constitutif du sentiment personnel de vieillir. Le désinvestissement des lieux publics dans les quartiers d'habitat récent par les personnes âgées contrairement à leur surinvestissement par les jeunes leur font sentir qu'ils n'y ont plus leur place (CLEMENT et alii 1996). Le repli dans leur chambre des personnes âgées placées en institution en contrepoint avec l'envahissement de personnes en « perdition » dans les espaces communs, leur déambulation en chemise de nuit dans les couloirs, traduit à la fois leur volonté de maintenir une intimité mais également un statut différent des autres : se préserver du regard des autres et se protéger d'une éventuelle contamination de leur état (DE SINGLY 2000).

Le regard sur soi pèse également dans la conscience d'avancer en âge. Alors que d'autres se chargent à notre place d'imposer des normes et des seuils, nous nous livrons à un exercice similaire pour définir nos propres bornes : à telle échéance, telle situation. Or la non réalisation de nos objectifs nous ramène à la terrible réalité et pour certains au sentiment que leur vie leur échappe parce qu'ils n'ont pas pris les bonnes décisions aux bons moments.

Ce changement de lecture de la vieillesse a des traductions opérationnelles dans l'analyse du processus de vieillissement démographique (BOURDELAIS 2000). Le passage d'une analyse du vieillissement comme durée écoulée depuis la naissance à une perspective plus optimiste du temps qui reste à vivre, un crédit temps, modifie le paysage qui s'offre à nous, passe « d'un avenir fatalité à un avenir potentialité ». Ce renversement de perspective a été mis au point par un démographe américain RYDER. En prenant en compte ce nouveau seuil de la vieillesse, l'espérance de vie, DESJARDIN et LEGARE (1984) démontrent une réduction des écarts entre les pays développés et sous développés et l'apparition d'un seuil homogène vers 75 ans, pour lequel il reste aux populations 10 années à vivre. Or les prospectives démographiques prévoient qu'en 2025 un Suédois sur 5 sera âgé de plus de 65 ans contre 5% de la population au Niger. Il poursuit sa démonstration à intégrer des paramètres de qualité de vie pour définir un concept plus qualitatif « d'espérance de vie en bonne santé ». L'augmentation de l'espérance de vie et l'élévation de ce nouveau seuil seront alors à imputer à l'augmentation des années à passer en bonne santé. Le vieillissement s'accompagnerait alors d'un rajeunissement.

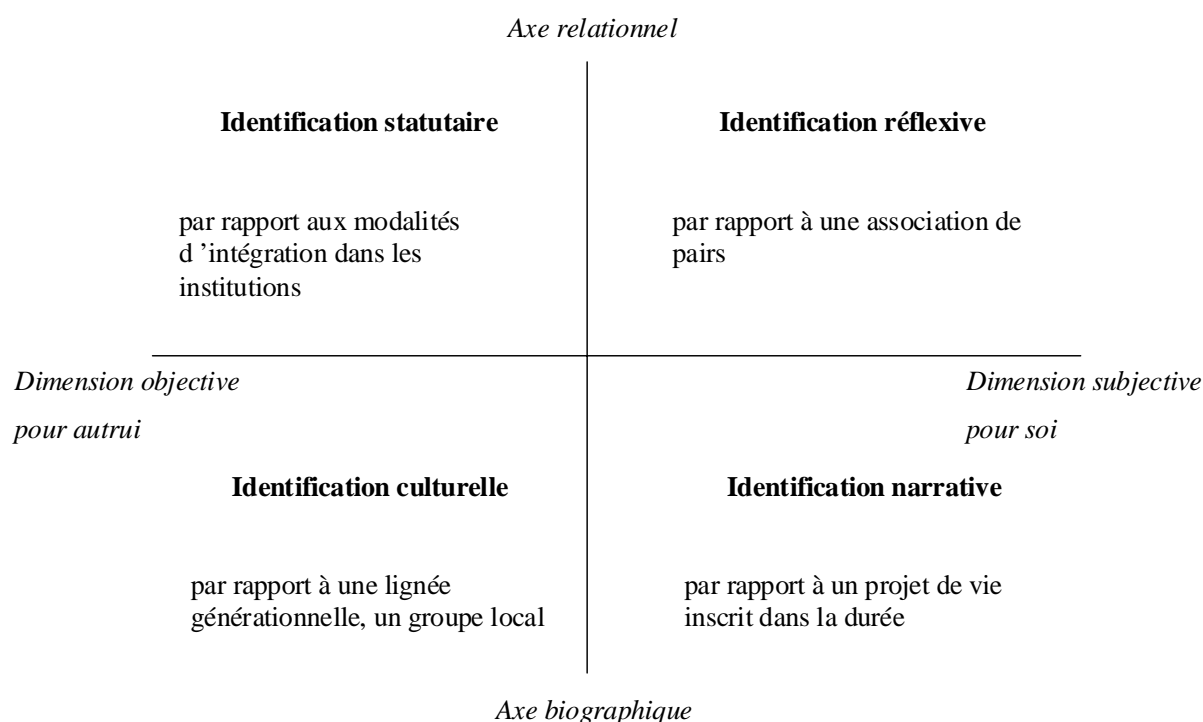
### 1.5 Une identité plurielle

Nos identités personnelles sont-elles singulières et constantes ? Du point de vue essentialiste, l'identité constitue une composante immuable et spécifique des individus. Elle est héritée à la naissance et ne varie pas au cours du temps. Dans la perspective existentialiste, l'identité change au contraire au cours de l'histoire collective et de la vie personnelle. DUBAR (2001) dépasse cette opposition en revendiquant le paradoxe de l'identité : « ce qu'il y a d'unique est ce qui est partagé ». L'identité est contingente. Elle repose sur une double tension : un effet de balancier entre la recherche d'une différenciation et par conséquent la définition d'une singularité et la volonté d'une généralisation par la revendication d'une appartenance commune et une composition entre le regard d'autrui et nos propres choix.

Cette tension renvoie à la combinaison de deux dimensions. La dimension relationnelle qui recouvre l'appartenance à une communauté ou la position singulière qu'on occupe au sein de celle-ci ; et la dimension biographique qui implique la possession de plusieurs appartenances au cours de la vie. Traditionnellement, l'axe relationnel correspond aux formes identitaires communautaires, « les communautés étant considérés comme des systèmes de places et de noms préassignés aux individus et se reproduisant à l'identique à travers les générations » alors que l'axe biographique renvoient à des formes sociétaires « collectifs multiples, variables, éphémères, auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverse et provisoire ». Tandis que **la dimension relationnelle met en avant l'ancrage spatial des relations sociales, la dimension biographique accentue au contraire leur temporalité.**

Or ces formes identitaires sont en perte de légitimité. Construites au regard de la place des individus dans le corps social ou en référence à la lignée générationnelle, les formes communautaires ne permettent plus de considérer l'ampleur des changements en cours. DUBAR (2001) en appelle à une nouvelle conceptualisation en s'appuyant sur d'autres disciplines comme la psychologie et la linguistique : « la subjectivité ne peut être évacuée de l'analyse des faits sociaux contemporains ». En effet **les composantes réflexive, conscience de soi, et narrative, expression de soi,** de l'identité caractérisent plus volontiers les formes sociétaires mais manquent de reconnaissance.

*Figure 1 : La crise des identités (source : DUBAR 2001)*



Les sociologues ont surtout valorisé la dimension relationnelle en analysant l'être social en fonction de variables d'appartenance, notamment la catégorie sociale professionnelle avant celle de l'âge, qui modèleraient voire détermineraient le comportement et les pratiques des individus. Cette mesure autorisant alors une appréhension objective des fait sociaux.

Or face à la diversification des trajectoires, de vie qui perturbe les relations sociales antérieures et rompt les équilibrent établis, d'autres clés de compréhension doivent être recherchées pour mieux cerner les formes sociales émergentes. Le passage de formes d'identification à d'autres doit donc être interrogé en accordant **une place nouvelle à la dimension biographique et à la notion de subjectivité**. Cela suppose également une émancipation des méthodologies classiques de recherche vers un redéploiement des analyses qualitatives de moindre envergure.

## 2. La solidarité versus conflit intergénérationnel

**L'idée de solidarité est constitutive de celle de génération**, selon laquelle par un mouvement ininterrompu chaque génération donne à celle qui la suit et reçoit de celle qui la précède. La nature des transactions est multiple : financière, matérielle mais surtout symbolique. Les fondements de ce pacte tacite entre générations garant de la cohésion sociale puisent leurs sources dans la théorie du don et de la dette des anthropologues. Mais ces échanges ne mobilisent pas de manière égale les femmes et les hommes, les actifs et les inactifs.

A travers les volumes et le sens des transferts, **une comptabilité des échanges au cours de la vie** peut être réalisée. **Elaborée dans une perspective de recherche**, de meilleure compréhension des liens qui régissent les rapport sociaux, cette comptabilité produit de nouveaux indicateurs de mesure comme le temps parce qu'il est échangé sans être monnayé Moins les contraintes financières, que celles du temps et de l'organisation des rythmes sociaux seront la « grande affaire » des générations futures. Toutefois ces grilles d'analyse et de réflexion sont le plus souvent construites en référence à la génération pivot alors que les perspectives d'évolution démographiques obligent à relativiser le poids futur de cette génération intermédiaire dans l'arrangement et l'agencement des relations sociales. **Utilisée comme orientation politique**, cette comptabilité apparaît dangereuse parce qu'elle crispe les enjeux entre générations. Ainsi « un divorce entre les échelles » spatio-temporelles de la solidarité se profile opposant la vérification du renforcement de l'entraide familiale à l'hypothèse d'un conflit intergénérationnel au niveau macro-social.

### 2.1. Une complémentarité des solidarités familiales et des transferts publics

Ces deux circuits de solidarité sont généralement envisagés et traités séparément. Il est vrai qu'ils confrontent des places et des statuts différents. **Du point de vue de la famille, les échanges se réalisent en rapport avec la position dans la lignée tandis que dans les politiques publiques ils s'effectuent en fonction de la position des générations par rapport au marché du travail** : celles qui sont dans la vie active, celles qui n'y sont pas encore rentrées et celles qui en sont exclues (les générations du welfare). Ces transferts impliquent dès lors une redistribution des ressources selon les classes d'âge. Mais pour mesurer ces échanges, l'unité statistique de comptabilité qui prévaut dans les enquêtes générales, celle des ménages, devient inopérante alors que les « sommes en jeu » sont considérables. En France, les deux tiers des ménages ne vivant plus chez leurs parents bénéficient d'une aide familiale régulière et plus d'un tiers des parents âgés sont également aidés par leurs enfants.

L'enquête CNAV menée en 1992 par ATTIAS-DONFUT est à ce titre exemplaire de la considération de l'aspect multigénérationnel des transactions. En observant sur 3 générations appartenant à une même lignée (la génération intermédiaire à la fois dans la lignée et sur le cycle historique, les quinquagénaires d'aujourd'hui, leurs parents et leurs enfants), la triangulation des échanges familiaux au niveau micro de la famille, mais aussi macro des régulations sociales, elle suggère leur circularité. Non seulement l'entraide familiale est quantifiée et caractérisée, mais la nature des échanges, leur mouvement, leur intensité et la signification qui leur est attribuée sont appréhendés.

Elle démontre que les aides et les services promulgués concernent un large éventail des aspects de l'existence mais que selon la nature de l'aide fournie et la position dans la lignée, le sens des échanges diffèrent. Ainsi la génération intermédiaire aura un rôle central et global dans la

distribution des services tandis que les dons d'argent sont eux descendants. Les transferts qui sautent une génération, celui des grands parents vers leurs petits-enfants doivent être soulignés. Ainsi les pratiques d'entraide familiale s'organisent à double sens : ascendant de la génération pivot à celle de leurs parents et descendant des grands-parents ou parents vers les enfants. L'expérience familiale entre en jeu pour maintenir la continuité de la circularité. Les pratiques d'entraide se perpétuent d'autant plus généreusement que le donateur a lui-même au cours de son cycle de vie été donataire.

Par ailleurs, **la circulation des transferts publics et privés s'effectuent à sens inverse**. De manière générale, alors que les premiers remontent des actifs vers les retraités, les seconds descendent des parents vers leurs enfants. Autrement dit, l'aide publique dans les Etats Providence cible avant tout la prise en charge des personnes âgées tandis que celle des jeunes est renvoyée dans la sphère privée. Pour autant elles ne se compensent pas : « un effet de vase communicant » par lequel une sphère comblerait le désengagement ou le report d'une autre n'est pas identifié. Au contraire une dimension cumulative est révélée « La complémentarité des aides publiques et privée se vérifie, qu'il s'agisse des aides financières aux jeunes ou des soins aux plus âgés. Dans tous les cas, le bénéfice d'une aide publique accroît, pour celui ou celle qui le reçoit les chances de recevoir une aide complémentaire de la part des membres de sa famille » (ATTIAS-DONFUT 2000). **Les transferts publics et privés sont interdépendants**, ils s'alimentent mutuellement et favorisent la réduction des inégalités entre classes d'âge par une redistribution intra-familiale : les cotisations des actifs autorisent aujourd'hui l'amélioration des revenus des retraités, mais les plus âgés peuvent être amenés en retour à jouer un rôle d'amortisseur social en prévenant les décrochages et les difficultés d'insertion professionnelle des plus jeunes.

La génération sandwich, « middle generation squeeze », au milieu de son cycle de vie et au centre des relations de la lignée générationnelle est au cœur des flux d'échanges. Elle a une place centrale dans la ventilation des circuits et représente le plus grand pourvoyeur des aides entre générations : elle doit subvenir au quotidien aux besoins à la fois de ses descendants et de ses ascendants et supportent le financement des retraites au présent. Cette mobilisation peut par ailleurs être effectuée au détriment d'autres investissements comme l'implication dans des actions civiles, politiques, d'économie solidaire ou humanitaires.

Plus globalement, la nature des échanges entre les générations a donc pour objet l'autonomie soit dans l'accès pour les plus jeunes soit dans le maintien pour les plus âgés. Une autre dimension plus symbolique se négocie dans les échanges : **la transmission de la promotion sociale**. Par la réciprocité des échanges un retour sur investissement, un dû est attendu : une mobilité sociale ascensionnelle.

Le cas du patrimoine immobilier en est révélateur. D'une part, son héritage n'est plus différé dans le temps du fait à la fois de la coexistence de plusieurs générations liée à l'allongement de l'espérance de vie, et le raccourcissement de la distance des âges entre elles causée par le retard de la maternité. D'autre part parce que l'apparition de nouvelles formes de coresidence entre les adultes et leurs parents, cohabitation permanente et de recohobitation, qui en modifient la signification. L'unicité de la résidence interroge sur le sens de l'hébergement : qui héberge qui ? La cohabitation permanente est plus visible en milieu rural, dans le monde agricole, et est le fait d'un fils célibataire en situation d'échec par rapport au reste de la fratrie. La recohobitation s'observe plus souvent en milieu urbain chez les familles ouvrières et ce sont les femmes actives généralement divorcées qui retournent au foyer de leurs parents. Alors que dans le premier cas, l'immobilité sociale de l'adulte peut entraîner la régression sociale de la parenté –l'enfant étant un risque d'exclusion–, en revanche dans le second



cas, l'ascension professionnelle de l'adulte profite aux parents –l'enfant étant une source de protection contre la pauvreté et la marginalisation.

## 2.2. Une division sexuée des rôles sociaux de la solidarité

Dans les trois quart du temps le pourvoyeur d'aides familiales est une femme. Les femmes cinquantenaires de la génération pivot sont fortement mises à contribution dans l'organisation des transferts verticaux « les gardiennes de la famille » alors que les hommes privilégient plutôt les liens horizontaux. **Elles assurent un rôle de chef d'orchestre des connexions entre aides privées et publiques.**

Le mode de désignation de l'aidant semble encore régi par de fortes différenciations sexuées. Alors que dans les fratries homogènes, les femmes et les garçons interviennent indifféremment pour soutenir leurs parents, dans les fratries mixtes, le rôle d'aidant est plus souvent dévolu aux femmes, par ailleurs les parents acceptent plus volontiers l'aide dispensée par leur fille (ATTIAS-DONFUT 1995).

De la même manière, la tâche parentale obéit à **une spécialisation des rôles au sein du couple** (ALGAVA 2002). Les activités parentales, considérées dans une acception stricte du temps consacré et centré exclusivement sur les enfants, demeurent une « prérogative féminine ». Si les hommes dédient deux fois moins de temps aux tâches domestiques que les femmes, le rapport inégalitaire s'accroît concernant leurs enfants. Les pères leur consacrent attentivement en moyenne quotidienne trois fois moins de temps que les mères. Surtout les facteurs qui régissent temps parental et temps domestique s'opposent. Alors que le temps parental est fonction de l'âge du plus jeune enfant et diminue avec son avancé en âge, le temps domestique est lui au contraire plus conditionné par la taille du ménage et s'accroît au fil des âges de l'enfant. De plus le sexe de l'enfant incitera ou restreindra la participation du père dans les affaires domestiques : la présence d'une fille, comme aidante potentielle de sa mère, limitera l'implication du père. Les mères se rendent ainsi plus disponibles pour leurs enfants que les pères, même les jours de repos. Autrement dit, lorsque les deux parents sont moins contraints par leurs activités professionnelles, les femmes dégagent plus de temps auprès de leurs enfants que ne le font les hommes.

Au total, la « double journée de travail » des femmes transparaît au regard des temps contraints qui repoussent les activités parentales et domestiques aux deux extrémités de la journée de travail. Les jours de repos pour les femmes actives s'apparentent plus à l'organisation des journées de femme inactives. Ces derniers sont quant à elles assujetties aux rythmes scolaires de leurs enfants et aux horaires professionnels de leurs conjoints.

Les **représentations sociales de genre** imprègnent donc fortement les rôles attribués respectivement aux femmes et aux hommes dans les relations sociales, professionnelles, familiales et conjugales (MEDA 2001), tandis que l'obligation morale pèse lourdement dans l'investissement des femmes pour subvenir aux besoins des parents qui les ont élevées et s'occuper de leurs enfants. Or la reconnaissance collective du rôle de l'aidant(e) est d'autant plus faible que cette forme de soutien ne donne pas lieu à des flux monétaires mais s'établit à l'aune de l'échelle du temps. Or la mesure du temps représente une entreprise difficile : le rapport au temps reste subjectif et ce n'est pas tant la question de la quantification des différentes activités que celle de l'articulation des rythmes de vie qui est doit être posée.

La notion de « **division familiale du travail** » (BARRERE-MAURISSON 1995) insiste sur l'imbrication des liens entre la famille et le travail. Elle questionne les répercussions des évolutions démographiques sur l'activité productive et les formes d'arrangements entre les sphères privée et publique. Une interrogation dans des termes complexes que l'on pourrait simplifier ici en : comment la remontée de la fécondité nécessaire au renouvellement de la population en général et des actifs en particulier peut-elle s'accommoder de la salarisation féminine indispensable pour remonter le taux d'emploi, réduire le chômage et enrichir la croissance, sans toutefois restreindre les capacités de contribution aux solidarités familiales ? Cette clé d'analyse systémique facilite la lecture des oscillations des politiques de garde d'enfants et de maintien à domicile des personnes âgées : entre la facilitation de l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle et la création d'emplois familiaux et de services de proximité à solvabiliser.

Les modes de prises en charge des personnes âgées ont souvent opposé le placement en institution au maintien à domicile. Pourtant le développement généralisé d'un réseau professionnel d'aide à domicile ne pallie pas l'insuffisance ou l'inadaptation de l'offre d'accueil des personnes âgées en institution. Il n'y a pas de corrélation entre ces deux modes de prises en charge de la dépendance, définie par l'assistance à la vie quotidienne et les soins médicaux. En effet, dans les pays de l'Europe du Nord où la proportion de personnes âgées qui vivent en établissement est plus élevée, la part de celles qui reçoivent une aide formelle à domicile y est toutefois supérieure. Alors que dans les pays de l'Europe du Sud le taux de personnes âgées placées est moins significatif de même que celui des personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile. (ASSOUS et RALLE 2000). Cette analyse met en évidence l'introduction d'un troisième paramètre dans le fonctionnement des systèmes : la famille comme « premier soutien naturel des personnes âgées dépendantes ».

Les rapports entre les institutions, le marché et la famille sont réaménagés et conduisent « à considérer l'existence d'une **nouvelle économie des relations entre acteurs et institutions** » (BARRERE-MAURISSON 1995). Les modes de régulation sociétale évoluent, combinent plusieurs influences et se démarquent des modèles de référence de redistribution sociale qui ont jusqu'ici constitués les grilles de lecture du fonctionnement de l'Etat-Providence (voir les 3 modèles idéal-type de la division sociale des solidarités entre les générations par SCHUKTHEIS in ATTIAS-DONFUT 1995).

Dans le modèle **bismarckien**, le système de protection sociale est assis sur le versement de cotisations des salariés qui garantit le versement ultérieur d'un revenu de remplacement lors de l'arrêt de l'activité professionnelle. Les risques sociaux relèvent de branches d'assurance spécifiques qui sont régies par des conditions d'attribution et un plafonnement des prestations en fonction des statuts des individus. Dans le modèle **beveridgien**, la protection sociale est envisagée comme un droit universel et inconditionnel aux citoyens pour améliorer leurs conditions d'existence et est financée par la société civile à travers des modes d'imposition. Or des forces **libérale et communautaire** tiraillent les modalités de régulation des relations entre générations et réinterrogent la place de la famille. Soit parce qu'au nom d'une intervention étatique subsidiaire, il revient à la famille de se mobiliser pour prévenir les risques sociaux, soit en raison de la redistribution entre générations des transferts liée à l'amointrissement des ressources financières, soit encore sous le couvert de la redécouverte des vertus de la famille.

Figure 2 : Les régulations sociétales (source : BARRERE-MAURISSON 1995)

Variable					Mouvement
Secteur économique	Agriculture	Industrie	Tertiaire	Tertiaire	Tertiairisation
Travail	Famille	Hommes, Industrie	Femmes, services marchands	Femmes, public	Individualisation
Type de famille	Patriarcale	Conjugale	1 actif privilégié	2 apporteurs	Éclatement
Travail domestique	Famille large	Famille restreinte	Services marchands	Services collectifs	Extériorisation
					Axe temporel, Pays
Agent régulateur	Famille	Entreprise	Marché	État	Socialisation
Mode régulation	Privé	Libéral		Public	Privé → public
Ordre social	Ordre familial	Ordre marchand		Ordre politique	Famille → politique
Niveau social	Cellule familiale	Organisation		Institutions	Stratification ascendante
Contrat social	Communauté	Société		Administration	Diffusion de la cohésion

La désinstitutionnalisation de la prise en charge des personnes âgées est-elle l'horizon commun à nos sociétés contemporaines ? Les ressources locales, l'entraide de proximité et les solidarités familiales sont de plus en plus encouragées (le **community care** du Royaume-Uni) même si dans les pays latins traditionnellement familialistes, les réseaux informels ont de tout temps été activés et se sont maintenus au regard du développement récent des services publics d'aide. L'incitation généralisée au soutien informel ne doit pas toutefois contribuer à la stigmatisation du rôle domestique des femmes.

L'aidant(e) peut être considéré(e) comme une ressource gratuite puisqu'il (elle) s'est délibérément mis(e) à disposition (bien que cette décision personnelle soit fortement contrainte par la pression sociale) ou comme un(e) co-prestataire de service dont les modalités de coordination avec le réseau professionnel doivent être envisagées. **Le désengagement des pouvoirs publics dans une logique de sustentation, équivaudrait à accentuer les charges qui pèsent sur la génération d'aidant(e)s.** Ces « externalités sur des tiers » doivent ainsi être considérées. Le temps libéré pour se consacrer à des personnes âgées, peut être compensé par une rétribution monétaire soit pour rémunérer la charge de travail supplémentaire occasionnée soit pour dédommager la perte de travail (MARTIN in ATTIAS-DONFUT 1995). Combien de femmes se retirent-elles contraintes du marché du travail pour s'occuper d'une personne dépendante (enfant, personne handicapée ou âgée) sans que ne soit pour autant négociée une plus forte implication des hommes ?

### 2.3. Vers une lutte des âges ?

Le scénario d'une lutte des âges qui remplacerait celui de la lutte des classes du 19<sup>ème</sup> siècle a été avancé pour décrire la montée des inégalités entre les âges (GAULLIER 2001, PADIS 1998 PITROU 1995).

Le pouvoir et les richesses seraient ainsi monopolisées par la génération pivot. **Le salaire apparaît un bon indicateur des tensions entre les générations** (BAUDELOT et ESTABLET 2000). Le profil en dos d'âne des courbes instantanées de la distribution par âge des salaires signifiait les perspectives d'évolution de carrière pour les jeunes entrants. Or le compromis social fondé sur l'embauche à salaire croissant, la reconnaissance de l'expérience des aînés et de la certification des jeunes, est ébranlé. En France depuis 1975, les salaires d'embauche décroissent alors que les rémunérations progressent à l'ancienneté, ce qui a pour conséquence de modifier les rapports entre les générations dans le sens d'un creusement des inégalités. Or le mécanisme d'embauche à salaire croissant fonctionnait comme « un levier universel de promotion sur place qui équilibrait de façon équitable des relations entre générations » en leur permettant d'être à la fois solidaire et autonome.

Les phénomènes de concurrence au sein d'une même classe d'âge sont de plus en plus visibles sur le marché de la formation et du travail. La compétition pour accéder aux emplois est féroce. Alors que la formation était conçue comme un investissement en capital humain, la dévaluation des titres n'épargne personne. « La généralisation des efforts n'a pas entraîné l'égalisation des résultats ». L'effort fourni pour gravir les échelons de la qualification est atténué par les difficultés à valoriser et négocier ce capital scolaire. Un phénomène de déclassement en chaîne se produit depuis le haut de l'échelle pour aboutir en fin de course à l'éviction des moins diplômés : les plus qualifiés se tournent vers des emplois inférieurs à leur niveau de certification tandis que les autres sont condamnés au chômage. Les plus diplômés occupent désormais les emplois jadis réservés au bas niveaux de qualification.

Le **système de valeurs des titres scolaires**, leur rendement décroissant est déconnecté de la réalité du marché du travail ce qui modifie les stratégies éducatives des familles. D'un côté familles les mieux armées intensifient leur investissement dans l'acquisition de diplômes, de l'autre les familles les moins familières des nouvelles règles de fonctionnement sont désorientées. Dans cette perspective, les enfants des autres sont des adversaires potentiels de nos propres enfants. L'altruisme familial, maximiser les chances de succès de son enfant, est alors au service d'un égoïsme intergénérationnel (GODARD 1992).

Dans la **prospective du vieillissement démographique** (ARRONDEL et MASSON 1999, CALOT et CHESNAIS 1997), la dynamique des âges est fragilisée. L'équilibre entre les générations, la distribution et le partage des ressources, est déstabilisé. Le vieillissement démographique recouvre trois phénomènes distincts mais dont les effets sont identiques en matière de bouleversement des rapports de force (QUINTREAU 2001). En premier lieu, l'augmentation de la valeur absolue et relative des personnes âgées qui redistribue les enjeux entre actifs et inactifs. Deuxièmement, la baisse de la natalité et de la fécondité qui interroge le renouvellement de la main d'œuvre. Enfin, le vieillissement de la population active de la cohorte du baby boom qui soulève le problème de la gestion prévisionnelle des âges.

Pour faire face à cette situation, **l'élévation des taux d'emploi à tous les âges de la vie** et non plus la baisse du chômage doit être stimulée selon les recommandations de l'Union européenne. « Plus que le taux de chômage, c'est le taux de d'activité qui est le chiffre le plus significatif et le plus explicatif » (GAULLIER 1998). Ce renversement d'optique permet d'intégrer dans les analyses le coût financier et social des inactifs en âge de travailler (femmes au foyer, étudiants et préretraités) et d'appréhender leur rapport avec les autres composantes de la population active que sont les actifs et les chômeurs. Or en France la persistance d'un taux de chômage élevé aux deux extrémités de la pyramide des âges se conjugue avec la faiblesse des taux d'emploi et d'activité. Les jeunes candidats au travail et les salariés vieillissants sont donc refoulés dans des trappes à inactivité. « La pompe refoulante du marché du travail rationne artificiellement la population active afin de masquer le sous-emploi. Elle devra demain se transformer en pompe aspirante pour capter cette ressource de plus en plus rare que sera le travail » (DE PERTHUIS 2001).

Il faut donc activer les réservoirs de main d'œuvre en puisant dans les différents segments du marché du travail qui en sont exclus : les jeunes, les femmes d'âge intermédiaire et les salariés vieillissants. Mais les marges de manœuvre diffèrent selon la situation des pays (QUINTREAU 2001). Si les trois segments peuvent être mobilisés dans les pays méditerranéens où le taux d'emploi global est plus faible, en revanche dans les pays du modèle rhénan où le marché du travail est cloisonné et où l'activité est concentrée sur une plage calendaire de 30 ans, l'effort devra porté sur les travailleurs vieillissants. Les pays nordiques qui bénéficient eux d'un haut niveau d'emploi des différentes catégories (souvent à temps partiel, les jeunes cumulent ainsi leurs études à l'exercice d'un emploi, les femmes articulent aussi par ce biais vie professionnelle et familiale) mais où le plafonnement de la croissance se profile, devront quant à eux accentuer la féminisation du marché du travail essentiellement pour les classes d'âge les plus jeunes ou les plus âgées.

De la même manière, la **question des retraites en France** interroge la succession et la solidarité des générations en insistant sur le poids insoutenable des charges financières qui seraient imposées aux actifs alors que le rapport de dépendance s'accroîtrait, le nombre de cotisants étant en passe de devenir inférieur à celui des allocataires. En 2040, 10 actifs cotiseraient pour 7 retraités. Le déséquilibre entre actifs et retraités provient non seulement de l'arrivée en masse des « papy-boomers » mais également de leur maintien prolongé dans la retraite du fait de l'allongement de l'espérance de vie alors que la population active stagnerait dès 2010. Les termes du contrat intergénérationnel sont fragilisés : jusqu'à présent les générations d'âge actif acceptaient de financer les retraites des générations âgées parce qu'elles avaient l'assurance que les générations qui leur succèderaient cotiseraient pour le financement de leurs propres retraites.

Le débat sur l'avenir des retraites est jusqu'à présent posé dans les termes d'un allongement des carrières soit par un recul de l'âge légal du départ à la retraite ou d'une augmentation de la durée de cotisation pour mieux considérer les effets de report dans le vie active et de l'introduction de fonds de pension.

Les orientations ont tout intérêt à favoriser un panachage de différents leviers d'intervention (le soutien à la natalité pourrait par exemple se traduire par des aides à la garde des enfants ou des mesures favorisant l'autonomie des jeunes) pour mieux replacer la question des retraites dans une perspective générationnelle et dépasser le clivage stérile entre les fervents défenseurs de la répartition et les partisans de la capitalisation (De PERTHUIS 2001).

Il devient aujourd'hui primordial de réaffirmer l'attachement aux fondamentaux de la construction du système de retraite afin de consolider la confiance des citoyens dans son fonctionnement (TEULADE) : les principes de répartition (les contributions des actifs versées au cours d'une année

servent à financer les pensions des retraités servies la même année), de tangibilité (la modulation des règles de fonctionnement au regard du contexte socio-économique) et de progressivité (l'introduction progressive de nouvelles conditions de fonctionnement pour ne pas déstabiliser brutalement le système).

Le conflit entre génération ne semble pas prêt à éclater malgré les tensions qui ont été soulignées. D'une part, **les clivages sociaux et les oppositions de sexe marquent encore profondément les relations sociales**, « le générationcentrisme » ne peut occulter la persistance de disparités au sein même des générations qui ne sont pas homogènes. La lutte des âges n'a pas encore délogé la lutte des classes. D'autre part, **les difficultés d'émergence des différentes générations en tant qu'acteur social** (DUBET 1996), le caractère virtuel de leur identité collective, conduisent à pondérer leurs revendications et relativiser le poids de communautés d'intérêt fondés sur des appartenances de classe d'âge. Certains préfèrent avancer la logique d'une coexistence rivale ou d'une rivalité solidaire » (KERHUEL, THOMASSET, 1998) exprimer l'évitement plutôt que l'affrontement direct dans un environnement qui demeure mouvant et instable, et les « règles du jeu » entre générations ne sont plus figées.

**Plus que le désir de distinction, c'est celui d'intégration qui prévaut** aujourd'hui, d'être relié à un ensemble social et une chaîne de générations. Les jeunes issus de l'immigration illustrent cette tension entre l'affirmation d'une identité communautaire et territoriale en réponse à une exclusion de système scolaire, du marché du travail, du marché du logement, de l'offre de loisirs (MURIANI 2001) et leur désir de participation au modèle républicain. Plutôt que de conflit de générations, GAULLIER (2001) préfère employer l'image de la lutte des places pour désigner les difficultés que chaque génération éprouve à accéder à ou se maintenir dans l'autonomie et dans la solidarité.

De plus, les comportements culturels spécifiques à une générations ne résistent pas à la durée. Les modes de vie et le systèmes de valeurs opposent de moins en moins les générations (BRECHON et TECHERNIA 2000). L'avance en âge modifie le système de pensée vers plus de conservatisme et de conformisme, estompant au fil des âges les styles de génération et neutralisant l'effet de période. Mais l'acculturation des générations âgées à d'autres valeurs des générations montantes, « une socialisation à l'envers » se fait jour obligeant les premières à modifier leur représentations dans le sens d'une plus grande ouverture d'esprit. L'influence des jeunes générations est alors perceptible et aboutit à un consensus généralisé sur certains domaines comme la tolérance vis à vis de l'homosexualité ou le rejet de l'extrême droite.

## 2.4. Quelle équité intergénérationnelle ?

Le débat sur l'équité entre générations est largement diffusé outre atlantique. Il a donné lieu à la production de comptes par génération. La méthodologie de **cette comptabilité intergénérationnelle** est utilisée dans les documents budgétaires officiels et tente de dessiner des bilans comptables des transferts sociaux entre générations. Pour chaque génération, les prestations reçues et les cotisations versées sont évaluées et projetées sur l'ensemble de son cycle de vie. La thèse dominante à partir de laquelle s'est développée cette méthode est celle que les personnes âgées, accaparent les ressources et sont plus avantagées que les jeunes « greedy elders versus powerless children » notamment par la décroissance de la performance des régimes de protection sociale par répartition. Elle sert avant tout de légitimation au modèle libéral américain où la logique d'une justice assurantielle prévaut à celle distributionnelle, à un contexte de restriction budgétaire et à la défense des intérêts d'une même génération.

Cette réflexion suscite **beaucoup de critiques en Europe** où sa signification apparaît limitée et simplifiée (LORIAUX 1995, MASSON 1995). « L'horizon se rétrécit sur les avantages immédiats, la cohésion sociale se délite et les transferts sociaux ne représentent plus l'expression d'une solidarité bien comprise entre les âges, mais plutôt un enjeu de lutte des générations pour s'approprier les ressources de l'Etat ». En restreignant l'analyse purement comptable à un certain type de transferts et en comparant des moyennes par cohorte, cette approche appauvrit les dimensions et le sens de la solidarité intergénérationnelle.

BLANCHET (1996) a tenté d'intégrer dans la notion d'équité les dimensions transversales et longitudinales ainsi que le cycle de vie comme le suppose une approche générationnelle. Il élargit la question de l'égalité des rendements des transferts sociaux, (le traitement équivalent de cohortes successives : une distribution à hauteur de leur cotisation) à d'autres acceptions de l'équité intergénérationnelle. Comparer en coupe simultanée le niveau de vie de diverses générations au même moment permet de vérifier l'égalité de trajectoires des générations successives.

Or chaque génération débute dans l'existence avec un niveau de vie inférieur à la génération précédente. Comparer au même moment les niveaux de vie entre générations coexistantes revient à mesurer les inégalités entre les classes d'âge. Or si le niveau de vie des retraités est en moyenne supérieur aux autres, c'est la catégorie des 40-70 ans qui est le plus favorisée.

Adopter un point de vue intertemporel peut aussi impliquer de confronter la situation actuelle des individus par rapport à leurs comportements passés (GRENIER 1997). Ce point de vue permet de justifier à travers **la notion de responsabilité** l'idée que toute dégradation des situations n'appelle pas automatiquement une compensation du handicap de la part des pouvoirs publics. Les risques sociaux peuvent être anticipés du moins prévenus par des stratégies d'assurance et d'auto-protection de la part des individus qui réduiront soit les conséquences soit la probabilité de réalisation des risques. Ainsi dans le calcul du versement d'une prestation sociale doit-on comptabiliser les paramètres liés au comportement de prévoyance des personnes âgées qui se sont constitués des ressources financières suffisantes et ceux liés à leur condition de vie, le fait qu'ils bénéficient d'une aide informelle de la part de leur descendance ?

Plusieurs scénarios sont envisageables mais tous réaffirment **le principe de la neutralité de l'intervention publique** par rapport aux choix des individus et rappellent que des déterminants et des caractéristiques propres des situations des individus ne relèvent pas nécessairement seulement de la responsabilité individuelle.

Dans la perspective de neutralité sociale, les pouvoirs publics doivent être en mesure de compléter l'insuffisance ou de compenser l'absence d'aide informelle. Par le biais de prestations différentielles, l'égalité est résulte d'une situation équivalente ex-post. Selon le critère de non intervention, une aide inconditionnelle est octroyée quels que soient les choix de condition de vie des personnes qui renvoient à la sphère privée.

Si les comportements individuels antérieurs sont considérés comme des critères d'intervention des politiques publiques sur les situations actuelles, de quelle manière pèsent alors les choix collectifs qui conditionnent le futur, ce que nous léguons à nos descendants ? Ces interrogations ont surtout investi les problématiques environnementales mais achoppent devant les difficultés de représentation des intérêts des générations futures.

En France, le terme pourtant anglo-saxon de « New Deal entre les générations » est préféré à celui de conflit. Il met l'accent sur **la nécessité d'ouvrir le dialogue social et la concertation entre les générations**. « Disons simplement [..] qu'il s'agit d'abord d'un débat national important pour savoir ce que l'on veut faire » (GAULLIER 2001).

D'une part sur les modalités d'appréhension des déséquilibres entre générations, les critères mobilisés, les techniques de mesures employés, les représentations véhiculées. D'autre part sur les objectifs poursuivis et les compromis à effectuer entre équité intergénérationnelle et égalité entre classes d'âge, catégories sociales et sexe.



### 3. Des lieux de socialisation en mutation et des temporalités d'intégration à articuler

A travers l'exploration de trois lieux de socialisation en recomposition, la famille, l'entreprise et la ville, nous essaierons d'explicitier les termes dans lesquels se pose aujourd'hui la question des relations entre générations. Des poussées individualistes sont avancées pour expliquer la crise de ces trois institutions. Or, chacune à sa manière renégocie ses fonctions de **transmission de l'ordre intergénérationnel** pour permettre le maintien du « vivre libres ensemble », la possibilité pour chaque individu de trouver sa place dans un collectif. La famille par la conjugaison des intérêts individuels et du cadre familial, l'entreprise par l'adaptation des conditions de travail et l'accès généralisé sans distinction d'âge à la formation dans une perspective de valeur ajoutée globale, la cité par la prise en compte des nouveaux rythmes urbains plus individualisés et l'accès à des services collectifs.

#### 3.1. La famille : entre mort annoncée et recomposition

De nombreux travaux ont conduit à relativiser la thèse dominante de l'éclatement de la famille sous l'effet de l'individualisation des relations et de l'éloignement géographique démontrent au contraire le maintien des relations entre les proches dans des configurations familiales et spatiales diversifiées. La persistance de deux visions opposées quant à l'avenir de la famille, l'une optimiste et l'autre pessimiste, suppose alors de questionner, non plus les formes structurelles de la famille, mais les rôles sociaux qui sont au cœur de sa dynamique : être soi tout en étant conjoint et parent. Les recherches décrivent ainsi des modalités du vivre ensemble qui n'impliquent pas nécessairement la proximité physique mais qui induisent néanmoins le partage d'affinités et de responsabilités, ciment de la famille renouvelée.

Trois conceptions traversent de manière historique mais également diachronique l'évolution de la famille. D'abord la famille peut être appréhendée comme une communauté sui generis, cellule organique de base de la société qui produit ses propres règles de fonctionnement autour de l'héritage d'un statut paternel et de relations autoritaires. Ensuite, la famille comme micro-Etat, une citoyennisation des liens qui unissent ses membres avec des droits et des devoirs mutuels mais qui autorise une émancipation de règles contraignantes. Enfin, la famille comme association corporatiste d'individus affirmant et défendant leurs intérêts propres. C'est à l'intersection de ces trois matrices symboliques, que se construit selon GODARD (1992) le lien familial intergénérationnel « dont les ajustements préfigurent les styles éducatifs, la valeur des individus, la place des savoirs et les modalités de leur transmission ».

**La famille contemporaine serait aujourd'hui plus modulaire et relationnelle.** Cette perspective contractuelle de la famille, renvoie à l'accroissement des forces d'individualisation et d'autonomisation au sein de la famille entre le pôle parental (liens de la parenté) et le pôle conjugal (liens d'alliance). Elle donne lieu à deux représentations de l'évolution de la famille : l'une pessimiste craignant la décadence de la famille par la concurrence d'autres voies de socialisation et la dissolution des liens familiaux, l'autre optimiste décelant l'émergence d'une famille contemporaine plus égalitaire centrée sur l'entretien de relations électives de qualité entre ses membres ainsi que l'avènement d'un renouveau des valeurs familiales.

Déjà PARSONS, voyait dans **l'urbanisation et l'industrialisation le déclin de la famille nucléaire** au détriment de nouvelles formes de socialisation par les pairs et par l'école. Or pour l'historien ARIES la famille reste une construction moderne et l'école participe de sa constitution

en modifiant les relations entre parents et enfants. Sous l'ancien régime, l'enfant entrait rapidement dans le monde adulte, séparé très tôt de sa famille, il était placé dans des familles d'accueil pour exercer un travail. Sa socialisation était alors assurée au contact d'autres adultes que ceux de sa lignée et par l'apprentissage de savoirs faire professionnels. Le siècle des Lumières voit naître une révolution maternelle par laquelle une place plus importante est accordée au sein de la cellule familiale aux sentiments et un statut particulier est octroyé à l'enfant. La diffusion de l'école, le développement de la maîtrise de l'écrit, a autorisé des nouvelles régulations et l'émergence de stratégies éducatives de la part des familles pour assurer leur reproduction sociale. Le capital scolaire donnant un nouveau contenu aux transmissions entre générations. Si les parents s'appuient sur l'école comme canal de transmission en revanche il semble que leur contrôle soit rendu plus aléatoire avec l'emprise des médias et notamment de la télévision qui positionnent les enfants non plus comme apprenants mais comme consommateurs passifs de programmes standardisés (ROUSSEL 2001).

De plus, les mobilités géographiques n'impliquent pas nécessairement une distanciation des liens familiaux. L'enquête Proches et parents de l'INED réalisée en 1990 développe une vision élargie de la famille au delà de la sphère domestique, du ménage comme unité de cohabitation, pour réfuter l'idée d'un éclatement socio-spatial de la famille chère à la thèse parsonnienne (BONVALET et MAISON 1999). Elle démontre au contraire que le regroupement familial le plus souvent dans le même département est la résultante de l'histoire familiale et de trajectoires résidentielles passées soit par sédentarité soit par migration plus ou moins simultanées. La distance géographique entre génération s'élève avec le degré de mobilité antérieur du couple parental, les enfants ayant intériorisés et reproduisant les pratiques de déménagement de leurs parents. La distance spatiale traduisant également une ascension sociale, le critère du niveau d'étude apparaît déterminant.

Traditionnellement, les travaux économétriques sur la fréquence des contacts au sein des familles considèrent la dimension affinitaire comme traduction spatiale des interactions familiales. Or ici, la proximité géographique n'augmente pas la probabilité de se déclarer proche d'un membre de sa famille alors qu'elle a une incidence positive sur l'entretien de la relation. **La proximité géographique est donc disjointe de la proximité affective**, hormis la relation mère-fille, autorisant ainsi le développement de relations et de formes interstitielles, d'intimité à distance et de famille-entourage. Ce mode de configuration familiale particulier défini par des indicateurs d'affinité, de fréquence des contacts et de relations d'entraide permet de dégager les mouvements centrifuges de la famille-entourage qu'elle soit locale ou dispersée.

De plus, la sociabilité, la structuration du réseau relationnel en terme de fréquence et de nature des interlocuteurs, varie en fonction du cycle de vie (BLANPAIN et PAN KE SHON 1999). Si les relations culminent vers 30 ans, elle déclinent après 60 ans. Alors que pour les jeunes, les contacts se nouent autour de relations d'amitié, la mise en couple et la naissance d'un l'enfant entraîne une réduction du nombre de fréquentations et un resserrement de ces dernières auprès du réseau familial et du voisinage, de la même manière l'espace social des personnes âgées est conditionné par la relation de service et d'aide ménagères.

Plusieurs représentations de l'espace familial et conjugal s'offrent à nous. Elles conjuguent le désir d'être soi tout en vivant avec, l'illusion de la double vie (DE SINGLY 2000). Les formes de cohabitation sont révélatrices de cette souplesse et **mobilité identitaire en articulant par frottement mais aussi par évitement le respect de son identité propre (ego) et sa construction dans l'altérité (alter)** : « être sensible aux autres sans renoncer à ce que l'on est ». Elles autorisent des aller et retour entre une logique individualiste et une logique communautaire. La vie commune n'apparaît pas incompatible avec le maintien d'espaces et de temps personnels préservant son

intimité. Pour autant vivre ensemble ne doit pas se résumer à être côte à côte, l'épanouissement de la vie commune suppose bien de partager un minimum d'activités communes. Les contraintes imposées par la présence de l'autre, le téléphone qui dérange la relation à deux par l'irruption d'un tiers, la programmation musicale et télévisuelle qui introduisent la négociation entre plusieurs centres d'intérêt, la chambre individuelle des enfants qui n'exclue pas la circulation dans la maison et la participation à des pièces communautaires, sont autant d'illustrations des modulations de l'organisation de l'espace domestique et des temps de la vie quotidienne.

L'analyse de la famille est dominée par une description détaillée de sa structure à l'aide d'indicateurs les plus visibles au détriment d'une approche approfondie des relations en son sein. Le poids de cette approche américaine héritière de la pensée fonctionnaliste relève d'une vision pratique mais n'est pas sans risque quant à l'éclosion d'une nouvelle science : la familiologie. Ce **behaviorisme américain repose sur l'idée que les comportements peuvent être objectivés par leur description quantifiée**. Des indicateurs de bien être ou de stress sont dégagés dans l'analyse de l'effet de départ des enfants de leur domicile parental (syndrome du nid vide) et étayent la conclusion d'un accroissement du bonheur conjugal à la condition du maintien des liens entre les enfants et les parents. La famille (les moyens) est également analysée dans une perspective de vérification de son pouvoir de socialisation en termes d'échec ou de réussite (les résultats). Ainsi, une intégration réussie se traduira par la performance scolaire, l'adaptation sociale, l'estime de soi de l'enfant alors que les comportements déviants, le retard mental, la délinquance, l'usage de drogue, les maternités juvéniles seront considérés comme révélateurs de l'échec de l'institution famille. Plusieurs travaux français tentent également de poursuivre dans cette voie mais infirment l'hypothèse de pathologies associées à une forme familiale. Les liens de causalité entre les dysfonctionnements de certaines formes familiales (familles divorcées et recomposées) et le développement de comportements juvéniles déviants (échec scolaire (ARCHAMBAULT 2002), délinquance (MUCHIELLI 2001)) ne sont pas si évidents.

Ces conceptions de la famille renvoient avant tout à une **définition des places respectives de chacun et des rôles familiaux**. L'apparition des termes de paternité, de maternité et d'enfantéité suite à la multiplication des désunions ou le développement de nouvelles formes d'unions témoigne des questions qui parcourent le droit de la famille. La valeur centrale de la famille, les enfants, est ébranlée. La finalité de la mise en couple ne serait plus celle de la filiation à travers la naissance des enfants. La cohabitation entre un couple de jeunes relève plus d'une stratégie de survie et de solidarité au sein d'une même classe d'âge face aux difficultés d'insertion sur le marché du travail, que d'une logique d'engagement familial puisque l'arrivée d'un premier enfant y est déprogrammée. Parallèlement les couples homosexuels se voient refuser les attributs sociaux de la parentalité. Toutefois le « règne de l'enfant roi » n'est pas achevé. Les enfants demeurent au cœur des attentions de leurs parents. Pour autant, ces attentions sont matérielles ou de court terme. Le laxisme, l'immatunité ou la démission des parents inversent les rapports de la hiérarchie des générations et vident l'enfance de son sens « l'enfance est oubliée » (ROUSSEL 2001).

Le cas des **familles recomposées** (THERY 1998) est significatif de ces tensions entre univers parental et conjugal. Définies statistiquement comme une famille comprenant un couple d'adulte, mariés ou non et au moins un enfant issu d'une union précédente de l'un des conjoints, leur originalité réside dans le fait qu'elles héritent d'une histoire familiale antérieure à la leur, que leur constitution est contemporaine à celle de l'enfant qui assiste à la nouvelle union de ses parents et qu'elles font émerger une nouvelle figure sociale de la parentalité, celle du beau parent plus généralement celle du beau-père puisque dans la majorité des cas les mères divorcées obtiennent le droit de garde de leurs enfants. Ces familles sont marquées par leurs biographies respectives et la division sexuée des rôles éducatifs. Ainsi, lorsque les tâches éducatives dans la primo-famille

étaient dissymétriques, la mère préserve son monopole des responsabilités éducatives et n'autorise qu'un investissement mineur du beau-père, gardant soigneusement à distance le couple conjugal du couple parental. La famille recomposée étant alors une famille spécifique. Dans les autres cas, lorsque le modèle éducatif repose sur l'intégration d'un rôle paternel, rendue possible d'autant plus facilement que les relations avec le père biologique sont distendues par l'éloignement géographique et que le beau-père est vierge de toute expérience paternelle, une famille « normale » où deux parents se partagent les responsabilités éducatives se recompose (BLOSS 1997).

### 3.2. L'entreprise : quelle gestion prévisionnelle des âges ?

Plutôt que de revenir sur le débat annonciateur de la disparition du travail, nous insisterons ici sur les changements à l'œuvre qui affectent les conditions d'exercice du travail et leurs impacts sur les âges, le cycle de vie et les relations entre générations : un raccourcissement des carrières professionnelles par une entrée plus tardive mais surtout une sortie précoce du marché du travail qui induit une intensification de l'activité aux âges intermédiaires du cycle de vie ; la question silencieuse du vieillissement et de la gestion prévisionnelle des emplois par les entreprises, rendue visible par la flexibilité de la gestion des emplois ; et l'appréhension diversifiée de la transmission du métier entre générations dans une optique de modernisation de l'appareil productif.

Les conditions de travail au sein des entreprises sont bousculées par plusieurs changements qui témoignent de l'obsolescence du modèle taylorien et de l'imposition du management participatif (QUINTREAU 2001) :

- la fin de la production de masse qui équivaut au déclin de la production en série standardisée au regard de demandes culturelles de consommation diversifiées et des normes qualité ;
- une compétition entre entreprises régie par le temps et l'innovation du fait de la dégradation et de la dévaluation de plus en plus rapide des produits ;
- le dépassement de l'opération à la tâche où prévalaient la prévisibilité et la rapidité d'exécution face aujourd'hui à la nécessité d'adaptation et de réaction à des situations aléatoires et incertaines ;
- la fin de la spécialisation par fonction relayée par une approche par projet nécessitant polyvalence et polyfonctionnalité de la part des membres des équipes unis par le partage des responsabilités et des objectifs de résultat ;
- la dissociation des temps et lieux d'apprentissage qui suppose un ajustement permanent des compétences et des connaissances ;
- l'essor des PME face à la concentration financière des établissements de taille supérieure ;
- la tertiairisation des activités et le développement des services qui modifient la nature de la relation travail centrée sur une nouvelle matière première moins tangible, le travail intellectuel, et organisant d'autres formes de relations entre clients, fournisseurs et usagers où s'impose autant la « qualification sociale », le savoir être, que la compétence technique, le savoir faire.

D'autres transformations apparaissent non plus sur la nature et les conditions de travail mais sur sa durée. **Un processus contradictoire est à l'œuvre entre une tendance au raccourcissement de la vie professionnelle par une entrée plus tardive sur le marché du travail et une sortie plus précoce, et une logique d'allongement du fait de son intensité aux âges intermédiaires.** L'âge de fin d'activité a décroché plus rapidement que celui de l'âge légal de départ à la retraite : moins de la moitié des hommes sont encore actifs à l'âge de 60 ans (BLANCHET et MONFORT, 1996). Cet indicateur traduit mieux ainsi l'importance accrue des cessations d'activités anticipés.

L'exception française en matière de politique des départs précoces du marché du travail est le fruit d'« un consensus paradoxal d'intérêts divergents entre les pouvoirs publics, les employeurs et les salariés » qui a contribué à l'installation d'une culture de la préretraite (GAULLIER 1998). Pour les pouvoirs publics, les préretraites sont utilisées comme une mesure des politiques d'emploi dissociée des retraites dont l'effet escompté est celui d'une baisse du chômage. Un impact qui est automatique puisque les préretraités ne sont pas comptabilisés parmi les chômeurs, mais moins systématique, car ces derniers ne sont pas toujours remplacés par le biais de l'embauche de plus jeunes. Pour les entreprises, les préretraites constituent un moyen d'améliorer la productivité, de réduire la masse salariale, les rémunérations croissant avec l'âge et de gérer les sureffectifs en douceur. Pour les salariés, les préretraites se sont imposées plus progressivement, auparavant perçues comme des licenciements déguisés, elles sont aujourd'hui revendiquées au titre d'un droit social acquis.

La décennie des fins de carrière (50-60 ans) dissocie désormais la fin du travail du début de la retraite. Les fins de carrière recouvrent ainsi des modalités diverses en termes de statuts, de rémunérations et d'activités que ce soit en amont ou en aval de l'âge de la retraite. **Le travail à temps partiel se généralise et devient la norme des fins de carrière** mais également certains salariés âgés, comme au Royaume-Uni, se reconvertissent en travailleurs indépendants tandis que de nombreux retraités s'investissent dans le bénévolat. Ces évolutions corroborent les risques d'apparition d'un marché du travail spécifique pour les salariés âgés et segmenté en fonction des âges. Trois cercles concentriques de salariés avec des trajectoires professionnelles variées peuvent être représentés : ceux qui bénéficient d'un emploi stable dont la retraite à taux plein est assurée dans les seuils légaux, ceux qui gèrent leur carrière par accumulation d'expériences mais qui disposeront des droits au moyen d'une addition de leurs trimestres, et enfin les précaires, les flexibles, les interchangeable dont les parcours sont heurtés et subis et qui ne pourront prétendre que difficilement à une retraite complète. Mais ces évolutions mettent en évidence et renforcent parallèlement l'idée d'une « pluriactivité à tout âge ». Cette nouvelle conception de l'activité au fil des pages suppose toutefois la refondation du droit du travail, la révision de la notion de plein emploi, le développement de la formation permanente tout au long de la vie « life long learning », la reconnaissance d'activités socialement utiles et l'articulation des temps sociaux, familiaux et professionnels.

La place des salariés vieillissant dans l'entreprise interroge à la fois leurs modalités de recrutement, leurs conditions de travail mais également la fonction qui leur est accordée dans le processus de transmission des métiers. Le constat unanime de l'élévation de l'âge moyen des salariés dans les entreprises, 1 salarié sur 5 avait plus de 50 ans en 2001 en France, interroge l'existence d'une gestion prévisionnelle des âges au sein des entreprises. A partir d'une analyse en composantes multiples, l'enquête ESSA Emploi des salariés selon l'âge permet de mesurer l'impact de l'âge sur l'évolution de carrière des salariés (RICHET MASTAIN et BRUNET 2002) et d'établir une typologie des entreprises selon leur mode de gestion de main d'œuvre (à plus ou moins long terme) et leur mode de gestion des ressources humaines (plus ou moins formalisée) (MINNI et TOPIOL 2002).

La probabilité d'embauche de salariés âgés semble conditionnée par deux paramètres. D'une part, la taille des entreprises, presque la moitié des établissements de plus de 200 salariés recrutent des seniors contre un cinquième des établissements de moins de 50 salariés. D'autre part la présence effective de salariés âgés au sein des entreprises joue par mimétisme, qu'elle relève d'une politique volontariste interne liée au souhait de préserver une homogénéité des âges au sein des équipes déjà constituées de personnels âgés ou d'une stratégie d'aubaine d'utilisation maximale des mesures d'aides à l'embauche. Bien que l'âge ne soit pas un critère discriminant à l'embauche, des

arguments connexes liés à l'âge sont avancés pour justifier les choix. Les seniors sont appréciés pour leur expérience, leur connaissance du monde du travail, leur conscience professionnelle et leur compétence acquise qui dédouane les employeurs à mobiliser des formations supplémentaires. Les juniors sont quant à eux recherchés pour leur capacité d'adaptation, qu'elle concerne les nouvelles technologies ou le changement de manière générale et leur polyvalence.

Le **vieillessement prématuré des salariés** est par ailleurs renforcé par des conditions de travail qui empêchent les salariés âgés de déployer des stratégies compensatoires aux effets de leur vieillissement (MOLINIE 2001). Des politiques adéquates de fin de vie active doivent être élaborées, souvent avec le concours des ergonomes, pour tenir compte de l'effet d'une exposition durable à des situations pénibles de travail, des contraintes temporelles des horaires et des cadences de travail mais aussi de la moindre stabilité des itinéraires professionnels. L'évolution des situations de travail présente en effet des répercussions plus critiques pour les salariés âgés, le sentiment d'aggravation des conditions de travail apparaissant par ailleurs bien avant les fins de carrière dès 40 ans.

En matière de gestion des âges au sein des entreprises, quatre profils de pyramides des âges se dégagent. Les élargies à la base qui emploient majoritairement des salariés jeunes et qui regroupent des établissements de petite taille exerçant dans les secteurs du services aux ménages, du commerce de gros et de l'informatique, sont les plus nombreuses. Ensuite apparaissent les élargies au sommet qui traduisent le poids des salariés âgés. Cette forme est repérée dans les établissements les plus anciens, de taille plus importante et dans les secteurs de l'industrie, des biens de consommations et des transports. Les ventrales traduisent par contre le phénomène de concentration de la population salariée aux âges intermédiaires visible essentiellement dans les établissements de taille moyenne et au sein des secteurs de la finance, de l'immobilier et de l'industrie manufacturière. Enfin, les élargies au deux sommets, s'appuient autant sur des juniors que des seniors et sont plus uniformément réparties selon les secteurs d'activités.

Il s'avère que la prise en compte du vieillissement par les décideurs économiques reste marginale au regard de l'inertie des différences structurelles de l'économie française. Seulement 1 établissement sur 5 gère sa pyramide des âges de manière anticipée et ceux qui sont le plus confrontés au vieillissement y sont acculés. **La gestion prévisionnelle des emplois apparaît alors plutôt sur le mode de l'ajustement** et est facilitée par l'existence d'un service de ressources humaines, la mobilisation des branches professionnelles sur cette problématique et la perspective d'un changement organisationnel ou technologique au sein des entreprises. En effet, les questions relatives à l'identité et la culture d'entreprise dans le cadre d'acquisition ou de fusion ont toujours coïncidé avec le lancement, pour de grandes entreprises comme USINOR, EADS ou AXA (monographies présentées par QUINTREAU 2001), d'une démarche prospective de gestion de âges et d'une réflexion qualitative sur les conditions de travail.

OSTY (1998) démontre également que l'opposition entre deux générations, les anciens peu diplômés mais fortement insérés dans des communautés professionnelles, et les modernisateurs, des jeunes bac +2 embauchés dans les années 80, est fonction de l'histoire de l'entreprise et que les rivalités ne se cristallisent que dans des entreprises où des conceptions divergentes des métiers persistent sans qu'une vision uniformisée ait pu s'imposer. Alors que traditionnellement la transmission du métier était assuré par le compagnonnage et sa gestion assurée par les négociations collectives, actuellement ces deux dimensions de transmission des savoirs et de gestion des ressources humaines sont renvoyées au management. Dans une perspective de modernisation, des leviers différents seront activés. Dans l'entreprise modernisée c'est aux professionnels des ressources humaines que reviendra la tâche de diffuser de nouveaux repères de travail par le biais de

la formation, du mode participatif et de la communication et donnera lieu à « un apprentissage généralisé des compétences » estompant les différences entre générations. Concernant l'entreprise en crise, l'objectif de modernisation exacerbe au contraire les tensions entre générations du fait du difficile avènement d'une conception renouvelée du métier. Dans l'entreprise communauté, un **processus de « tradition actualisé » autorise néanmoins la transmission des savoirs à se perpétuer des anciens vers les plus jeunes**. L'innovation est rendue possible par l'amélioration permanente des connaissances et l'implication des salariés. Les anciennes préservent alors une fonction de médiation et garantissent la conformité culturelle de l'entreprise.

De plus, le déséquilibre des pyramides des âges s'accommode d'une gestion flexible de la main d'œuvre empêchant ainsi les jeunes générations de s'impliquer dans le devenir des structures : entre sous-traitants, intérimaires et emplois à courtes durée, les enjeux divergent en matière certes de coût salarial mais également de renouvellement salarial.

### **3.3. La cité : vers une synchronisation des temporalités**

Le mouvement d'individualisation qui traverse la famille et celui d'éclatement des carrières professionnelles dans le marché du travail s'observent également dans la cité. Ils obligent à interroger le partage et l'utilisation de la ville dans ses dimensions sociale et spatiale à travers la notion de mixité urbaine mais également temporelle par le biais de la question de l'accès aux services urbains.

Des **processus d'exclusion sont** à l'œuvre dans l'appropriation de l'espace urbain. Les « gated communities », espaces clos résidentiels, rendent compte des logiques de l'entre soi. Ce phénomène de regroupement résulte de stratégies volontaires pour se maintenir à l'écart d'autres populations tout en demeurant entre personnes de même niveau de vie, de modes de vie semblables garantissant un usage de l'espace analogue. L'âge peut être perçu comme l'assurance d'un comportement socio-culturel identique. Traditionnellement le facteur ethnique, notamment aux Etats-Unis, apparaît encore plus discriminant dans les phénomènes de concentration spatiale, sans pour autant en déterminer le caractère de ghettoïsation. Il reste difficile de distinguer la dimension volontaire (défense de territoire) de celle subie (assignation à résidence par de multiples facteurs notamment institutionnels) du phénomène de concentration.

Les recherches urbaines démontrent que les modalités de correspondance entre localisation géographique, statut résidentiel et position sociale ne sont plus si fluides (BEHAR in OBADIA 1997). Le statut résidentiel, dont les formes et les modalités d'accès à la propriété par exemple se diversifient au cours du cycle de vie, apparaît de moins en moins explicatif pour désigner la promotion sociale des individus. **La lisibilité des trajectoires résidentielles s'atténue** : l'adéquation entre le social et le spatial ne se vérifie plus. Parallèlement la visibilité des différences sociales augmente à travers l'accroissement des mobilités urbaines et les espaces frontaliers qu'elles cristallisent. Cette perte de repères dans le décryptage des processus d'organisation urbaine, oblige à repenser les grilles d'analyse.

**L'injonction politique à la mixité**, en contrepoids aux mouvements de ségrégation, traduit la volonté de créer « un mythe mobilisateur » en capacité de donner du sens, de produire une urbanité et d'offrir une perspective au vivre ensemble. Or cet objectif de cohésion se heurte au décalage entre « donner sens et donner forme », à une incapacité technique à le traduire opérationnellement. L'introduction de la mixité urbaine dans les projets urbanistiques ou d'organisation et de planification de la ville demeure conjoncturelle face aux tendances lourdes de spécialisation de

l'espace. Par ailleurs, il renvoie à un modèle de représentation mécanique de la ville, « une vision idyllique et organiciste du fonctionnement social de l'espace », à un ordre spatial suprême à atteindre, alors que la perspective systémique, une réflexion sur les processus, permettrait au contraire de renforcer les interdépendances des espaces urbains : « passe du registre de la modélisation urbaine à celui de la mobilisation des acteurs urbains ». L'intergénérationnel, la mixité entre les générations, dans des projets de renforcements des échanges entre différentes générations (rencontre dans des maisons de retraite entre des petits enfants et des grands-parents qui ne sont pas les leurs), naîtrait-elle des mêmes illusions et serait-elle confrontée aux mêmes impossibilités ?

En matière de services urbains, tels les modes de garde de la petite enfance, il apparaît une disjonction entre l'offre de services urbains et la demande des parents (DAMON et alii. 2000). Cette inadéquation met en question une demande de plus en plus individuelle et l'inadaptation des réponses collectives. Les modalités de garde individuelle des enfants se diversifient, on observe par ailleurs que l'utilisation de l'AGED, le recours à une tierce personne le plus souvent une assistance maternelle agréée ou une nourrice en contrepartie d'avantages fiscaux, augmente avec la densité de population. La préférence des parents en matière de d'accueil de leurs enfants en bas âge ne rejoint pas leur choix définitif. Alors que 20% des parents estiment la crèche comme la réponse la plus appropriée notamment lorsque le ménage est bi-actif, seulement 8% mobilisent réellement ce service collectif.

**Les services collectifs seraient ainsi déconnectés des besoins des individus dont les rythmes de vie se dispersent** (OBADIA 1997). Si auparavant l'église apparaissait le grand organisateur des activités humaines, aujourd'hui les entreprises et l'éducation nationale représentent les principaux prescripteurs de temps. En France, 30% des actifs vivent actuellement en horaires décalés avec parfois des exigences de disponibilité permanente, tandis que les contraintes du développement du temps partiel obligent parfois une présence continue sur le lieu de travail malgré une activité de travail fragmentée. La réduction de l'horaire légal du temps de travail donnent également lieu à une multiplicité de réponses, entre journées quotidiennes de travail raccourcies, journées de repos libérées ou volume global de congés payés augmenté, ce temps laissé vacant permet d'augmenter l'emprise des loisirs sur les temps sociaux. Le spectre d'une ville ouverte en continue n'est pas si lointain. Cette désynchronisation des rythmes sociaux appelle une resynchronisation pour autoriser le vivre ensemble, le partage de moments et de lieux communs.

Les politiques urbaines en France ont récemment intégré la dimension temporelle de l'organisation spatiale (PAQUOT 2001). La distance ne structure plus seulement l'espace urbain qui appelle à considérer la notion de vitesse. Les déplacements ne se limitent plus aux mouvement pendulaires entre le domicile et le travail. Un chrono-urbanisme se fait jour, considérant le temps comme une composante de l'espace public, ce dernier étant matérialisé par un lieu et du temps commun. Les politiques urbaines temporelles cherchent alors à identifier les dysfonctionnements de rythme de la vie urbaine. Les municipalités et les collectivités territoriales s'impliquent de plus en plus dans l'articulation des temps quotidiens urbains. Les villes de Poitiers et de Paris, le territoire de Belfort ont ainsi mis en place des structures spécifiques, des bureaux des temps et des mobilités, chargés d'identifier les sources de blocage et de concevoir des réponses les plus pratiques possibles. Les solutions mises en place visent principalement l'accessibilité des services publics urbains par l'allongement des plages d'ouverture, l'adaptation des horaires, la facilitation des démarches administratives à distance et la centralisation des informations autour de guichets uniques de renseignement. Ces initiatives gravitent toutefois autour de la question des horaires et de leur amplitude et doivent céder le pas à une politique globale de gestion des temps sociaux notamment féminins.



Dans d'autres pays européens, elles s'inscrivent **dans des politiques publiques territoriales**, soit dans un processus de décentralisation et de généralisation par la loi, soit dans un projet économique d'encouragement de l'activité féminine. En Italie, dès 1990 une loi sur l'organisation des autonomies locales confie aux maires la responsabilité de coordination des horaires des services publics. Des bureaux de temps sont créés, des pactes de mobilité conclus pour désengorger les centres urbains, une journée du citoyen institué, marquée par l'ouverture continue des services publics, ainsi que des banques de temps sortes de systèmes d'échanges locaux dont l'unité d'échange serait le temps. Dix ans plus tard, ces expériences sont rendues obligatoires par la systématisation de politiques temporelles dans les communes de plus de 30 000 habitants. Au Pays-Bas, la création d'une commission nationale d'aménagement du temps copilotée par les ministères des affaires sociales et de l'aménagement du territoire, démontre l'ampleur des champs dans lesquels ils s'inscrivent.

Néanmoins, nous ne disposons pas du temps de manière équitable. Pour ceux qui en ont les ressources (financières et culturelles), il s'agit d'un temps riche, choisi et occupé librement tandis que pour les autres, il s'avère pauvre et subi. **Le temps peut ainsi constituer une valeur discriminante redoublant les disparités sociales et territoriales.** De plus, des conflits d'intérêts entre les usagers et les salariés des services urbains risquent de survenir. Cette fragmentation des régimes temporels doit être régulée dans le cadre d'une gouvernance territoriale propice à au renouvellement du contenu des négociations entre générations (OBADIO 1997).

## Conclusion

La rigidité des seuils de l'âge de la vie produisent des photographies erronées ou homogénéisantes de la société fondées sur des états englobant (la vieillesse et la jeunesse) et non sur les processus singuliers (le vieillissement, l'accès à l'autonomie). La décision publique est alors enfermée dans des représentations négatives, fruits de la vision de l'état d'une société à une époque donnée, qui au lieu de valoriser les générations les stigmatisent dans leurs déficits et leurs incapacités respectives : la dépendance ou le difficile accès à l'indépendance.

Le développement de nouvelles postures de recherche sociologique permet d'ouvrir des perspectives plurifocales et une vision du monde et plus optimiste. En adoptant une approche compréhensive, en se distanciant des catégories normatives d'analyse, en favorisant une approche temporelle par des techniques d'enquête longitudinales et biographiques moins intensives et en se fondant sur des échantillons d'observation plus restreints pour ne pas dire humains, l'épaisseur des subjectivités peut rejaillir.

La considération des subjectivités, la place accordée à « l'intelligence collective » permet d'affirmer la place des individus en tant qu'apprenants permanents et acteur aux côtés d'autrui. Cette médiation par autrui est indispensable dans l'accès à la citoyenneté et pour la construction de son identité en devenir : « il n'y a pas d'identité sans altérité ».

Les âges de la vie s'ils sont de plus en plus mobiles ne prennent sens qu'au contact des autres âges de la vie et des générations. Ces fonctions de médiation, d'accompagnatrice des individus dans leurs parcours de vie comme l'avons vu sont assurées conjointement par des compromis entre la famille et les institutions.

Le brouillage des représentations peut être lu comme un aspect de la crise des systèmes de régulation des relations sociales entre générations. Les transformations des âges de la vie supposent d'identifier d'autres clés de lecture que celles qui prévalaient pour prendre la mesure du changement social. Si la société n'y parvient pas, nous pourrions conclure, sans l'appui d'analyses prospectives démographiques, à un vieillissement de la société, au sens de son incapacité à dépasser les crises.

Les travaux prospectifs en se fondant sur des hypothèses tendancielle d'évolution, basses centrales ou hautes, nous donnent à voir ce que sera notre avenir mais ils ne se prononcent que trop peu sur les stratégies à déployer pour contrebalancer les effets prévisibles. Sans tomber dans l'attentisme, ils renvoient à la décision politique les arbitrages nécessaires.

Or le politique doit s'ajuster à la recomposition des calendriers de vie et aux choix individuels qui les façonnent. Il ne peut non plus oublier la permanence d'autres paramètres discriminants : l'appartenance sociale, les débats sur la retraite et l'âge de départ n'intègrent que trop peu les écart d'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre supérieur ; le genre, les orientations vers une prise en charge communautaire des risques sociaux évincent la place cruciale des femmes dans le système d'entraide familial par laquelle leur incombe l'essentiel des contraintes temporelles ; la certification scolaire qui si elle homogénéise les trajectoires entre les filles et les garçons les plus diplômés, maintient par effet de déclassement les moins qualifiés dans des schémas de vie traditionnels, les enferment dans la précarité et les dépossèdent de leur emploi du temps.

Ces précautions plaident en faveur non seulement d'une plus large concertation entre la société civile mais également pour une harmonisation et une réorganisation des temps sociaux tout au long de la vie. Chacun étant dès lors libre de moduler son cycle de vie, d'en valoriser toutes les dimensions, productive, d'utilité sociale et d'apprentissage, tout en contribuant à alimenter, dans un cadre collectif plus souple, les solidarités entre générations.

## ANNEXE 1 : 344 références bibliographiques

### Thème Les nouveaux âges de la vie : 32 références

- Les jeunes. Sociologie et sociétés, 1996, vol. XXVIII, n°1
- 18-30 ans, les aventures de la mobilité. *Projet*, n°251, p.4-110
- Jeunes adultes. Recherches et prévisions. CNAF. 2001, n°65, p. 5-114
- Vieillir. Informations sociales. CNAF 2000, n°88, p. 4-125
- Les jeunes visages du vieillissement. *Lien social et politiques*. 1997, n°38
- La retraite dans le désordre. *Projet*, n°249, p.4-95
- Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales. *Economie et statistique*. 1995, n°283-284
- Jeunes : l'âge des indépendances. *Economie et statistiques*. 2000, n°337-338
- ATTIAS-DONFUT C. et SEGALLEN M. Grands-parents, Paris, Odile Jacob : 1998
- BALTES Paul. L'avenir du vieillissement d'un point de vue psychologique : optimisme et tristesse. In Dupâquier Jacques. *L'espérance de vie sans incapacités*. PUF. 1997, p. 243-264
- BAUDELLOT C. et ESTABLET R. *Avoir trente ans. 1968-1998*, Paris, Seuil : 2000
- BOURDELAIS Patrice. Les nouveaux retraités. *La Documentation française. Problèmes politiques et sociaux* : 2000, n°847, p. 3-78
- BOURDIEU Pierre. La jeunesse n'est qu'un mot , *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, pp 143-154.
- CARADEC Vincent. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Nathan. Col 128. 2001. 128 p
- CICCHELLI-PUGEAULT Catherine et CICCHELLI Vincenzo, *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 1998
- DUBAR C. *La crise des identités*. Paris. PUF, 2001
- GALLAND Olivier. L'entrée des jeunes dans la vie adulte. *La documentation française. Problèmes politiques et sociaux*, 1997, n°794, p. 1-75
- GALLAND Olivier. Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations. *Revue française de sociologie* : 2001, vol. 42, n°4, p. 611-640
- GALLAND Olivier. L'allongement de la jeunesse en Europe. *Revue de l'OFCE*: 2000, n° 72
- GALLAND Olivier et LEMEL Yannick (sous la dir), *La nouvelle société française. Trente ans de mutations*, coll. « U - Sociologie », Armand Colin 1998, 288 p.,
- GAULLIER Xavier. La mutation des âges. *Le débat* : 1990, n°61, p. 116-137
- GAULLIER Xavier. Age mobiles et générations incertaines. *Esprit* : 1998, n° 246, p. 5-45
- INED, *Les âges de la vie. Actes du VIIème colloque national de démographie*. Strasbourg, Travaux et documents, 1982, nos 96 et 102, Paris, INED-PUF.
- INSEE. *La société Française. Données sociales*, 1999, 499 p.
- LENOIR, Rémi. L'invention de la démographie et la formation de l'Etat. *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°108, vol.6, 1995, p.36-61."
- LENOIR, Rémi. *Politiques sociales et représentations de la famille*. Paris: MIRE, rapport multigraphié, déc. 1992, 176 p.
- LENOIR, Rémi. L'invention du troisième âge. *Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse. Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 26-27, mars-avril 1979."
- LERIDON Henri et VILLENEUVE-GOKALP Catherine. *Constance et inconstance de la famille : biographies familiales des couples et des enfants*. PUF-INED. Travaux et documents : 1994, n°134, 341 p.

- MAUGER G. Les jeunes en France. Paris, La Documentation française : 1994
- IRILEY Mathilda White. On the significance of age in sociology. American sociological review : 1987, vol 52, p. 1-14
- ROSENMAYR L. Nouvelles orientations théoriques de la sociologie de la jeunesse. Revue Internationale des Sciences Sociales : 1972, vol. XXIV, n°2, p. 227-271
- ROUSSEL Louis. L'enfance oubliée. Odile Jacob, 2001, 299 p.

### **Thème La gestion des âges dans la famille : 82 références**

- La dépendance des personnes âgées : recours aux proches et aux aides professionnelles in INSEE, France portrait social, 1998-1999, p. 91-108
- Pouvoirs et familles, Compte-rendu du colloque d' Aix-en-Provence, 1979, Economie et Humanisme, n° 251, janvier-février 1981"
- Age, génération et activité : vers un nouveau contrat social. Actes des premières rencontres Sauvy. 14-15 octobres 1998
- L'enfant au cœur des politiques sociales. Lien social et politiques. 2000, n°44
- Targeting within Universalism : Politically Viable Policies to Combat Poverty in the United States , in Christopher Jencks, Paul E. Peterson (dir.), The Urban Underclass, Washington, The Brookings Institution, 1991, pp. 411-436.
- Voir les jeunes autrement. Lien social et politiques. 2000, n°43
- Education : souci partagé, pratiques diversifiées. Informations sociales. CNAF. 2001, n°93, 153 p
- ABBOT Pamela, WALLACE, Claire. The Family and the New Right. London : Pluto Press, 1992, 155 p.
- ARKEMAN Bruce et ALSTOTT Anne, The Stakeholder Society, New Heaven, Yale University Press, 1999, 296 p.
- ANDRE, Michèle. La vie quotidienne des familles. Rapport à Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Conférence de la famille. Rapport multigraphié, mai 1998, 56 p.
- ARCHAMBAULT Paul. Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants. INED. Population et sociétés. 2002, n°379, 4 p
- ASSOUS, Laurence et RALLE, Pierre. La prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une comparaison internationale. DREES. Etudes et résultats. 2000, n°74, 8 p
- ATTIAS-DONFUT, Claudine. La Famille providence: trois générations en Guadeloupe. Paris: La Documentation Française, 1997, 163 p.
- BALME Richard. FAURE Alain et MABILEAU Albert (dir.), Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique, Paris, Presses de Sciences-Po, 1999, 486 pages.
- BEAUREGARD Robert et BODY-GENDROT Sophie, The Urban Moment. Cosmopolitan Essays on the Late-20th-Century City, Londres, Sage Publications, coll. « Urban Affairs Annual Review », 1999, 295 p
- BLUM, Alain, LE BRAS, Hervé. La solidarité familiale et la solidarité sociale. In KESSLER, Denis, MASSON, André. Cycles de vie et générations. Paris: Economica, 1985"
- BONVALLET, Catherine, MAISON, Dominique. Les moments difficiles. L'entraide au sein de la parenté selon l'enquête Proches et parents. AIDELF (Association Internationale des démographes de Langue Française). Ménages, familles parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 sept. 1994). Paris: PUF, 1996, p. 535.
- BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude. Les Héritiers Paris: Editions de Minuit, 1964, 183 p.

- BOZON M. et VILLENEUVE GOKALP C. L'art et la manière de quitter ses parents. Populations et société, INSEE : 1995, n° 297
- BOZON M. et VILLENEUVE-GOKALP C., Les enjeux de relations entre générations à la fin de l'adolescence, INED, Population : 1994, n°6, p.1525-1557
- BRIN Hubert, Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans. Rapport au Conseil Economique et Social, 2001
- BRUNER Nicolas et al. Grand âge et dépendance. Editions ENSP, 1992, 280 p.
- BURGUIERE, André, SEGALEN, Martine. Histoire de la famille. Le Choc des modernités. Tome 2. Paris : Armand Colin, 1986, 559 p.
- CADOU, Fabienne, KERSCHEN, Nicole. Le Maintien à domicile des personnes âgées en France. De la prévention de la dépendance à l'alternative à l'hébergement en établissement pour les personnes dépendantes. Revue de Droit Sanitaire et Social, Vol. 30, n° 3, juillet-sept. 1994.
- CARADEC Vincent. Personnes âgées et objets technologiques : une perspective en termes de logiques d'usage. Revue française de sociologie : 2001, vol. 42, n°1, p. 117-148"
- CARADEC Vincent. Le couple à l'heure de la retraite, Rennes, PUR : 1996
- CAVALLI A. Pourquoi les jeunes Italiens restent-ils si tard chez leurs parents. Revue de l'OFCE : 2000, n° 72.
- CICHELLI Vincenzo. La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études, Paris, PUF, 2001
- CLEIRPPA (Centre de liaison, d'information et de recherches sur les Problèmes des Personnes Agées), Grand Age et Crises Familiales, Paris , rapport multigraphié 1991, 124 p.
- COOTE Anna, HARMAN Harriet and HEWITT Patricia. The Family Way. Insitute for Pubic Policy Research, 1990.
- CRIBIER François., DUFFAU Marie-Claude et KYCH Alexandre. Le maintien à domicile. Une population parisienne âgée. Les annales de la recherche urbaine. 1996, n°73, p.99-107
- CUNNINGHAM H. Pourquoi les jeunes Anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? Revue de l'OFCE : 2000, n° 72.
- DAMON Julien et al. La petite enfance : statistiques et recherches. Dossier d'étude. CNAF. 2000, n°8, 91 p
- DAVID Marie Gabrielle et STARZEC Christophe. Aisance à 60 ans dépendance et isolement à 80 ans. INSEE. INSEE premières. 1996, n°447, 4 p
- DE SINGLY François. Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune, Paris, Nathan, coll. Essais & Recherches , 2000, 253 pages,
- DEGENNNE, Alain, LEBEAUX, Marie-Odile. L'entraide entre les ménages: un facteur d'inégalité sociale?. Sociétés Contemporaines, n°8, 1991."
- DESPLANQUES Guy. Etre ou ne plus être chez ses parents. INED. Population et sociétés. 1994, n°292, 4 p
- DESPLANQUES Guy. Les familles "recomposées" en 1990. Populations et sociétés, 1994, n°286, 4 p
- DUBET F. Les lycéens, Paris, Seuil, 1991
- DUBUJET F. Les déménagements forment la jeunesse. INSEE. INSE premières. 199, n°647, 4 p
- DURKHEIM, Emile. "La famille conjugale". Revue Philosophique de la France et de l'étranger, n°91, janv.-juin 1921.
- ERLICH V. Les nouveaux étudiants, Paris, A. Colin, 1998
- GARNIER-MULLER Annie , Les « inutiles ». Survivre en banlieue et dans la rue, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2000, 234 pages
- GLEDHILL Andreas. Who cares ?, Center for Policy Studies, 1989.
- GOKALP, Catherine. Le réseau familial. Population, vol. 33, p.1077-1093."

- GRENIER Pascale. Equité sur cycle de vie et équité en présence d'externalités : une illustration à travers la politique publique de dépendance. *Sciences sociales et santé*. 1996, vol. 14, n°4, p. 1001-117
- GUILLEMARD Anne-Marie. Jalons pour une sociologie des politiques sociales. *Sociologie et sociétés*. 1984, vol. XVI, n°2, p. 119-128
- HATCHUEL, Georges, KOWALSKI, Anne-Delphine. La reconnaissance de l'aide parentale. Les jeunes entre l'école et l'entrée dans la vie active. *Consommation et Modes de Vie*, n°97, 30 avril 1995, 4 p.
- HOFFMAN, G. ""Famille nucléaire isolée ou famille élargie modifiée"". *Recherches sociologiques*, n°1, 1970, p. 91-119."
- LAGREE Jean-Charles et LONCLE Patricia. Jeunes et citoyenneté. Problèmes politiques et sociaux. *La documentation Française*. 2001, 84 p
- LAPEYRONNIE D. et MARIE J-L., *Campus Blues*, Paris, Seuil, 1993
- LAVILLE A. et al, Des relations âge-travail , *Revue Française des Affaires Sociales*, 1994, n°1
- LAWS Glenda. Spatiality and age relations. In : JAMIESON Anne et al. *Critical approaches to ageing and later life*. Open University Press : 1997. P. 90-101
- LE BRAS, Hervé, BONVALLET, Catherine, MAISON, Dominique. ""Proches et parents"". *Population*, n° 1, 1993, p. 83 - 110."
- LE BRAS, Hervé. ""Parents, grands-parents, bisaïeux"". *Population*, vol. 28, jan.-fév. 1973, p. 9-38.
- LEGRAND, Patrice. Dépendance et solidarités. Mieux aider les personnes âgées. Rapport de la Commission présidée par Pierre Schopflin, Commissariat Général du Plan. Paris : La Documentation Française, 1991, 271 p.
- MARQUIE J-C, PAUMES D, VOLKOFF S. *Le travail au fil de l'âge*, Toulouse, Editions Octarès : 1995
- MARTIN, Claude, LESEMANN, F. (dir.). *Les Personnes âgées, dépendance, soins et solidarités familiales. Comparaisons internationales*. Paris : La Documentation Française, 1993, 215 p.
- Ministère de la recherche et de l'Industrie. Secrétariat d'Etat chargé de la famille auprès du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. Colloque ""Recherches et Familles"". Rapport des groupes préparatoires. Colloque du 26-27-28 janv. 1983, 250 p."
- MORNICHE Pierre. Les personnes dépendantes en institution. INSEE. *INSEE Premières*. 1999, n°669, 4 p
- MOUNT Ferdinand. *The Subversive Family*, Johnatan Cape, 1982.
- MUCCHIELLI Laurent, *Violences et insécurité. Fantasmés et réalités dans le débat français*, La Découverte, coll. « sur le vif », 2001, 142 p.,
- MUCCHIELLI Laurent. Transformations de la famille et délinquance juvénile. *Problèmes politiques et sociaux*. 2001, n°860, 87 p.
- MUCCHIELLI Laurent. Le contrôle du risque de délinquance juvénile. CNAF. *Recherches et prévisions* : 2001, n°63, p.5-18
- MUCCHIELLI Laurent. La dissociation familiale favorise-t-elle la délinquance ?. CNAF, *Recherches et prévisions*. 2000, n°61, p. 35-49
- PALLIER Bruno et VIOSSAT Louis-Charles Viossat (dir.), *Politiques sociales et mondialisation*, Paris, Editions futuribles, 2001, 215 pages,
- PARSONS, Talcott, BALES, R.F. *Family, Socialization and Interaction Process*. Glencoe, Ill: The Free Press, 1955, 422 p.
- PITROU, Agnès. Le soutien de la famille dans la société urbaine. *Revue Française de Sociologie*, vol. 18, janv.-mars 1977.
- PITROU, Agnès. *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Toulouse : Privat, 1978, 235 p.
- PITROU, Agnès. *Les Politiques familiales, approches sociologiques*. Paris : Syros, 1994, 287 p.

- PRIOUX France. Politiques familiales en Europe. INED. Population et sociétés. 1998, n°340, 4 p
- RICHT-MASTAIN Lucile et BRUNET François. L'âge des salariés joue surtout à l'embauche. DARES. Premières synthèses. 2002. N°154.3
- ROUSSEL, Louis, BOURGUIGNON, Odile, INED. ""La Famille après le mariage des enfants: étude des relations entre les générations"". Travaux et Documents, n° 78, Presses Universitaires de France, 1976."
- SALAS Denis. La délinquance des mineurs. La documentation française. Problèmes politiques et sociaux : 1998, n°812, p.3-81
- SGRITTA, G.B.. ""Théorie de la famille: savoirs, politiques et changement social"". Familles, interventions et politiques: nouvelles régulations sociales ? Annales de Vaucresson. 2/1987, p. 271-290."
- SULLEROT, Evelyne. Le Grand Remue-ménage. Paris : Fayard, 1997, 286 p.
- THATCHER, Margareth. Let our Children Grow Tall. Centre for Policy Studies, 1977.
- VAUGHAN MORGAN J., MAUDE A. , THOMSON, K. The Case of Old People. London : Conservative Political Centre, 1952.
- VILLECHAISE-DUPONT Agnès. Les gens des grands ensembles, Paris, Grasset/Le Monde, 2000, 329 pages,
- WILLETTS David . Happy Families ? Four points to a conservative family policy. Policy Study n° 120. Centre for Policy studies, 1991, 38 p.
- YOUNG, M., WILLMOTT, P.. Family and Kinship in East London. London: Routledge and Kegan, 1959, 232 p.

### **Thème La gestion des âges dans la cité : 19 références**

- BORREDON Alain. Les jeunes et le changement social : de la nécessité de construire une autre société. Futuribles. 1997, n°219, p. 5-24
- BRUNNQUELL, Eric. Les Associations Familiales. Combien de divisions ? Paris: Dagorno, 1994, 140 p.
- CEVIPOF. Crise urbaine et citoyenneté. Le rapport des jeunes des quartiers dits « sensibles » à la politique. Fondation nationale des sciences politiques : 2001
- CHARVET Dominique, ANDRIEU Pierre-Jean et LABADIE Francine. Jeunesse, le devoir d'avenir, Commissariat général du Plan. Paris, La Documentation française, 2001
- CLEMENT Serge, MANTOVANI Jean et MEMBRADO Monique. Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer. Les annales de la recherche urbaine. 1996, n°73, p.90-98
- FOUCAULD Jean-Baptiste. Pour une autonomie responsable et solidaire, Rapport de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes présidée, Commissariat Général au Plan, Avril 2002, 224 p
- ELLEFSEN Bjenk., HAMEL Jacques et WILKINS Maxime. La citoyenneté et le droit de cité des jeunes. Sociologie et sociétés. 1999. Vol XXXI, n°, p.89-99
- FORETTTE Dominique, L'accueil des jeunes dans les centres de vacances et de loisirs, Rapport du Conseil Economique et Social, 2000
- FROSSARD, Michel, ENNUYER, Bernard (dir.). ""Travail familial, solidarité de voisinage et maintien à domicile des personnes âgées"". Cahiers de l'Ecole Nationale de la Santé Publique, n°3, mars 1988, 120 p."
- GOUX-BAUDIMENT Fabienne, HEURGON Edith et LANDRIEU José (dir.) Expertise, débat public : vers une intelligence collective, Cerisy, Editions de l'Aube, 2001, 411 p



- KOKOREFF Michel. Jeunes et espaces urbains. Bilan des recherches en France 1977-1994. Sociologie et sociétés. 1996, vol. XXVIII, n°1, p. 159-176
- LANDRIEU José et LENA Véronique. Cinq histoires pour changer le monde (sans trop se raconter d'histoires). Ed de l'Aube. Col essai. 2002, 151 p
- MAUGER G., BENDI R. et VON WOLFFERSDORF. Jeunesses et sociétés. Paris, Armand Colin : 1994
- MAURER Sophie. Ecole, famille et politique : socialisations politiques et apprentissage de la citoyenneté. Bilan des recherches en sciences politiques. CNAF. Dossier d'étude : 2000, n°15, 74 p
- MITRANI Monique, L'accès aux vacances des jeunes adultes de 18-25 ans. Rapport du Conseil Economique et Social. 2001
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel et BODY-GENDROT Sophie (sous la dir), La ville et l'urbain. L'Etat des savoirs, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2000, 442 p.
- ROSENTAL, Paul-André. Les Sentiers Invisibles. Espaces, familles, migrations dans la France du XIXème siècle. Paris : Editions de l'EHESS, 1999, 255 p.
- SENNET Richard. - The Corrosion of Character. The Personal Consequences of Work in the New Capitalism - New York : W. W. Norton, 1998, 176 pages
- TALMY, Robert. - Histoire du Mouvement familial français, 1896-1939, préface du Docteur Monsaingeon, Paris: Union Nationale des Caisses d'Allocations familiales, 2 vol., 1962, 313 p. et 280 p.
- YONNET, Paul, Union Nationale des Associations familiales. Familles, Quatre-vingt mots clés. 1945-1995. L'UNAF a cinquante ans. Paris: ESF, 1995, 284 p.

### **Thème La gestion des âges dans l'entreprise : 9 références**

- Jeunes et marché du travail : comparaison européenne. La revue de l'IRES, 1999, n° 31
- BRISSET Claire. Le travail des enfants. La documentation française. Problèmes politiques et sociaux : 2000, n°839, p.3-71
- CAU-BAREILLE D. et VOLKOFF M. Vieillesse et informatisation dans le tertiaire. Une approche par l'analyse de l'activité de travail , Travail et emploi, 1998, n° 76.
- DAVID Hélène. Rapport sociaux et vieillissement de la population active. Sociologie et sociétés. 1995, vol. XXVII, n°2, p. 57-68
- GAUTIE Jérôme. Destabilisation des marchés internes et gestion des âges sur le marché du travail : quelques pistes. CEE. Document de travail. 2002, n°15, 34 p
- MINNI Claude et TOPIOL Agnès. Les entreprises se préoccupent peu du vieillissement démographique. DARES. Premières synthèses. 2002, n°15,1, 8 p
- MOLINIE Anne-Françoise., Parcours de travail et fin de vie active dans différentes générations. CEE. Quatre pages. 2001, n°48, 4 p
- ROUQUETTE Cécile. L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations. INSEE. INSEE Premières : 1999, n°643, 4 p
- VOLKOFF S., MOLINIE A-F. et JOLIVET A. 2000, Efficaces à tout âge ? Vieillesse démographique et activités de travail, CEE, 2000, dossier n° 16.

## **Thème Les effets d'âge et de génération : 20 références**

- Regard vers le XXI<sup>ème</sup> siècle. Informations sociales. CNAF. 1990, n°80
- Communication et personnes âgées. Réseaux, n° 96, 1998
- Classes d'âge et classes sociales. Actes de la recherche en sciences sociales, 1979, n° 26-27
- BIDEAU Alain, BOURDELAIS Patrice, LEGARE Jacques (dir.). De l'usage des seuils : structures par âges et âges de la vie. Paris : Société de démographie historique, 2000, 317 p.
- BIROUSTE Jacques. Le passage à l'euro : une opération à risques sur le fait social total. Retraite et société : 1998, n°23, p. 63-85
- BODIER Marceline. Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de consommation. Economie et statistique : 1999, n°324-325, p. 163-180
- BOURDELAIS Patrice. L'âge de la vieillesse. Odiles Jacob : 1993, 439 p
- BRECHON Pierre et TCHERNIA Jean-François. L'évolution des valeurs des Français. Futuribles : 2000, n°256, p. 5-20
- CREDOC. Un printemps comme les autres: niveau de vie, solidarité familiale, justice: des opinions apaisés. Consommations et Modes de vie, n°12, sept. 1986, 4 p."
- DESJARDINS Bertrand et LEGARE Jacques. Le seuil de la vieillesse : quelques réflexions de démographes. Sociologie et société: 1984, vol. XVI, n°2, p. 37-48
- HEIKKINEN Riitta-Liisa. Aging in an autobiographical context.
- LANGEVIN Annette. La construction des bornes d'âge. Revue française des affaires sociales, 1997, n° 10, p.37-54
- LEVY Michel-Louis. Raisonner sur le vieillissement. INED. Population et sociétés : 1998, n°341, 4 p
- LORIAUX Michel. Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal : restructuration des âges et modification des rapports sociaux. Sociologie et sociétés : 1995, vol. XXVII, n°2, p. 9-26
- MASSE Jacqueline et BRAULT Marie-Marthe. Sociétés, vieillissement et stratifications des âges. Sociologie et sociétés : 1984, vol. XVI, n°2, p. 3-14
- McMULLIN Julie Ann. Diversity and the state of sociological aging theory. The Gerontologist : 2000, vol. 40, n°5., p. 517-530
- PASSUTH Patricia et BENGSTON Vern. Sociological theories of aging : current perspectives and future directions in Emergent theories on aging, 1988, p. 333-355
- PITROU Agnès. De la transformation des classes d'âge à l'évolution des rapports sociaux. Sociologie et sociétés : 1995, vol. XXVII, n°2, p. 27-42
- RUTH Jan-Erik, BIRREN James et POLKINGHORNE Donald. The projects of life reflected in autobiographies of old age. Ageing and society, 1996, n°16, p. 677-699
- VOLATIER Jean-Luc. Les nouvelles tendances de la consommation. La documentation française. Problèmes politiques et sociaux : 1999, n°816, p.3-77

## **Thème Les relations entre générations : 63 références**

- Entre les générations. Projet, 1998, n°256
- Les trajectoires des jeunes : distances et dépendances entre générations. Economie et statistiques. 1997, n°304-305
- The Missing Middle. Working Families and the Future of American Social Policy, New York, W. W. Norton, 2000, 207 pages
- Générations et filiation. Communications, n°59

- ARNET CONNIDIS I. et McMULLIN J.A., Sociological ambivalence and family ties : a critical perspective, *Journal of Marriage and Family*, N°64, August 2002, p. 558-567
- ARNET CONNIDIS I. et McMULLIN J.A., Ambivalence, family ties and doing sociology, *Journal of Marriage and Family*, N°64, August 2002, p. 594-601
- ARRONDEL Luc et MASSON André. Les transferts entre génération. L'Etat, le marché, la famille. *Futuribles* : 1999, n°247, p. 5-40
- ATTIAS-DONFUT, Claudine. *Sociologie des Générations. L'Emprunte du temps*. Paris : PUF, 1988, 249 p.
- ATTIAS DONFUT Claudine, *Générations et âges de la vie*. Paris : PUF, 1991
- ATTIAS-DONFUT Claudine. *Les solidarités entre générations. Vieillesse, famille, Etat*, Paris, Nathan, 1995
- ATTIAS-DONFUT Claudine. *Rapports de générations : transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale*. *Revue française de sociologie* : 2000, vol. 41, n°4, p. 643-684
- ATTIAS-DONFUT, Claudine. *Solidarités invisibles entre générations*. *Problèmes Economiques*, n°2537, 8 octobre 1997, p.22. (Cet article est la reprise de l'article paru dans la revue *Projet*, en mars 1997).
- ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole et SEGALIN Martine. *Le nouvel esprit de famille. Enquête tri générationnelle*, d'Ed. Jacob, 2002
- ATTIAS-DONFUT Anne-Marie. *La notion de génération dans la symbolique du temps*. In BIROUSTE Jacques. *Empreintes et figures du temps*, ERES, 1990, p. 61-75
- BARRY, C. de et al. *Les aides financières entre ménages*. *INSEE Première*, n° 441, avril 1996, p.1-4.
- BENGSTON V. et alii, *Solidarity, conflict, and ambivalence : complementary or competing perspectives on intergenerational relationship?*, *Journal of Marriage and Family*, N°64, August 2002, p. 577-584
- BLANPAIN Nathalie et PAN KE SHON Jean-Louis. *La sociabilité des personnes âgées*. *INSEE. INSEE Premières* : mai 1999, n°644
- BLANPAIN N. et PAN KE SHON J-L., *A chaque étape de sa vie, ses relations*, in *Données sociales, la société française*, INSEE, 1999, p.346-353
- BLÖSS T. *Liens de famille*, Paris, PUF: 1987
- BONVALET Catherine et MAISON Dominique. *Famille et entourage : le jeu des proximités*. In BONVALET Catherine et al.. *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*. PUF-INED, 1999, pp. 27-67
- BOURDELAIS Pierre. *Le nouvel âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob : 1993
- BOUTIN, Christine. *Le mariage des homosexuels ? CUCS, PIC, PACS et autres projets législatifs*. Paris : Critérium. 1998, 200 p.
- CASSAN Francine, MAZUY Magali, TOULEMON Laurent. *Douze millions et demi de grands-parents*. *INSEE. INSEE premières* : 2001, n°776, 4 p
- CASTELLAN Y. *Les grands-parents, ces inconnus*, Paris, Bayard, 1998
- CHAUVEL Louis. *La responsabilité des générations*. *Projet*, 2001, n°266, p.14-22.
- CHAUVEL Louis. *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au 20e siècle*, Paris : PUF, 1998.
- CHAUVIERE, Michel, MESSU, Michel. *Année Internationale de la famille: Familles et Solidarités. Sélection Bibliographique. Rapport multigraphié*, 1994, 26 p.
- COLEMAN James. *The Asymmetric Society*. New-York : Syracuse, 1983, 291 p.
- CRENNER Emmanuelle, DECHAUX Jean-Hugues et HERPIN Nicolas. *Le lien de germanité à l'âge adulte*. *Revue française de sociologie* : 2000, vol. 41, n°2, p. 211-239
- CURRAN Sara R., *Agency, accountability, and embedded relations : what's love got to do with it*, *Journal of Marriage and Family*, N°64, August 2002, p. 577-584

- DE SINGLY François. Sociologie de la famille contemporaine. Nathan. Col 128. 1993. 128 p
- DUFOUR, Ariane, HATCHUEL, Georges. La Solidarité familiale mise à l'épreuve. Les Français et la dépendance des personnes âgées. *Consommation et Modes de vies*, n° 60, juillet 1991, 4 p.
- EISENSTADT. From generation to generation. Age group and social structure, New York, Free Press, 1956
- GISSOT, Claude, Centre d'Etudes des Revenus et des coûts. Les Personnes âgées apportent aujourd'hui une aide non négligeable à leurs descendants. *Notes et Graphiques*, n°18, mars 1992.
- GODARD F. La famille, affaire de générations, Paris, PUF,1992
- HUDE Henri (président); BONJOUR Delphine, MULLER Isabelle (rapporteurs). Conférence de la Famille, Mission Gisserot. Pré-rapport du groupe IV Relations Intergénération. Multigraphié, le 28 novembre 1996, 250 p.
- KAUFMANN, Jean-Claude. Faire ou faire-faire? Familles et services. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 1996, 248 p.
- KEYFITZ N. Le remplacement des générations dans une période de transition, *Population* : 1995, n° 6.
- LENOIR, Rémi. Politique familiale et construction sociale de la famille, *Revue Française de Science Politique*, n°41 (6), décembre 1991.
- LENOIR, Rémi. La famille, une affaire d'Etat. *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°113, vol.6, 1996, p.17-30.
- LEVY Michel Louis. D'une génération à la suivante. INED. *Population et sociétés* : 1996, n°316, 4 p
- LUSCHER K. Intergenerational ambivalence : further steps in theory and research, *Journal of Marriage and Family*, N°64, August 2002, p. 585-593
- MANNHEIM K, Le problème des générations, Paris, Nathan, 1928, traduction 1990,
- MARPSAT, Maryse. Les échanges au sein de la famille. Héritages, aides financières, gardes des enfants et visites aux grands parents. *Economie et Statistiques*, INSEE, n° 239, janvier 1991, p.59-66.
- MEAD M, Le fossé des générations, Paris, Denoël, 1970-1979, traduction 1971-79,
- Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, Service de l'Information et de la Communication. Année Européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations: les Actions menées en France. Paris: Ministère des Affaires Sociales, 1994, 67 p.
- MINONZIO, Jérôme. L'émergence des concepts de solidarité familiale et de solidarité entre les générations dans le débat public en France depuis 1975 : vers un nouveau rapport entre l'Etat et la famille. DEA, IEP de Paris, 1998, 102 p
- PADIS Marc-Olivier. 1968-1998. Ou est passé le conflit des générations ?. *Esprit*, n°5:n°242, p. 148-156.
- PAUGAM, S., ZOYEM J.P. Le soutien financier de la famille: une forme essentielle de la solidarité. *Economie et Statistiques*, INSEE, n° 308-309-310, 1997, p.187-210.
- PILLEMER K. et SUITOR J., Explaining mother's ambivalence toward their adult children, *Journal of Marriage and Family*, N° 64, August 2002, p. 602-613
- PIN Stéphanie et al. La dynamique de la vie familiale et amicale durant la grande vieillesse. *Gérontologie et société* : 2001, n°98, p. 85-101
- PITROU, Agnès. Relations entre les générations et insertion sociale. Thèse de doctorat de 3ème cycle en sociologie, sous la direction de Pierre BOURDIEU. Université de Paris V, 1976, 316 p.
- PREEL Bernard. Le choc des générations. Paris : La Découverte, 2000.
- PREEL Bernard. Le choc des générations, *Sociétal*, 1996-12, n°3, p.35-40
- QUENIART Anne et HURTUBISE Roch. Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille. *Sociologie et sociétés* : 1998, vol30, n°1, p. 133-143

- RENAUT Sylvie. Vivre ou non à domicile après 75 ans : l'influence de la dimension générationnelle. *Gérontologie et société* : 2001, n°98, p. 65-83
- ROBERT-BOBEE Isabelle. Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille. *INSEE. INSEE Premières* : 2002, n°826, 4 p
- ROUSSEL, Louis. La Solidarité Intergénérationnelle. Essai de perspectives. Association Internationale des Démographes de Langue Française, AIDELF. Ménages ,familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes, Séminaire International d'Aranjuez (27-30 sept. 1994). Paris: PUF, 1996, p. 589-601."
- ROYAL, Ségolène. Le Printemps des Grands-parents. La nouvelle alliance des âges. Paris: Robert Laffont, 1987, 276 p.
- SETTERSTEN Richard et HÄGESTAD Gunhild. What's the latest ? Cultural age deadlines for family transitions. *The gerontologist* : 1996, vol. 36, n°2, p. 178-188
- SINGLY, François de, MARTIN, Claude, MUXEL, Anne et alii., Institut de l'Enfance et de la Famille (IDEF). La Famille en questions. Etat de la Recherche. Paris: Syros, 1996, 325 p. (ce livre est le compte rendu du colloque du 19-20-21 janvier à l'UNESCO)
- THERY, Irène. Couple, Filiation et Parenté aujourd'hui. Le Droit face aux mutations de la famille et de la vie privée. Rapport au Ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. Rapport multigraphié, mai 1998, 276 p.
- TRIBALAT Michèle. La transmission de valeurs traditionnelles. *Informations sociales* : 2001, n°89, p. 64—71

### **Thème La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale : 88 références**

- Social et décroissance. *Informations sociales. CNAF. 2002, n°98*
- Avenir de la protection sociale. *Informations sociales. CNAF. 2001, n°96*
- Protection sociale : au politique de trancher. *Projet. 1998, n°242*
- Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires. DARES et DIJ. La documentation française. *Cahier travail et emploi* : 1996, 225 p
- Démographie et emploi : le grand retournement. *Sociétal. 1999, n°25, p. 13-52*
- Papy-boom et retraite : la France va droit dans le mur. *Liaisons sociales. Septembre 2001, n°24, p.16-30.*
- La Politique familiale globale, un avis du Conseil Economique et Social, *Liaisons sociales, documents, n° 65, 15 juin 1981, 4 p*
- ALGAVA E. et PLANE M, Vieillesse et protection sociale. Comparaison de six pays de l'union européenne , *Revue de l'OFCE, 2001, n° 79, pp 261-314.*
- ANDERSON Michael et al., Sooner rather than later ? Younger and middle aged adults preparing for retirement. *Gerontology and society. 2000, n° 20, p. 445-466*
- ANGLARET, David et CANCE, Raphaël. Le papy-boom renforce l'activité des séniors. *DARES. Premières synthèses. 2002, n°15.2*
- ARBER, Sara, ATTIAS-DONFUT, Claudine. The Myth of Generationnal Conflict : the Family and State in ageing societies. London : Routledge, 1999.
- AUDIT COMMISSION, Making a reality of community Care. London : HMSO 1986.
- BAYLEY M. .Mental Handicap and Community Care : a study of Mentally handicapped People in Sheffield. London : Routledge and Kegan, 1973.
- BECKER, Gary. The family and the State , Supplement to Chapter 11. A Treatise on Family, Harvard University Press, 1991.

- BLANCHET, Didier et MONFORT, Jean-Alain. L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans. INSEE. INSEE Premières. 1996, n°448, 4 p
- BOISARD, Pierre. La politique familiale en France, 1960-1980: bilan et perspective. Travail et Société, vol. 8, n° 4, oct.-déc. 1983, p. 445-456.
- BONNET Michel. Les rapports au temps et à l'espace des retraités. Recherche Transport Société. 1990, n°25, p 39-49
- BONNET Maurice. Les personnes âgées dans la société. Rapport Conseil Economique et Social. 001
- BORNAT, A et al.. Community Care : a Reader. London : Macmillan/ Open University, 1993
- BREGIER Odile. Les préretraites et les mesures en faveur des chômeurs âgés en 1999. DARES. Premières synthèses : 2000, n°49.2, 8 p
- BRIN Hubert. La politique familiale française: séances des 24 et 25 septembre 1991. Rapport au Conseil Economique et Social , Journal Officiel, 1991, 161 p.
- BULMER, The Social basis of the community care, London : Unwin Hyman 1987.
- BURNEL Roger. La politique familiale globale: séance du 26-27 mai 1981. Conseil Economique et Social. Journal Officiel, 1981, p. 613-617.
- CALOT Gérard et SARDON Jean-Paul. Vieillesse démographique et protection sociale. Futuribles : 1999, n°244, p. 19-46
- CALOT G. et CHESNAIS J-C. Le vieillissement démographique dans l'Union Européenne à l'horizon 2050 : une étude d'impact, Futuribles, 1997, n°6.
- CURAPP, CHEVALLIER, Jacques(dir.). La solidarité, un sentiment républicain ? Paris : PUF, 1992, 202 p.
- CLOAREC Nathalie. Les passages de l'emploi à la retraite. DARES. Premières synthèses : 2000, n°05.1, 11 p
- CODACCIONI, Colette. La Politique familiale, rapport au Premier Ministre. Multigraphié, octobre 1993, 425 p.
- COMMAILLE Jacques, La politique française à l'égard de la famille , Regards sur l'Actualité, n° 237, janvier 1998, p. 16-25.
- COMMAILLES, Jacques. Misères de la Famille. Question d'Etat. Paris : Presses de Sciences Po., 1996.
- DE PERTHUIS Christian. Papy-boom : attention au choc ! Sociétal : 2001, n°34, p. 10-15
- DECHAUX, Jean-Hugues. L'Etat et les solidarités familiales. In PAUGAM, Serge (dir.), L'Exclusion, l'état des savoirs. Paris: La Découverte,1996, p. 530-539.
- DELANNOY B.et al. Un essai de prospective sur les retraites en France à l'horizon 2040, Travaux de Recherche et de Prospective, 2001, n° 14.
- DESSERTINE, André, KERSCHEN, Nicole. Handicap, vieillesse dépendance. Un siècle de réglementation : convergences et divergences. Gérontologie et Société, n° 65, juin 1993.
- DU GRANRUT Charles. L'impact du vieillissement démographique en France à l'horizon 2020-2040. Futuribles : 2000, n°250, p. 23-34
- FINCH J., GROVES D. Community Care and the family : a case for equal opportunities. Journal of Social Policy, 9, 4, p. 487-511.
- FINCH Janet. Family obligations and Social changes, Cambridge : Polity Press. 1989
- FINCH, Janet. Do Families Support Each Other More or Less than in the Past? in DRAKE, Michael. Time, Family and Community. Perspectives on Family and Community History. The Open University / Blackwell, 1993, p. 91-105.
- GAULLIER Xavier. Ages et emplois : les fins de carrière revisitées. Gérontologie et société. 1998, n°85, p. 79-90
- GAULLIER Xavier. La protection sociale et les nouveaux parcours de vie. Esprit : 2001, n°272, p. 93-111

- GAULLIER Xavier. La mutation des âges : emploi et protection sociale. Etudes, 2000, n°392, p.169-182
- GAULLIER Xavier. Réforme des retraites, marché du travail et temps de vie. Esprit. 1999, n°257, p. 108-138
- GAUTHIER, Anne-Hélène. The State and the Family : a comparative of family policies in industrialized countries. Oxford : Clarendon Press, 1996, 262 p.
- GILLOT Dominique. Pour une Politique de la famille rénovée. Rapport de Madame Dominique Gillot, députée du Val d'Oise à Monsieur Lionel JOSPIN, Premier Ministre et à Madame Martine AUBRY, Ministre de l'Emploie et de la Solidarité. Rapport multigraphié, 1er juin 1998, 70 p.
- GISSEROT Hélène (président); TICHOUX Corinne, TRICOT Christiane, DE LEGGE Dominique. Pour une politique globale de la famille. Rapport du comité de pilotage de la famille. Multigraphié, février 1997, 120 p.
- GRECIANO Pierre-Alain. Retraites : réformes et débats. La documentation française. Problèmes politiques et sociaux : 1999, n°817-818, p.3-123
- GRENIER Pascale, Deux contributions sur la dépendance et équité, INSEE, Document de travail, Mars 1997
- GRIFFITHS, Sir R. Community Care : Agenda for Action. London : HMSO, 1988
- GUILLEMARD, Anne-Marie ; LEGARD, Jacques ; ANSART, Pierre. Entre travail, retraite et vieillesse : le grand écart. L'Harmattan, 307 p"
- GUILLEMARD Anne-Marie. Sortie précoce du marché du travail et mutations du cycle de vie en Europe. Gérontologie et société 1997-06, n°81, p.71-90
- GUILLEMARD, Anne-Marie. Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse. Paris : PUF 1986.
- HALETT, C. . The Children Act 1989 and Community Care : comparisons and contrasts. Policy and Politics, vol. 19, n°4, 1991, p. 283-292. Department of Health, Caring for People, London : HMSO, 1990
- HARDING, Lorraine Fox. Family, State and Social Policy. Mac Millan Press : London, 1996, 262 p.
- Home Office, Ministerial Group on the Family. Supporting the families. London : Home Office, 1998, 39 p.
- JOBERT, Bruno. Représentations sociales controversées et débat dans la conduite des politiques publiques. Revue Française de Science Politique, vol. 42, n°2, 1992, p.219 -233.
- JONES Helen, MILLAR Jane (editors). The politics of the Family. Aldershot : Avebury, 1996
- LAROQUE, Pierre, Haut Comité de la population et de la famille. Rapport de la commission d'études des problèmes de la vieillesse. Paris : Documentation Française, 1962.
- LATTES, Gérard et VOLOVITCH, Pierre. La protection sociale. INSEE. INSEE "Premières. 1996, n°461, 4 p
- LAVILE D'EPINAY C, Entre retraite et vieillesse , Réalités sociales, Lausanne, 1996
- LE GALL, Didier, MARTIN, Claude. Familles et Politiques sociales: dix questions sur le lien familial contemporain. Paris: L'Harmattan, 1996, 271 p.
- LEVY Michel-Louis. Les cinquante ans du baby-boom. INED. Population et sociétés. 1996, n°311, 4 p
- MAGNIADAS, Jean. La politique familiale: genèse, développements, enjeux actuels. La Pensée, n° 295, avr.- juin 1994, p. 45-69
- MARCHAND O. et SALZBERG L. La gestion des âges à la française, un handicap pour l'avenir ?. Données sociales, 1996
- MARCHAND Olivier, MINNI Claude et THELOT Claude. La durée d'une vie de travail, une question de génération ?. DARES. Premières synthèse : 1998, n°50.2, 12 p

- MARTIN, Claude. Entre Etat et famille providence. LAVILLE, Jean-Louis. L'Economie solidaire: une perspective internationale. Paris: Desclée de Brower, 1995, p. 223-251.
- MARTIN, Claude. Vieillesse, dépendance et solidarités en Europe. Redécouverte des solidarités informelles et enjeu normatif". in ATTIAS-DONFUT, Claudine (dir.). Les Solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat. Paris: Nathan, 1995, p. 223-242."
- MEANS, Robin, SMITH, Randhall. From poor laws to community care. Bristol : Policy Press, 1998, 371 p.
- MESNARD Odile. Les retraites en 2000. DREES. Etudes et résultats. 2001, n°147, 12 p
- MESSU, Michel. Les Politiques familiales: du natalisme à la solidarité. Paris: Editions Ouvrières, 1992, 142 p.
- MORGAN, Patricia M. . Farewell to the family ? Public policy and family breackdown in Britain and in the USA. London : IEA Health and Welfare Unit, 1995, 194 p.
- MORONEY Robert M.. Shared Responsibility : Families and Social Policies. New York : Adline Pub. Co., 1986, 218 p.
- MORONEY Robert M. The Family and The State, 1976.
- NACAB, Hard Times for Social Fund applicants, London : NACAB, 1989.
- PAILLAT P. Passages de la vie active à la retraite, Paris, PUF, 1989
- PARANT Alain. Le vieillissement démographique de l'Union européenne. INED. Population et sociétés. 1997, n°321
- PARANT Alain. Le revenu des retraités. INED. Population et sociétés : 2000, n°356, 4 p
- PEDERSEN, Susan. Family, dependence and the origins of the Welfare State. Britain and France 1914-1945. Cambridge : Cambridge University Press, 1993, 478 p.
- QUINTREAU Bernard. Ages et emploi à l'horizon 2010. Rapport du Conseil Economique et Social. 2001
- RANDALL, G. Homeless and hungry. London : Contrepoint Soho.
- ROCHEFORT R. Vive le papy-boom, Paris, Odile Jacob,2000
- SANTELMANN Paul. La formation professionnelle continue. La documentation française. Problèmes politiques et sociaux : 1999, n°816, p.3-77
- SCHULTHEIS, Franz. Sozialgeschichte der Französischen Familienpolitik., Frankfurt/Main : Campus-Verl. 1988, 425 p.
- SCULTHEIS, Frantz (dir.), SINGLY, François de (dir.). Affaires de famille, Affaires d'Etat. Actes du colloque franco-allemand de sociologie de la famille, organisé par l'Institut de formation et de recherche en action sociale (IFRAS) et le Goethe Institut de Nancy. Joinville-la-Malgrange: Editions de l'Est, 1991, 213 p.
- SHEPPARD HAROLD L. Changements dans les politiques concernant le travail et la retraite. Sociologie et sociétés. 1984, vol. XVI, n°2, p. 63-68
- SMITH Joan, The Ideology of ""family and community"" : New Labour abandons the Welfare State. Socialist Register, 1997, p. 176-196."
- TARTARIN, Robert, BOUGET, Denis, TRIPIER, Pierre, FROSSARD, Michel, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés. Le prix de la dépendance. Comparaison des dépenses des personnes âgées selon leur mode d'hébergement. Paris: La Documentation Française, 1990, 413 p.
- TEULADE René, L'avenir des systèmes de retraites, Rapport du Conseil économique et social, 2000
- WALKER, Alan (dir.). Community Care : The Family, The State and the Social Policy. Oxford : Blackwell, 1982.



## **Thème La prospective des temps sociaux et familiaux : 31 références**

- Regards sur l'Allocation Parentale d'Education. Recherches et prévisions. CNAF. 2000, n°59, p. 1-58
- Politiques familiales et vies de femmes. Lien social et politiques : 1996, n°36
- Les temps de notre temps : enjeux, incertitudes, complexité. Revue française des affaires sociales. 1998, n°3
- ALGAVA Elisabeth. Quel temps pour les activités parentales ?. DREES. Etudes et résultats : 2002, n°162, 12 p
- ANXO Dominique, FLOOD Lennart et Kocoglu Yusuf. Allocation du temps et partage des tâches en France et en Suède. DARES. Premières synthèses : 2001, n°11.2, 7 p
- ANXO Dominique. Recomposition du temps de travail, rythmes sociaux et modes de vie : une comparaison France-Suède. Travail et emploi, 1998, n°74, p.5-20
- BAILLY Jean-Paul, Le temps des villes : pour une concordance des temps dans la cité. Rapport au Conseil économique et social. 2002
- BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès (sous la dir.). Partage des temps et des tâches dans les ménages. La documentation française. Cahier Travail et emploi : 2001, 143 p
- BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès, RIVIER Sabine et MARCHAND Olivier. Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps. DARES. Premières synthèses : 2000, n°20.1, 7 p
- BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès. Régulation familiale, marchande ou politique : les variations de la relation travail-famille. Sociologie et sociétés : 1995, vol. XXVII, n°2, P. 69-85
- BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès et MARCHAND Olivier. Famille et marché du travail dans les pays développés au seuil de l'an 2000. DARES. Premières synthèses : 2000, n° 11.1, 8 p.
- BRACHET Sandra. Politique familiale et assurance parentale en Suède : une synthèse. CNAF. Dossier d'étude, 2001, n°21, 63 p
- BUE Jennifer et ROUGERE Catherine. L'organisation du travail : entre contrainte et initiative. Résultats de l'enquête Conditions de travail de 1998. DARES. Premières synthèses: 1999, n°32.1, 8 p
- BUE Jennifer. Temps partiels des femmes : entre ""choix"" et contraintes. DARES. Premières synthèses : 2002, n°08.2, 8 p"
- CICCHELLI Vincenzo. La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant : travail, égalité du couple et transformations de soi. CNAF. Recherches et prévisions. : 2001, n°63, p. 33-45
- DESPLANQUES, Guy. ""Garder les petits : organisation collective ou solidarité familiale"". Paris: INSEE, Données Sociales, 1993."
- DJIDER Zohor. Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent. INSEE. INSEE Premières : mars 2002, n°834, 4 p.
- DUMONTIER Françoise et PAN KE SHON Jean-Louis. En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs. INSEE, INSEE Premières : 1999, n°675, 4 p
- FAGNANI Jeanne. Lacunes, contradictions et incohérences des mesures de conciliation travail/famille : bref bilan critique. Droit social, 1998, n°6, p.596-602.
- FAGNANI Jeanne et LETABLIER Marie-Thérèse. Famille et travail : contraintes et arbitrages. La documentation sociale, Problèmes politiques et sociaux : 2001, n°858, p. 3-78
- GIAMPINO Sylviane. Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?. Albin Michel. 2000, 298 p.
- GUILLEMARD Anne-Marie. La transformation des temps de travail sur le cycle de vie dans les sociétés européennes, rapport, 2001

- HEURGON Edith et LANDRIEU Josée. Prospective pour une gouvernance démocratique. Cerisy. Editions de l'Aube. 2000. 379 p.
- KIERMAN and WICKS. Family change and Future Policy. Joseph Rowntree Foundation, 1990., p. 14.
- LETABLIER Marie-Thérèse et RIEUCAU Géraldine. La garde des enfants : une affaire d'Etat ? CEE. Document de travail : 2001, n°06,
- LUROL Martine. Le travail des femmes en France : trente ans d'évolution des problématiques en sociologie (1970-2000). CEE. Document de travail. : 2001, n°07
- MEDA Dominique. Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles. Paris : Flammarion, 2001, 199 p.
- OBADIA Alain. Entreprendre la ville : nouvelles temporalités - nouveaux services. Colloque de Cérisy. Editions de l'Aube. 1997, 462 p
- PAQUOT Thierry. Le quotidien urbain : essais sur les temps des villes. Préf. de Edmond Hervé Paris : Ed. la Découverte : Institut des villes, 2001 191 p.
- UNION EUROPEENNE. Conciliation de la vie professionnelle et familiale et qualité des services de soins : rapport sur les recherches existant dans l'Union européenne / Commission européenne, Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.
- WEBER Florence. Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ?, Genèses, 1996, n°25, p.5-28

## ANNEXE 2 : 23 Fiches de lectures

<b>Nomenclature</b>	<b>GALLAND Olivier. Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations. Revue française de sociologie : 2001, vol. 42, n°4, p. 611-640</b>
<b>Thématique</b>	Les nouveaux âges de la vie
<b>Problématique</b>	Comparer les interprétations sociologiques qui décrivent la période de vie entre l'enfance et l'âge adulte. L'auteur confronte ainsi la thèse parsonnienne d'une culture des jeunes en opposition à celle des adultes à l'idée de l'émergence d'un nouvel âge de la vie plus en continuité.
<b>Références théoriques</b>	La jeunesse comme nouvel âge de la vie
<b>Méthodologie</b>	Confronte l'article de Parsons de 1942 "age and sex in the social structure of united states" qui fit état d'une des premières analyses sociologiques de la jeunesse aux résultats d'une enquête "l'entrée dans la vie adulte" complémentaire à l'enquête emploi réalisée par l'INSEE en 1992 sur l'exploitation de calendriers de vie retraçant la situation de jeunes en matière de vie professionnelle, résidentielle et matrimoniale.
<b>Résultats</b>	<p>La thèse parsonnienne insiste sur la forte distinction culturelle entre la jeunesse et les deux âge de la vie qui l'encadrent. La youth culture des adolescents est ainsi selon lui l'âge de l'irresponsabilité et de la frivolité, dominée par l'opposition avec la culture adulte et caractérisée par la forte séparation entre les rôles masculins et féminins.</p> <p>La notion d'adolescence prolongée ou de post-adolescence revoit à un état où les jeunes se complairaient à s'y installer ou une stratégie des générations aînées de les y maintenir pour conserver leurs intérêts. Or selon l'auteur la jeunesse se démarque radicalement de l'adolescence. Il insiste plutôt sur des distinctions fonctionnelles qui font de la jeunesse un âge spécifique du cycle de vie de construction de son identité, de définition de ses aspirations sociales et de préparation à la vie adulte.</p> <p>La désynchronisation du franchissement des seuils professionnels et familiaux mis en évidence dans l'enquête INSEE de 1992, démontre l'émergence d'une phase intermédiaire constituée de la combinaison de plusieurs situations et statuts qui ne recouvrent pas seulement la prolongation de l'adolescence. De plus, un modèle unisexe d'entrée dans la vie adulte apparaît même s'il concerne uniquement les individus ayant poursuivi des études supérieures. Les différenciations des rôles sexués ne sont plus que des réminiscences d'un modèle traditionnel qui est réactivé par le contexte plus difficile d'entrée dans la vie active (à bas niveaux d'études les filles renoncent plus facilement à exercer un emploi et s'engagent plus rapidement dans une vie familiale tandis que les garçons prolongent leur cohabitation familiale en attendant de trouver un emploi).</p> <p>Les travaux plus récents nuancent toutefois l'hypothèse de la jeunesse comme phase de la vie distincte et introduisent le rôle de la famille et des dispositifs institutionnels dans sa structuration. Ainsi le départ du foyer parental ne constitue pas un seuil uniforme permettant de mesurer les évolutions en fonction des générations. L'âge de départ du domicile familial est relativement stable car les parents financent de plus en plus un logement autonome pour leur enfants. Seul le retard de l'installation dans un logement indépendant est constaté de manière longitudinale. Cette distinction témoigne d'un soutien informel de la famille dans l'accès des jeunes à une autonomie partielle et réversible pour compenser les désavantages de l'entrée sur le marché du travail.</p> <p>De la même manière, la prolongation des études n'apparaît pas un facteur explicatif suffisant du ralentissement de l'accès à l'indépendance. La fin des études ne représente pas dans tous les pays un marqueur symbolique aussi puissant qu'en France, dans les pays nordiques le cumul de la poursuite d'études et de l'exercice d'un premier emploi à temps partiel est courant. L'accès à l'âge adulte suppose de posséder un certain nombre d'attributs : un emploi stable, une autonomie résidentielle, une indépendance financière et une stabilité affective). Les différences de rythme d'accès à l'âge adulte proviennent des contextes culturels et des dispositifs de soutien ou d'accompagnement mis en place dans chaque pays qui font intervenir selon les cas la famille ou la puissance publique. Le modèle familialiste méditerranéen se fonde plutôt sur le rôle central de la famille tandis que le modèle public nordique met en avant l'aide sociale. La France se situe dans une position intermédiaire "une forme d'aide à distance qui leur permet d'expérimenter une première forme d'autonomie sans rompre totalement les liens de l'enfance avec la famille".</p> <p>L'auteur conclue sa démonstration par la perte de pertinence du modèle parsonnien opposant la culture adolescente à l'âge adulte alors que le système actuel de valeurs est au contraire de plus en plus homogène et continu entre les générations. Il entérine enfin la constitution de la jeunesse comme nouvel âge de la vie en continuité dans le cycle de vie.</p>
<b>Résumé analytique</b>	La jeunesse pourrait ainsi être définie comme " l'apprentissage progressif des responsabilités sous protection plus ou moins rapprochée, selon les situations nationales, de la famille et / ou de l'Etat".La jeunesse "n'est pas une parenthèse, elle s'établit plutôt une continuité entre les deux âge de la vie, l'adolescence et l'âge adulte, qui étaient clairement opposés autrefois : continuité à la fois parce que les différents attributs de l'âge adulte sont rassemblés par étape sur une durée de plusieurs années ; continuité aussi parce que chaque étape se fragmente en plusieurs situations qui établissent une transition progressive entre le point de départ et le point d'arrivée".

<b>Nomenclature</b>	<b>BAUDELLOT C. et ESTABLET R. Avoir trente ans. 1968-1998, Paris, Seuil : 2000</b>
<b>Thématique</b>	Les nouveaux âges de la vie
<b>Problématique</b>	Eclairer l'évolution de la construction des âges dans la société française. Interroger l'allongement de la jeunesse et des périodes de formation sur les cycles de vie pour deux générations nées dans un contexte politique, social et économique spécifique avec des perspectives d'avenir différentes.
<b>Références théoriques</b>	<p>Une critique de l'hypothèse de l'avènement de la jeunesse comme nouvel âge de la vie : les temps de formation peuvent être évalués soit comme un temps investi dans une logique d'accumulation et d'investissement (théorie du capital humain) soit comme un temps perdu d'amortisseur du chômage.</p> <p>L'indicateur du salaire constitue un bon révélateur du statut social, de la place accordée aux individus dans la société et par analogie du remaniement des rapports entre classes d'âge.</p>
<b>Méthodologie</b>	<p>Un protocole d'observation et de collecte d'une soixantaine d'études statistiques qui a permis à partir d'une analyse secondaire de comparer à 30 ans d'intervalle (en 1968 et en 1998) la situation sociale, professionnelle et salariale des individus âgés à ces dates de 30 ans.</p> <p>Ce seuil a été arrêté parce qu'il ne représentait pas d'enjeux en termes de statut officiel, d'allocation ou de droits mais qu'ils incarnait par contre une césure significative dans le cycle de vie et permettait une approche intergénérationnelle puisque les trentenaires d'aujourd'hui sont les enfants des trentenaires d'hier.</p> <p>Cet ouvrage reprend des travaux présentés dans le cadre d'un séminaire de l'ENA.</p>
<b>Résultats</b>	<p>L'apparition d'un nouvel âge de la vie repose plus sur une mutation des étapes du cycle de vie. Les séquences ne s'enchaînent plus de manière linéaire. On assiste plutôt à une désynchronisation du franchissement de ces étapes avec la multiplication de calendriers atypiques.</p> <p>Mais ces formes d'expérimentations de l'entrée dans la vie adulte ne revêtent pas une signification identique pour tous. Ceux qui disposent d'un capital humain suffisant ont les capacités de vivre cette recomposition sous le mode de l'indépendance et du libre choix. Tandis que pour les autres, l'allongement de périodes d'insertion est imposée par les contraintes du marché du travail et constitue plus une déstabilisation subie de leur calendrier qu'une recomposition voulue.</p> <p>L'amélioration constante en 30 ans du niveau de formation n'a eu que peu d'incidence sur le niveau de chômage global. Pire, la durée de scolarisation n'a que relativement modifié le niveau de vie des personnes. Plus les temps de formation initiale ont dépassé les normes conventionnelles, plus le parcours d'insertion a été chaotique, et plus la probabilité d'obtenir un bas salaire est élevée.</p> <p>Alors que le modèle d'embauche du salaire croissant prévalait jusqu'en 1975, depuis les inégalités, les écarts de salaires, se creusent entre générations. La progression à l'ancienneté des générations plus âgées tranche avec la baisse de salaires des jeunes à l'embauche.</p> <p>Le nouvel âge de la vie implique plutôt la banalisation de la précarisation et de la dépendance des jeunes. L'accession généralisée à la formation a conduit à une dévalorisation des titres, au rendement décroissant des diplômes et à la perte de leur valeur promotionnelle. Cette érosion de la certification produit un phénomène de déclassement en cascade qui n'épargne personne. Même si les mieux dotés parviennent à renégocier leur capital, en bout de chaîne, l'horizon du chômage se dessine pour les moins diplômés.</p> <p>La contradiction entre la nécessité d'augmenter son capital scolaire et la difficulté à le valoriser par la suite est patente. Néanmoins la valeur travail demeure un axe structurant des trajectoires des jeunes et ces derniers ne peuvent s'extraire d'une logique d'investissement en capital humain. Pour les démunis le travail représente la condition du bonheur, pour les autres seulement une composante du bien être qui permet de développer l'accès à d'autres biens.</p> <p>C'est cette dissonance qui marque la solidarité entre classes d'âge et génération. Ce divorce entre un système de valeurs et la réalité du marché du travail nécessite de réviser la place accordée aux savoirs et aux compétences "les capabilités" dans notre société pour que chacun, quelque soit son âge, y trouve une place.</p>
<b>Résumé analytique</b>	"Ce bouleversement dans le régime des relations entre diplôme et emploi s'est traduit dans tous les milieux sociaux par un profond remaniement des valeurs et des comportements ayant trait aux rapports à l'école : surinvestissement généralisé mais aussi, pour les familles les moins expérimentées, difficultés croissantes de repérage et d'orientation" p. 149

<b>Nomenclature</b>	<b>GUILLEMARD Anne-Marie. Jalons pour une sociologie des politiques sociales. Sociologie et sociétés. 1984, vol. XVI, n°2, p. 119-128</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans la famille
<b>Problématique</b>	Proposer une grille de lecture des processus d'évolution de la politique française de la vieillesse à partir de l'hypothèse que les matrices des politiques sociales reflètent l'articulation et les tensions entre l'Etat et les forces sociales
<b>Références théoriques</b>	<p>Une approche compréhensive de la politique de la vieillesse pour en retranscrire diachroniquement les enjeux et périodiser les logiques d'action.</p> <p>L'auteur se réfère à l'analyse sociologique des conflits de classe et la sociologie des organisations</p>
<b>Méthodologie</b>	S'appuie sur des travaux empiriques menés dans le cadre d'une thèse de doctorat
<b>Résultats</b>	<p>L'auteur met à jour une périodisation des logiques de gestion de la vieillesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'inscription d'un droit universel à la retraite pour les travailleurs âgés au moment de l'après guerre</li> <li>- la promotion d'un mode de vie intégré et autonome pour les citoyens âgés au début des années 60 passant par le développement des services de maintien à domicile</li> <li>- les interrogations dans un contexte de crise économique dès 1975 sur le mode de participation du groupe âgé dans la production, interrogations dues aux tensions entre la politique de chômage et la politique d'intégration dont les effets apparaissent contradictoires</li> </ul> <p>Mais ces trois modes successifs des politiques de la vieillesse doivent être appréhendés à travers les systèmes d'action qui les influence. Or ces logiques d'action émanent de rapports de forces et de compromis entre l'Etat et la société civile. Ainsi la politique de la retraite n'a pu émerger que dans un contexte favorable aux organisations syndicales. Ces fluctuations traduisent l'état du rapport de forces entre les le patronat et les syndicats, tandis que les caisses de retraite complémentaires ont su jouer pleinement un rôle "d'intercesseur social", de relais entre l'administration et les bénéficiaires en matière de services à domicile.</p> <p>Le contexte actuel d'antagonisme des rapports produit une simplification déplorable des enjeux et rappelle les mécanismes à l'œuvre dans la crise de l'Etat Providence : une crise de rationalité des orientations, une crise de légitimité des intervenants et un brouillage des représentations de la vieillesse.</p> <p>Face à la dilution de la catégorie personnes âgées, l'auteur incite en conclusion à dépasser la politique de la vieillesse par la construction d'une politique du vieillissement qui intègre l'ensemble des parcours des âges.</p>
<b>Résumé analytique</b>	<p>Définit la politique de la vieillesse comme l'ensemble des interventions publiques structurant les rapports entre vieillesse et société</p> <p>Met en évidence la correspondance entre l'évolution de la politique de la vieillesse et la structure des relations entre les intérêts sociaux et l'organisation étatique</p>

**Nomenclature** RICHET-MASTAIN Lucile et BRUNET François. L'âge des salariés joue surtout à l'embauche. DARES. Premières synthèses. 2002. N°154.3

**Thématique** La gestion des âges dans l'entreprise

**Problématique** Mesurer l'impact de l'âge dans l'évolution de carrière des salariés : embauche, formation, perspective salariale, licenciement, formation, aménagement du temps de travail et de poste

**Références**

**théoriques**

**Méthodologie**

A partir de l'Enquête Emploi des salariés selon l'âge ESSA lancée en 2001 auprès de 3000 établissements du secteur privé d'au moins 10 salariés.

**Résultats**

La taille d'un établissement influe sur son niveau de recrutement et donc la probabilité d'embauche de seniors. 46% des établissements de 200 salariés ou plus engagent des seniors contre seulement 21% des établissements de moins de 50 salariés.

De la même manière plus les salariés âgés sont nombreux dans l'établissement, plus les candidats seniors auront des chances d'être sélectionnés. L'établissement ayant déjà une bonne image des seniors favorisera l'homogénéité des âges dans son équipe. Il est également probable que les recrutements des salariés âgés proviennent d'entreprise déjà utilisatrices de mesures d'aide à l'embauche.

Des caractéristiques inhérentes à l'âge sont mises en avant pour justifier les critères de recrutement : les seniors sont appréciés pour leur expérience, leur connaissance du monde du travail, leur conscience professionnelle et surtout leur compétence spécifique qui dédouane l'employeur d'une formation particulière. Les juniors quant à eux sont recherchés pour leur capacité d'adaptation, que ce soit en matière de nouvelles technologies ou de changement en général, et leur polyvalence.

L'âge n'apparaît pas comme un critère discriminant dans l'embauche, la promotion sociale ou les licenciements. Pour autant, ce sont des arguments connexes ou des qualités découlant de l'âge qui sont explicités pour justifier les décisions (qualification inadaptée, coût salarial élevé). Parallèlement, les établissements continuent d'élaborer des stratégies d'aménagement des conditions de travail ou de formation professionnelle indépendamment de l'âge des salariés.

**Résumé  
analytique**

<b>Nomenclature</b>	<b>MINNI Claude et TOPIOL Agnès. Les entreprises se préoccupent peu du vieillissement démographique. DARES. Premières synthèse. 2002, n°15,1, 8 p</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans l'entreprise
<b>Problématique</b>	Saisir les relations entre la pyramide des âges des établissements et le mode de gestion des ressources humaines.  Mieux connaître la position des décideurs économiques sur la question du vieillissement des salariés.
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	A partir de l'Enquête Emploi des salariés selon l'âge ESSA lancée en 2001 auprès de 3000 établissements du secteur privé d'au moins 10 salariés.  Une analyse de la structure démographique des établissements en fonction de la part respective des juniors et des seniors  Une typologie des établissements selon leur mode de gestion de main d'œuvre (à court ou long terme) et selon leur mode de gestion des ressources humaines (formalisée ou non) élaborée selon une analyse en composantes multiples (variables principales : taux d'entrée, de sortie, part des salariés de moins de 30 ans et de 50 ans ou plus dans les embauches, part des CDDD dans l'emploi, ancienneté des salariés, recours à la formation professionnelle, recours à des dispositifs d'embauche aidés, recours aux mesures de départ anticipé, plan social et variables supplémentaires : secteur d'activité, taille de l'établissement, date de création, évolution du chiffre d'affaire et de l'emploi, structure de la pyramide des âges).
<b>Résultats</b>	Derrière le constat unanime du vieillissement et de l'élévation de l'âge moyen des salariés (en 2001, 1 salarié sur 5 a 50 ans ou plus) se cache une diversité de situations en fonction des secteurs d'activités. Les travailleurs âgés sont ainsi plus nombreux dans la construction et l'industrie alors que dans le tertiaire ce sont les moins de 30 ans qui prédominent.  La mesure du vieillissement ne se limite pas à la part des quinquagénaires dans l'effectif des salariés mais doit s'appuyer sur la mesure de leur part relative par rapport aux autres tranches d'âge.  Les différences de structuration des pyramides des âges corroborent les différences structurelles de l'économie française.  4 profils de pyramide des âges ont été identifiés par les auteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ventrales (21%) dont les effectifs se concentrent aux âges intermédiaires et qui concernent les établissements de taille moyenne dans les secteurs de l'activité financière, l'immobilier et l'industrie manufacturière.</li> <li>- les élargies au sommet (28%) dont la pyramide est déséquilibrée par le poids des seniors. Elles rassemblent des établissements plus anciens de plus de 100 salariés du secteur de l'industrie des biens de consommation et du transport.</li> <li>- les élargies à la base (37%) qui emploient majoritairement des moins de 30 ans et qui renvoient à des établissements plus récents de petite taille exerçant dans le secteur des services aux ménages, du commerce de gros et de l'informatique.</li> <li>- les élargies aux deux sommets (14%) qui emploient autant de seniors que de juniors et sont plus uniformément réparties dans les secteurs d'activités.</li> </ul> Les établissements les plus concernés par le vieillissement sont ceux qui favorisent la stabilité dans l'emploi avec une faible rotation de main d'œuvre et un recours limité aux contrats à durée indéterminée.  Malgré des déséquilibres démographiques avérés, la prise de conscience du problème du vieillissement par les entreprises reste marginale ou repose sur un jugement infondé sans vision prospective de la situation démographique de l'entreprise. Seulement 1 établissement sur 5 gère sa pyramide des âges de manière anticipée, la gestion prévisionnelle des emplois demeurant une pratique plus répandue dans les grands établissements de plus de 500 salariés.  L'exercice de gestion prévisionnelle des emplois dépend ainsi de plusieurs facteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la structure de l'emploi : ceux qui sont le plus confrontés au vieillissement y ont plus faiblement recours.</li> <li>- les moyens humains : disposer d'un service ressources humaines est un pré-requis.</li> <li>- la mobilisation des branches professionnelles sur le sujet peut dynamiser les réflexions internes.</li> <li>- la perspective d'un changement organisationnel ou technologique : les établissements ayant effectué une transformation de leur mode de travail sont plus sensibles aux questions de compétence et d'âge de leurs salariés.</li> </ul> "un déséquilibre des pyramides d'âges qui va de pair avec une gestion de main d'œuvre peu flexible"
<b>Résumé analytique</b>	

<b>Nomenclature</b>	<b>ROUQUETTE Cécile. L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations. INSEE. INSEE Premières : 1999, n°643, 4 p</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans l'entreprise
<b>Problématique</b>	Mesurer la pénétration de l'utilisation de l'informatique
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	A partir de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages à laquelle est régulièrement inclu un questionnement sur un thème particulier, ici la question "savez-vous ou avez vous su utilise un ordinateur" a été posé à 8 000 ménages en 1999
<b>Résultats</b>	
<b>Résumé analytique</b>	<p>En mars 1998 un salarié sur deux des PME utilisait l'informatique dans le cadre de son activité professionnelle. En juin 1998 près d'un ménage sur 5 possédait un ordinateur à domicile. La pénétration de l'informatique s'est donc d'abord réalisée hors du cadre familial.</p> <p>Cet effet structurel se conjugue avec un effet d'âge. Si 46% des français déclarent savoir utiliser un ordinateur, ce sont 80% des jeunes de moins de 25 ans contre 10% des plus de 60 ans qui déclarent positivement manier cet objet technologique.</p> <p>Mais cet effet d'âge renvoie à un effet de génération. Les différences de modalités d'apprentissage de l'informatique et de ses applications sont en effet décisives. Alors que les plus jeunes peuvent aujourd'hui s'essayer à une pratique ludique de l'informatique dans leur famille équipée, les adolescents ont testé les applications scolaires à l'école et les adultes ont découvert les applications bureautiques sur leur lieu de travail.</p>



<b>Nomenclature</b>	<b>CLEMENT Serge, MANTOVANI Jean et MEMBRADO Monique. Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer. Les annales de la recherche urbaine. 1996, n°73, p.90-98</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans la cité
<b>Problématique</b>	Saisir les formes et les expressions de la vieillesse par rapport aux usages et aux pratiques de la ville des personnes âgées.
<b>Références théoriques</b>	<p>Les auteurs se réfèrent à la notion de déprise plutôt qu'au concept de désengagement développé dans les années 60 aux États-Unis pour exprimer la réorganisation des modes de vie et des activités des personnes qui avancent en âge et les limites qu'ils imposent à leurs déplacements urbains.</p> <p>Ils privilégient une perspective wéberienne et interactionniste des personnes âgées qui repose sur l'hypothèse que leurs actions sont volontairement significatives.</p>
<b>Méthodologie</b>	A partir de 45 monographies de personnes âgées de plus de 75 ans et vivant dans 6 quartiers différents de Toulouse
<b>Résultats</b>	<p>La mobilité des personnes âgées ne peut pas seulement être imputée à leur incapacité physique : elle s'appréhende en fonction de l'accessibilité des lieux, du sentiment de sécurité qu'ils procurent, de la place symbolique qu'ils accordent aux personnes âgées et de la biographie de ces dernières.</p> <p>Le constat d'une multiplicité des modes de spatialisation des personnes âgées rompt avec la représentation traditionnelle de vieux repliés et confinés chez eux.</p> <p>Le centre ville confirme ce paradoxe puisque la densité des personnes âgées y est forte alors que leur visibilité publique demeure faible. Les lieux et les axes secondaires plus tranquilles sont préférés aux artères pleines de foule. Dans les quartiers anciens, les personnes âgées investissent les jardins et les places, lieux d'appropriation collective, d'autant plus facilement qu'ils peuvent revendiquer leur statut de primo-arrivants. Dans les quartiers d'habitat récent l'omniprésence des jeunes peut les conduire à l'exclusion ou l'autoexclusion.</p> <p>Le confinement est autant lié à des stratégies de protection que la peur d'être reconnu en tant que vieux, " ne plus être à sa place". Ces stratégies ne sont pas enfermantes puisque ce sont les pièces du domicile ouvertes sur l'extérieur qui sont le plus prisées conférant ainsi à la personnes âgées un rôle de spectateur de la ville.</p> <p>Par ailleurs, des lieux secondaires au domicile sont également investis (maison familiale, club, foyer) : la personnes âgées pouvant naviguer entre son domicile et des lieux de ville qu'elle a choisis.</p> <p>De manière générale, les déplacements doivent être motivés et sont souvent liés à l'entretien du réseau relationnel.</p>
<b>Résumé analytique</b>	<p>"la vieillesse n'est pas un état, elle est le produit d'un processus de vie, le résultat d'une trajectoire particulière, affective, relationnelle, sociale et professionnelle" p 90</p> <p>"L'usage de la ville ne disparaît pas à la vieillesse, mais les changements dans les pratiques urbaines dépendent autant de la place laissée aux vieilles personnes dans l'espace public que de leurs difficultés de déplacement. Une sélection des lieux urbains s'opère dans une logique d'économie des forces et selon des stratégies d'évitement : fuir la foule, la confrontation physique aux autres et à leur regard tend à valoriser le chez soi. Mais ce dernier n'est pas aussi coupé de la ville qu'il y paraît, et l'investissement dans les lieux est très lié aux possibilités de maintenir des liens affectifs essentiels" p. 98</p>

<b>Nomenclature</b>	<b>CRIBIER François., DUFFAU Marie-Claude et KYCH Alexandre. Le maintien à domicile. Une population parisienne âgée. Les annales de la recherche urbaine. 1996, n°73, p.99-107</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans la cité
<b>Problématique</b>	Analyser le rapport des personnes âgées à la ville, à leur logement et comprendre leur sociabilité et les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour s'adapter à de nouvelles situations.
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	Une analyse longitudinale qui permet de mieux appréhender pour une génération le sens du maintien à domicile Un suivi longitudinal à partir de 3 enquêtes qui se sont déroulées sur 20 ans d'intervalle (1975,1985,1995) d'une cohorte initiale de 1300 citadins du Grand Paris partis à la retraite en 1972.
<b>Résultats</b>	Le maintien à domicile reste fonction de l'état du logement et des services à des prix abordables comme les services d'aides ménagères. Il permet de mieux vivre la ville à travers une amélioration de ces conditions de vie et l'entretien de relations avec l'extérieur.  Pour moitié une forte mobilité résidentielle locale (même quartier ou commune) qui les a rapproché de la résidence de leurs enfants. Si 40% vivent depuis longtemps dans leur logement, 44% sont entrés dans leur logement actuel qu'après leur retraite. Les trois quarts habitent à moins d'une demi-heure de l'enfant le plus proche. Pour l'autre moitié les déménagements les ont conduits à s'éloigner de Paris vers la seconde couronne, vers des logements plus accessibles et confortables grâce au politiques de logement .  La moitié des locataires qui ont changé de logement depuis la retraite bénéficient d'une allocation logement, la part des propriétaires étant par ailleurs restée stable. Si les logements restent de petite taille leur confort a évolué ce qui a participé au maintien à domicile. Parmi les locataires qui ont déménagé postérieurement à leur retraite, la moitié sont entrées dans le secteur social.  En 10 ans la proportion des personnes utilisant une aide ménagère a augmenté et représente 27% des personnes ce qui témoignent de la dégradation de santé et de la mobilité réduite.
<b>Résumé analytique</b>	"L'aide apportée aux gens très âgés, indispensable à la plupart d'entre eux, ne leur permet pas seulement de rester à domicile (...). Elle permet aussi le maintien de contact avec le quartier, les commerçants, le jardin public. Tous ces aidants apportent l'air du dehors, ils aident à maintenir avec la ville, le quartier, des rapports dont les gens âgés ont besoin pour garder leur identité citadine" p. 107

<b>Nomenclature</b>	<b>CARADEC Vincent. "Personnes âgées" et "objets technologiques" : une perspective en termes de logiques d'usage. Revue française de sociologie : 2001, vol. 42, n°1, p. 117-148</b>
<b>Thématique</b>	La gestion des âges dans la famille
<b>Problématique</b>	Renouveler l'approche des relations des personnes âgées aux objets technologiques (biens d'équipements ménagers, appareils de communication). Leur sous équipement était jusque là justifié par des résistances au changement, alors que la rationalité des agents, leurs logiques d'usage ou de non usage, peut être un modèle explicatif du niveau d'utilisation.  Ces logiques sont évolutives en fonction des positions successives des personnes âgées dans leur cycle de vie (retraite, veuvage) et les effets propres de l'âge (déficience, finitude, déprise). Cette perspective dynamique permet d'éviter de se focaliser sur une catégorie personnes âgées dont la cohérence interne est faible. De plus la mise à jour des logiques d'usage permet d'esquisser un classement des objets technologiques.
<b>Références théoriques</b>	Les modèles explicatifs du sous-équipement des personnes âgées en objets technologiques sont inopérants. L'analyse statistique en terme de taux d'équipement ou de fréquence d'usage et l'interprétation sociologique des interactions entre les personnes et les objets (familiarisation par le corps) englobent les objets et évacuent la diversité de leurs utilisations. L'auteur privilégie une approche médiane centrée sur le point de vue des personnes âgées et leur rationalité en terme d'usage.
<b>Méthodologie</b>	Une quarantaine d'entretiens semi-directifs auprès de couples retraités sexagénaires et de veufs et veuves septagénaires réalisés entre 1998 et 1999. Les discours argumentés ainsi recueillis permettent d'explicitier les logiques d'usage.
<b>Résultats</b>	L'auteur met à jour 4 logiques d'usage des objets technologiques par les personnes âgées pour dépasser une explication en terme de résistance ou d'incompétence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la logique utilitaire : le maniement de l'objet est contextualisé par rapport à l'utilité qu'il procure dans l'environnement de la personne âgée et ses capacités physiques</li> <li>- la logique identitaire : l'objet sera utilisé en fonction de son adéquation avec la personnalité de la personne âgée et revendiquée sous le registre de l'attachement ou de l'habitude</li> <li>- la logique de médiation : l'utilisation de l'objet sera incité ou découragé par l'intervention d'un tiers</li> <li>- la logique d'évaluation : l'objet sera estimé selon plusieurs critères (de coût, de performance)</li> </ul> Ces logiques n'interviennent pas sous un registre exclusif : elles sont au contraire entremêlées et produisent des discours mixtes faisant référence à la logique identitaire combinée souvent à une logique utilitaire (l'usage habituel étant constitutif de l'identité) ou à une logique d'évaluation (les critères d'appréciation subjectifs renvoyant à des variables liées à l'âge, la position sociale et le sexe de la personne).  L'avance en âge modifie le rapport aux objets. Le début de la retraite introduit de nouveaux besoins d'équipements liés à un réaménagement de l'espace domestique ou la demande de loisirs de la part des petits enfants mais également des personnes elles mêmes) tandis que le veuvage entraîne plutôt un déséquilibre : le renoncement à certains équipements est fréquent surtout lorsque le conjoint disparu opérait la médiation de ces objets. De la même manière les effets propres du vieillissement se ressentent dans l'abandon ou l'acquisition de nouveaux objets plus appropriés. La conscience de sa finitude, d'un horizon temporel limité ou le sentiment de déprise, l'économie de ses forces, se traduisent par l'abandon progressif d'objets jusque là courants (achat de micro-onde et délaissement de la gazinière).  En fonction des logiques d'usage mises à jour, l'auteur dresse une typologie des registres de justification des absences d'usage et des usages. Dans le cas de non usages, les jugements formulés renvoient à l'inutilité de l'objet, son étrangeté, son évaluation négative ou une médiation de type porte (découragement de l'achat par un tiers ou utilisation de l'objet par tierce personne). Ces discours révèlent deux conceptions de la retraite. D'une part, la retraite comme période d'épanouissement : le temps consacré à la formation et la manipulation de nouveaux objets tel le micro-ordinateur n'est pas planifié parce que leur agenda d'activité est déjà bien rempli. D'autre part, comme période de repos où l'encombrement de certains objets, l'investissement dans de nouveaux centres d'intérêt, apparaît superflu, ce qui témoigne du risque de déprise.  Dans le cas de l'usage, le mode d'acquisition de l'objet, direct ou indirect, est significatif des modalités d'intéressement de la personnes. La plupart des objets leur ont en effet été offerts confirmant ainsi le rôle des relations intergénérationnelles dans l'accès et l'appropriation des personnes âgées aux équipements technologiques. De plus ces objets offerts ont souvent trait à la communication (téléphone, répondeur) témoignant du souci de l'environnement des personnes âgées d'être en contact avec eux. La logique utilitaire (utile pour soi, pour sa famille, pour sa santé comme le caméscope ou le téléphone) et la logique identitaire (le micro-ordinateur permet de rester intégré, "dans le coup") renforcent l'adoption des objets plus qu'une décision en terme d'avantages perçus.
<b>Résumé analytique</b>	"Nous considérons que les personnes rencontrées ont de bonnes raisons d'avoir recours aux appareils techniques qu'elles utilisent et qu'elles ont aussi de bonnes raisons de ne pas avoir recours aux appareils qu'elles n'utilisent pas. Par bonnes raisons, nous entendons qu'elles sont capables de tenir un discours justifiant le fait qu'elles sont équipées ( ) et qu'elles utilisent ( ) les différents objets technologiques retenus dans l'enquête : c'est ce que nous nous proposons d'appeler les "logiques d'usage" "

**Nomenclature** BRECHON Pierre et TCHERNIA Jean-François. L'évolution des valeurs des Français. *Futuribles* : 2000, n°256, p. 5-20

**Thématique** Les effets d'âge et de génération

**Problématique** Dégager de manière prospective les éléments de permanence et de changement de la société française en comparaison avec les sociétés européennes à partir du système des valeurs comme indicateur des orientations des comportements et des opinions.

**Références théoriques**

**Méthodologie** Une analyse par cohorte de l'évolution des valeurs dans les pays européens à partir de 3 vagues d'enquête successives (1981, 1990, 1999). La dernière enquête permettant de mesurer les changements de valeurs sur une période de 20 ans.

**Résultats** L'auteur identifie 3 modes d'évolution des valeurs :

- des domaines de stabilité qui renvoient à des principes intangibles, de référence universelle comme le mariage

- des domaines de changement rapide : le développement de nouvelles attitudes ou opinions sur des sujets qui marquaient les générations. La tolérance vis à vis de l'homosexualité où les plus âgés se sont laissés convaincre par l'ouverture d'esprit des plus jeunes, l'ostracisme pour l'extrême droite qui suscite un phénomène de rejet généralisé et la sécularisation de la religion qui entraîne un désintérêt massif.

- des domaines d'évolution lente et progressive qui mettent en avant des contradictions : un décalage entre situation personnelle et évolution de la société sur laquelle l'individu n'a que peu de prise, un attachement aux libertés individuelles mais une demande de renforcement du respect de l'ordre collectif, des valeurs politiques moins fédératrices au regard du développement d'une abstention par intermittence.

Ces évolutions sont liées à plusieurs facteurs :

- les cycles naturels (cycle biologique du vieillissement, cycle de vie, cycle générationnel) : les changements de position dans les cycles de vie modifient les valeurs surtout dans une perspective conservatrice et conformiste. C'est la reproductibilité des valeurs qui domine, les transformations ne sont observables qu'au niveau micro-social. .

- les mouvements structurels : les changements de structure sociale pèsent dans l'évolution des valeurs et constituent des tendances lourdes au niveau macro.

- les événements historiques qui n'ont pas d'effet pérenne. Si les événements historiques marquent une génération, en revanche les spécificités de cette génération s'estompent au fil des âges et les valeurs sont constamment réinterprétées notamment sous l'influence des générations montantes.

L'auteur conclue à une difficulté à dessiner une prospective des valeurs.

**Résumé analytique**

<b>Nomenclature Thématique</b>	<b>Génération et filiation. Communications, n°59</b> Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Saisir l'inscription et la transformation historique des relations entre génération et mesurer l'incidence du contexte socio-économique et des influences psychologiques
<b>Références théoriques</b>	Enrichit par la critique la théorie fondatrice des générations de Karl MANNHEIM, principale référence contemporaine en la matière.  Alors que prévalaient un usage de la génération comme unité de base du temps historique, la définition mannhheimienne de génération récuse l'idée d'une vision naturaliste d'une succession, d'un enchaînement et d'un progrès historique des générations. Influencée par Wilhem DILTHEY, qui a jeté les bases d'une appréhension subjective du temps des générations tout en restreignant les expériences historiques communes à une élite de la société, Karl MANNHEIM considère les générations à la fois comme "produit et vecteur de la dynamique historique". Ce qui l'amène à distinguer des générations potentielles qui n'émergeront pas nécessairement comme corps social et des générations effectives qui dans un contexte non plus d'évolution lente mais de changement rapide et radical de la société développeront une identité collective spécifique. Ces événements fondateurs marqueront de leurs empreintes tout le déroulement futur du cours de la vie des individus. Toutefois les événements demeurent multigénérationnels car ils affectent toute la société. Ils ne sont rattachés à une génération que par un processus de mémoire sélectif et rétrospectif. Ensuite d'autres événements affectent les individus même si ils sont moins imposants et créent des espaces de référence. Enfin le sentiment d'appartenance à une génération ne se constitue pas seulement en fonction d'une période historique mais également horizontalement par rapport aux liens de filiation.
<b>Méthodologie</b>	Agrégation d'approches pluridisciplinaires de la notion de génération
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'historicité des rapports entre générations s'apprécie au regard de leur institutionnalisation et de la recomposition des formes d'organisation domestiques selon André BRUGUIERE. Le modèle de la famille souche où le descendant cohabite avec et travaille pour ses parents était source de tension à la fois pour l'héritier désigné et l'ensemble de la fratrie. Le modèle communautaire repose sur l'autorité du chef de famille comme gardien du clan. Les rivalités sont faibles puisque ce système n'est pas excluant. Ces deux systèmes impose une solidarité sans limite entre les générations qui jouent toutes un rôle de production économique. Or dans les familles nucléaires, les obligations de solidarités sont transférées dans des instances extérieures à la sphère familiale. Alors que les familles souches et communautaires sont repliées sur elles même, la famille nucléaire s'ouvre sur son environnement. Mais la famille nucléaire n'est pas la résultante d'un processus de modernisation historique de la famille. Elle est précédé au contraire par les autres formes qui ont permis de s'adapter aux conditions démographiques. Aujourd'hui on assiste plutôt à une nucléarisation de la famille nucléaire. Mais cela n'a pas pour conséquence le déclin des solidarités familiales comme en témoignent le sursaut de pratiques de solidarités intergénérationnelles</li> <li>- l'étude des formes de cohabitation entre générations par Claudine ATTIAS DONFUT et Sylvie RENAUT comme indicateurs des pratiques de solidarités familiales. Met en évidence plusieurs perceptions du vivre ensemble par les génération qui renvoient à deux formes d'intimité partagée (même logement) et à proximité (même immeuble ou quartier). Deux pratiques se profilent derrière la notion de cohabitation. Dans la coresidence permanente le fils cadets habite avec ses parents d'origine modeste agriculteurs ou ouvrier tandis qu'en recohobitation ce sont les filles mariées ou divorcées qui prennent soin de leurs parents dépendants souvent leur mère veuve. Dans le premier cas, le fils bénéficie d'une situation sociale inférieure à sa fratrie et un phénomène de régression sociale risque de déteindre à la parentèle tandis que dans le second cas, la promotion sociale de la fille bénéficie en retour aux parents qui jouissent de meilleures conditions de vie ("une ascension sociale intergénérationnel"). Si au départ la recohobitation se réalise dans une période de gestion de crise (le veuvage pour les parents ou une rupture conjugale pour les enfants) le partage des bénéfices de la mobilité sociale constitue la forme de solidarité centrale. Les parents accèdent ainsi aux résultats aux efforts consentis pour l'éducation de leurs enfants. "Les enfants s'acquittent ainsi de manière différée dans le temps de la dette contractée auprès de leurs parents.</li> <li>- la construction du lien familial par la circulation du don que mettent en évidence Françoise Boch et Monique BUISSON,</li> <li>- l'héritage patrimonial qui se perdure à hauteur de ce que les donataire ont reçu et renforcent ainsi les inégalités sociales selon Luc ARRONDEL,</li> <li>- l'injonction à se construire une identité nouvelle lors d'un déshéritage évoquée par Anne GOTMAN</li> <li>- les transmissions de secrets de famille qui réveillent les descendants rappelées par Serge TISSERON</li> <li>- la mainmise de la transmission du patronyme qui peut être dangereuse selon Michel TORT</li> <li>- la constitution d'une société multigénérationnelle par la transformation de la pyramide des âges par Jean-marie POURSIN</li> <li>- les difficultés à enclencher un raisonnement transgénérationnel à anticiper une responsabilité envers des futures générations notamment à propos d'enjeux environnementaux sont pointés par David LAWS</li> </ul>
<b>Résumé analytique</b>	

<b>Nomenclature Thématique</b>	<b>Entre les générations. Projet, 1998, n°256</b> Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Appréhender les nouvelles conditions de solidarité entre générations dont les rapports ne se structurent plus autour du conflit mais de la concurrence voire de l'évitement à partir notamment de 5 lieux témoins d'expérimentation des cohabitation entre générations (entreprise, syndicat, famille, foyers des jeunes et Eglise).
<b>Références théoriques</b>	Pose les relations entre générations à la charnière du micro-social (les relations interpersonnelles) et le macro-social (les solidarités collectives).
<b>Méthodologie</b>	Dossier élaboré dans cadre groupe de travail rassemblé à l'initiative du Ceras.
<b>Résultats</b>	<p>Selon Anne MORTUREUX, s'intéresser à ce qui fait génération pour un groupe social "ayant à peu près le même âge" suppose de considérer les modes de vie, les rapports aux générations antérieures et le contexte économique et social actuel. Le paysage générationnel tient à la fois à des données objectives et subjectives. Elle met en avant 5 facteurs influant sur les relations entre générations. L'accélération du temps précipite le renouvellement des générations : les écarts culturels entre les jeunes classes d'âge se creusent rapidement et les références évoluent sous l'effet d'un zapping de mode. On passerait ainsi en quelques années d'une jeune génération à une autre. L'évolution de la famille modifie les relations d'autorité parentales et affecte par ce biais les relations entre générations. La génération pivot celle des grands-parents actuels apparaît comme le socle de l'organisation familiale en centralisant les transferts familiaux. La modification de la place de la femme dans la société entraîne également une modification des rôles parentaux mais rapprochent les générations actuelles qui partagent une vision identiques des rapports sociaux de genre. Néanmoins l'accession des femmes à la formation et au marché du travail accroît la concurrence entre les classes sociales et les générations. Les politiques de l'emploi accentuent par ailleurs cette rivalité entre génération pour l'accès ou le maintien dans l'emploi. Les modes de vie et les pratiques de consommation renouvellent également le rapport entre générations et transforment les relations sociales du scea de l'individualisme. Pour autant, les relations entre générations ne sont pas ancrées dans la concurrence : les jeunes aspirent à être comme leurs aînés et à faire partie du monde qu'ils ont construits.</p> <p>Selon Agnès PITROU, ce sont les frontières mouvantes entre les repères de la vie qui renouvellent les relations entre générations : elles obligent à nous distancier par rapport aux rigidités catégorielles, elles introduisent des rapports sociaux et familiaux sur des bases beaucoup plus électives et affinitaires et enfin elles nous mettent en gardent contre les tentations du jeunisme dans nos comportements collectifs. Cette porosité des catégories redéfinit les règles des transferts sociaux. La norme de solidarité mutuelle reste profondément inscrite dans les rapports familiaux, mais ces derniers ne sont pas pour autant vides de conflit. De la même manière, les formes de soutien de la collectivité opposent les tenants d'un Etat interventionniste aux partisans d'un libéralisme. Pour autant, le diagnostic d'un conflit des générations, quels doivent être les bénéficiaires des solidarités privées et publiques ?, relève plus des conclusions des experts que d'une revendication forte des jeunes générations. De plus, le débat de partage des richesses laisse de côté un pan entier de la société et néglige l'existence de fortes inégalités au sein même de chaque génération.</p> <p>Antoine KERHUEL et Alain THOMASSET font l'hypothèse qu'une nouvelle dynamique de relations à plusieurs génération se substitue au schéma traditionnel de l'opposition duale entre génération et place ainsi les générations en situation de cohabitation rimant avec évitement et compétition. Les logiques d'affrontement peuvent être repérées dans plusieurs registres d'action: la transmission d'un héritage familial s'accompagne de rupture par rapport aux traditions familiales, l'entrée dans un groupe social suppose d'adopter des comportements jugés déviants par rapports aux autres classes pour s'en distinguer; la quête du bien être questionne le sens de l'équité générationnelle et interroge le contrat tacite entre génération (s'agit-il d'une égalité des trajectoires ascensionnelles, d'une égalité des transferts à hauteur des contributions, ou bien d'une égalité des niveaux de vie en âge instantané). Or aujourd'hui les jeux d'intérêt entre générations ne sont plus aussi lisibles face à un environnement mouvant où les places de chacun ne sont plus figées. Les "règles du jeu" du rapport générationnel se lisent plus sur le mode de "la coexistence rivale ou de la rivalité solidaire" que de l'affrontement direct. Les jeunes préfèrent une socialisation par un groupe de pairs plutôt qu'au travers de vastes mouvements de lutte collective : faute de trouver une place dans la société, leur horizon se rétrécit dans un espace de proximité au détriment d'un sentiment d'appartenance collective. Si l'évolution de la société questionne les relations entre générations elle met en exergue les difficultés des individus à se trouver une place dans la société, vis à vis notamment de ces prédécesseurs et successeurs. Or les relations entre générations ne peuvent se penser uniquement sur le mode horizontal celui du temps présent mais doivent retrouver la verticalité de la filiation afin de relier l'individu dans l'ensemble social et dans la chaîne des générations, de "réaffilier les individus". Le défi des rapports générationnels ne peut donc se penser sans reconstruire l'ordre symbolique de la parenté et de la filiation.</p> <p>Florence OSTY, tente de saisir la place de la transmission des savoirs et des métiers entre générations dans le mode du travail. Elle distingue deux profils professionnels : les anciens peu diplômés mais fortement insérées dans des communautés professionnelles et les néo-professionnels jeunes reçus à bac + 2 des années 80. Alors que traditionnellement la transmission du métier s'appuyait sur le compagnonnage et la gestion du métier assurée par les négociations collectives, aujourd'hui la transmission des savoirs et la gestion des ressources humaines est renvoyée au management. Face à l'objectif de modernisation, 3 profils d'entreprises se dégagent en fonction des relations entre génération et des formes de transmission des savoirs. D'abord l'entreprise</p>

modernisée s'appuie sur des professionnels des ressources humaines pour gérer le changement. La formation, le mode participatif et la communication interne autorisent l'élaboration de nouveaux repères de travail. L'apprentissage généralisé de nouvelles compétences estompe les différences entre générations. Dans le cas de l'entreprise en crise l'objectif de modernisation est vécue comme source de tension supplémentaire entre les générations : l'opposition exacerbée entre les "anciens" et les "modernisateurs" témoigne du difficile avènement d'une nouvelle conception du métier. Dans l'entreprise communauté, les positions se superposent et l'innovation reste possible grâce à l'actualisation permanente des connaissances et compétences et l'implication des salariés. Ce processus de "tradition actualisée" permet aux anciens de transmettre aux nouveaux les savoirs nécessaires. Les anciens assurent ainsi une fonction de médiateur et garantissent la conformité culturelle de l'entreprise. Plus que des différences de métiers, c'est l'histoire de l'entreprise qui marquent les clivages entre les classes d'âge plutôt que les générations. La question des générations ne prend donc sens que dans les univers économiques où persistent l'affrontement entre des conceptions divergentes du métier.

Germain SIMON, revient sur le processus de modernisation des entreprises dans les années 80 et ses effets en termes de gestion des ressources humaines. L'option retenue d'accompagnement de la modernisation a été celle de la réduction progressive des effectifs par des départs en retraite anticipée et le relèvement des compétences des salariés en place par un programme de formation. Cependant la mutation a été portée par une génération d'ouvriers non qualifiés entre 28 et 40 ans. Dix ans plus tard, la question du vieillissement des salariés et du renouvellement salarial se pose donc avec acuité. Mais la transmission du métier ou d'une culture d'entreprise n'a pas été anticipée ni même le statut des jeunes générations dans l'entreprises : entre sous-traitants, intérimaires et embauches durables les enjeux sont différents pour l'entreprise en termes de coût salarial mais également d'implication dans l'identité et le devenir de la structure.

Thierry BLOSS tente de tracer l'évolution de la famille entre une vision misérabiliste ( la démission de la famille) et une vision populiste (la famille solution aux remèdes sociaux). Alors que le sociologue américain Talcott PARSONS annonçait la fin de la famille (l'école concurrençant la famille dans ses fonctions socialisatrices et l'urbanisation diluant les liens familiaux), des historiens français comme Philippe ARIES insistent sur le rôle éducatif de la famille, l'école renouvelant les stratégies éducatives des familles. Le développement des recherches longitudinales (par panel) et retrospectives (par reconstitution des trajectoires) autorise la production de nouvelles connaissances sur la famille et évite les écueils de la mort annoncée ou de solution miraculeuse. La transformation des liens de parenté constituant une révolution majeure de l'organisation familiale : les liens de filiation se développent aujourd'hui sous un mode de vie pluri-focale (en liaison notamment avec la généralisation des modes de garde alternée pour les enfants de parents divorcés), les liens d'alliance se déploient sous le registre de la cohabitation intergénérationnelle (corésidence des beaux parents et des beaux enfants). La transformation des contours de la parentalité, la disjonction des dimensions biologiques et sociales, oblige à revisiter le modèle conjugal du lien familial. L'enchaînement des séquences de vie familiale au cours du cycle de vie représente un excellent observatoire des mutations des relations et de la cohabitation entre générations. De la même manière que le point de vue temporel est instructif dans l'appréhension des dynamiques de génération, le point de vue spatial éclaire sur le rôle de parentalité dans la construction de la ville et de l'habitat. Alors que jusqu'aux années 80 la sociologie urbaine ne s'est pas penché sur la famille, elle s'est attachée depuis à mettre en évidence l'existence de formes urbaines territorialisées où s'expriment les liens familiaux). La volonté d'intégration urbaine des jeunes immigrés ne peut se décrypter qu'au regard de l'histoire résidentielle de leur famille. Les réseaux associatifs de jeunes s'appuient sur les réseaux de parenté présents dans le quartier. La socialisation urbaine interfère ainsi avec la socialisation familiale pour former une communauté de destin résidentiel, les effets de générations se combinent alors avec des effets de trajectoires. "La territorialisation urbaine, impulsée par les politiques sociales à l'échelle du quartier, est symboliquement et pratiquement relayée par la mémoire collective que les jeunes ont de ce territoire et de l'histoire familiale qui l'a produite".

## Résumé analytique

<b>Nomenclature</b>	<b>ATTIAS-DONFUT Claudine. Rapports de générations : transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale. Revue française de sociologie : 2000, vol. 41, n°4, p. 643-684</b>
<b>Thématique</b>	Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Considérer l'univers familial comme lieu d'observation privilégié des relations entre générations. Etudier les formes de transmissions culturelles (modèle d'éducation, pratique religieuse, rapports de sexe) et ses impacts sur le changement social ainsi que les formes d'entraide (aides financières, garde des enfants, services domestiques, soins) et leurs connexions aux transferts publics comme révélatrices des rapports intergénérationnels, expressions des liens intergénérationnels. L'échelle de 3 générations étant nécessaire pour aborder les modalités d'échanges réciproques qui tissent leurs liens.
<b>Références théoriques</b>	Rend opératoire l'approche multidimensionnelle de la notion de génération, approches à la fois anthropologique de la parenté et de la filiation, historique d'une cohorte de personnes nées à la même période et partageant des valeurs et des expériences communes, institutionnelle renvoyant au séquençement de parcours de vie entre l'entrée dans la vie active, l'activité et la retraite selon le mode du Welfare .
<b>Méthodologie</b>	S'appuie sur les résultats d'une enquête trigénérationnelle par questionnaire initiée par la CNAV et réalisée en collaboration avec l'INSEE portant sur 3 générations : la génération intermédiaire des quinquagénaires, leurs parents et leurs enfants adultes.  Des générations qui sont à la fois familiales, historiques et du welfare et qui peuvent être analysées sous une double perspective à la fois micro (transmissions et échanges) au sein de la famille et macro-sociale (impact sur le changement social et la régulation économique).
<b>Résultats</b>	Le changement social, l'évolution des valeurs et des comportements, est possible par une influence à rebours ("socialisation à l'envers") des enfants qui amènent leurs parents à modifier leurs points de vue et leurs attitudes d'autant plus que ces derniers font bénéficier à leurs parents le fruit de leur mobilité sociale.  Les pratiques d'entraide circulent à double sens : ascendant de la génération pivot à leurs parents et descendants des grand-parents ou parents aux enfants. Ces pratiques sont héritées et transmises, elles se perpétuent plus facilement que le donateur a endossé précédemment le statut de donataire. De plus un effet cumulatif entre les aides privées et les transferts publics existe. Les premières sont stimulées par l'impact des seconds et leurs effets positifs se conjuguent pour réduire les inégalités sociales, historiques et économiques .  Une triangulation générationnelle qui repose sur une identité construite à la fois par rapport aux générations précédentes et aux générations futures
<b>Résumé analytique</b>	"La confrontation des générations crée dans la majorité des familles des aires d'influences, elle familiarise avec les idées nouvelles, en favorise l'acceptation relative. Le changement introduit par la jeunesse gagne ainsi, par ondes de choc, les autres générations et se diffuse à l'ensemble du corps social à travers la médiation familiale" p. 661  "Les aides parentales s'inscrivent dans une certaine continuité familiale puisque leur fréquence augmente quant les parents perçoivent eux mêmes des aides financières de la part de leurs propres parents" p 665  "La complémentarité des aides publiques et privées se vérifie, qu'il s'agisse des aides financières aux jeunes ou des soins aux plus âgés. Dans tous les cas, le bénéfice d'une aide publique accroît, pour celui ou celle qui la reçoit, les chances de recevoir une aide complémentaire de la part des membres de la famille" p. 677



<b>Nomenclature</b>	<b>BLÖSS T. Liens de famille, Paris, PUF: 1987</b>
<b>Thématique</b>	Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Alors que les évolutions socio-démographiques sont cernées par des travaux statistiques sur les structures familiales, peu d'analyses se sont attachées à décrypter les permanences et les changements au sein des relations familiales. Longtemps dominées par la thèse fonctionnaliste de Parsons d'une dilution des relations familiales et celle structuraliste du primat de l'habitus dans la reproduction sociale, les études du lien familial entre génération doivent être renouvelées.
<b>Références théoriques</b>	L'auteur avance ainsi une critique constructiviste des concepts normatifs fondés sur l'individualisation des processus de mobilité sociale et l'élaboration de stratégie moratoire ou encore sur le concept de classe sociale d'origine comme seule variable explicative des trajectoires sociales
<b>Méthodologie</b>	La socialisation, concept clé de l'ouvrage, est saisie à travers plusieurs instances comme lieux d'observation des régulations des liens entre générations. Elle ne peut s'appréhender que d'un point de vue temporel pour saisir les séquences de vie, le changement social et ses effets sur la construction des relations entre générations.
<b>Résultats</b>	L'importance de facteurs conjoncturels, les effets propres des événements biographiques sur le déroulement cycle de vie (les motifs de décohabitation influent fortement sur le déroulement ultérieur des trajectoires pour les filles) sont soulignés. De la même manière, l'influence des effets générationnels sur la construction identitaire des individus entre transmission (héritage d'un statut social) et expérimentation (aspiration à un idéal identitaire) sont indiqués : la sociabilité des jeunes de banlieue est ainsi fortement liée aux parcours résidentiels de leur famille. L'auteur développe enfin la multiplicité et la succession des modèles éducatifs intra familiaux (dans les familles recomposées se jouent la séparation entre une logique parentale et une logique conjugale qui sont fonction des modèles de régulation des responsabilités éducatives antérieurs à la remise en couple).  Sont ainsi mis en avant divers lieux d'observation des relations de socialisation et de régulation entre générations. Privilégiant les approches des récits de vie pour dégager des profils biographiques et tenir compte d'une perspective longitudinale, il espère que seront développés des modes de collecte d'information en capacité d'intégrer les transformations des cycles de vie.
<b>Résumé analytique</b>	

<b>Nomenclature</b>	<b>PREEL Bernard. Le choc des générations, Sociétal, 1996-12, n°3, p.35-40</b>
<b>Thématique</b>	Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Démontrer que l'effet de génération est plus prégnant que l'effet d'âge, autrement dit que le cycle historique de l'époque pèse sur le cycle de vie des individus.
<b>Références théoriques</b>	Illustre la notion de génération mutante à travers 3 générations.
<b>Méthodologie</b>	Démonstration déclenchée et argumentée à partir des résultats d'une enquête sur les stratégies budgétaires des individus Starconso de Bipe Conseil en 1995.
<b>Résultats</b>	<p>Les trajectoires de générations s'inscrivent à la croisée des cycles de vie et du cycle historique de l'époque.</p> <p>L'auteur propose un redécoupage du cycle de vie en 6 âges associés deux à deux qui relèvent de dynamiques temporelles différentes : le temps de la liberté (la jeunesse et la retraite), le temps de la production et de la reproduction (la maturité et la nidification), le temps de la dépendance (l'enfance et la vieillesse).</p> <p>Le cycle historique est marqué quant à lui par des mouvements de fond : les cycles longs économiques et celui de l'individualisme.</p> <p>C'est dans le cycle de l'époque que prennent naissance les générations mutantes. Ce concept de mutation repose sur les hypothèses de conservation des valeurs acquises pendant sa jeunesse tout au long de sa vie et de changement majeur intervenu pendant la période de jeunesse. Les événements survenus pendant leur jeunesse vont se traduire par une cassure avec les générations précédentes et vont impliquer la construction de nouvelles références.</p> <p>L'auteur développent ainsi les caractéristiques et les itinéraires différents de 3 générations mutantes : la génération Libération qui a eu 20 ans en 1944, la génération Mai 68 qui a eu 20 ans à la fin des années soixante et la génération Gorbatchev qui a eu 20 ans à la chute du mur de Berlin.</p> <p>La première est née pendant la période de crise mais connaîtra à l'âge adulte la reconstruction de l'économie et la modernisation de la société et ses comportements budgétaires seront tournés vers l'épargne en prévision de récession. La seconde a été élevée dans la croissance mais son milieu de vie est plus pessimiste avec le risque d'ébranlement des acquis sociaux ce qui la conduit à assurer et faire fructifier son avenir par des pratiques de placement. La troisième génération qualifiée de génération sacrifiée a émergé dans les années galère mais sa maturité est placée sous le signe de la croissance. Plus nomade, elle aspire par rapport à ses aînées à une nouvelle façon de gérer son temps et son argent.</p>
<b>Résumé analytique</b>	

**Nomenclature** PADIS Marc-Olivier. 1968-1998. Ou est passé le conflit des générations ?. Esprit, n°5:n°242, p. 148-156.

**Thématique** Les relations entre générations

**Problématique** Pointer les répercussions de Mai 68 au delà des images traditionnelles sur les relations entre générations.

**Références théoriques**

**Méthodologie**

**Résultats**

Le changement opéré après mai 68 se mesure d'abord dans la conception de l'école. La course aux diplômes sur l'idée d'un investissement scolaire protecteur du chômage n'a pas produit les effets escomptés. Au contraire, un effet de déclassement est détecté à toutes les échelles : les plus diplômés n'ayant pas accès à un emploi correspondant à leur niveau de formation et les moins diplômés étant évincés du monde du travail. L'image de Jérôme Gauthier prend alors tout son sens "la formation est une échelle qui s'enfoncé dans le sol à mesure qu'ils en gravissent les échelons".

Même si la pénurie de l'emploi se reporte essentiellement sur les plus jeunes, il apparaît difficile d'appréhender cette classe d'âge sans considérer les autres générations. Car le phénomène d'exclusion du marché du travail est double : si l'entrée des plus jeunes en amont est retardée, la sortie en aval des plus âgés est elle au contraire précipitée. Au final, la démonographie des actifs est resserrée sur une seule génération. De ces situations contrastées prendrait source un conflit générationnel entre les insiders et les outsiders.

Or il est primordial de dépasser une vision conflictuelle du rapport générationnel pour intégrer simultanément ses trois composantes : les moins de 30 ans en situation de dépendance prolongée vis à vis de leur famille mais disposant d'une autonomie culturelle, les 30-55 ans en activité mais subissant les difficultés organisationnelles du monde du travail et les sollicitations des autres générations, les plus de 55 ans en fin de carrière touchés également par la flexibilisation du travail. Le corps social apparaît ainsi divisé en 3 groupes générationnels au sein desquels les situations ne sont pas uniformes.

Cette nouvelle partition des âges ne paraît pas être source de conflit du fait d'une absence de représentation et d'identité collective de la jeunesse d'une part, et d'autre part, du maintien des solidarités familiales et publiques en leur direction.

C'est le problème du resserrement du temps d'activité global au cours d'une vie d'un individu qui doit être interrogé.

**Résumé analytique**

<b>Nomenclature</b>	<b>BLANPAIN N. et PAN KE SHON J-L., "A chaque étape de sa vie, ses relations", in Données sociales, la société française, INSEE, 1999, p.346-353</b>
<b>Thématique</b>	Les relations entre générations
<b>Problématique</b>	Mesurer la corrélation entre l'évolution des étapes du cycle de vie et la structuration du réseau relationnel, l'impact de l'effet cycle de vie sur le comportement relationnel.
<b>Références théoriques</b>	Approche économétrique du réseau relationnel.
<b>Méthodologie</b>	S'appuie sur les résultats de l'enquête "Relations de la vie quotidienne et isolement" effectuée en 1997 dans le cadre du dispositif d'Enquêtes Permanentes sur les Conditions de vie des ménages mené par l'INSEE. 6000 ménages répondants à un carnet dénombrant les conversations d'au moins 5 minutes concernant un sujet personnel entretenues auprès de la parenté, des amis, de collègues, du voisinage et des commerçants.
<b>Résultats</b>	<p>Met en évidence la segmentation de la sociabilité en fonction des événements de la vie mais de l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une évolution en terme de volume et de fréquence : les relations sociales culminent vers 30 ans et déclinent après 60 ans</li> <li>- une évolution en terme de modification des interlocuteurs : alors que pour les jeunes les contacts sont essentiellement tournés vers des relations d'amitié qui se développent d'autant plus que le jeune habite un logement indépendant, la mise en couple et la naissance d'un enfant entraînent une réduction du nombre de contact mais surtout un resserrement des liens vers la famille et le voisinage, la dépendance des personnes âgées impliquant par ailleurs un resserrement des relations sur la famille, le voisinage et les nécessités ménagères.</li> </ul> <p>Le poids de l'appartenance socio-professionnelle n'est pas non plus négligeable, puisque " être ouvrier fait perdre 2 à 3 interlocuteurs par semaine par rapport à une profession intermédiaire".</p> <p>Plus globalement, l'incidence de l'évolution des moyens de communication et de consommation, les modifications des conditions de travail doit également être questionnée sur la baisse des conversations directes.</p>
<b>Résumé analytique</b>	

<b>Nomenclature</b>	<b>GAULLIER Xavier. Ages et emplois : les fins de carrière revisitées. Gérontologie et société. 1998, n°85, p. 79-90</b>
<b>Thématique</b>	La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale
<b>Problématique</b>	Expliquer la situation française paradoxale du taux de chômage et d'activité par la situation des salariés âgés qui deviennent inactifs. Plusieurs contradictions traversent la question des préretraites : situation subie ou choisie, impact relatif des mesures incitatives de maintien dans l'emploi des salariés âgés. Présentées jusqu'à présent comme une solution contre le chômage, il fallait raccourcir la vie professionnelle pour maintenir la compétitivité et la productivité tout en prolongeant au nom d'une réforme financière nécessaire des retraites.
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	<p>Préfère utiliser le taux d'activité pour rendre compte de la situation française et de son marché de travail cloisonné par les âges et mettre en évidence le coût supporté par les actifs. Le taux d'activité est le rapport entre la population active (qui inclue les chômeurs) et les population en âge de travailler entre 15 et 65 ans.</p> <p>Face au compromis social à la française où une seule génération travaille, il faut interroger la place des salariés âgés dans une perspective globale et sociétale à partir de 4 grilles d'analyse : la protection sociale, le marché du travail, les individus et le cycle de vie. Les tensions et les compromis entre ces points de vue concourent à la singularité de la situation française.</p>
<b>Résultats</b>	<p>Au regard du peu d'impact des mesures prises pour freiner les préretraites, l'auteur en conclue que ces dernières ne dépendent pas des mesures incitatives mais renvoient aux modalités de gestion de l'emploi dans les entreprises.</p> <p>Au regard de l'inertie du volume de préretraite malgré l'évolution de la conjoncture, il en déduit que la lutte contre la baisse de productivité des salariés vieillissants et les mesures de partages du travail doivent être contextualisés dans une perspective intergénérationnelle.</p> <p>Les arbitrages individuels entre calcul financier, santé, famille, motivation et valorisation professionnelle ne doivent pas être négligés dans le choix des modalités de fin de vie professionnelle.</p> <p>La fin du cycle ternaire articulé entre temps de formation, de travail et de repos risque-t-elle de conduire à désinstitutionnaliser les retraites et la carrière professionnelle? Dans tous les cas, la question de l'allocation des ressources entre les âges et les générations reste cruciale pour le devenir de la société.</p>
<b>Résumé analytique</b>	"Le coût financier et social pour les actifs au travail est en conséquence important. A la charge habituelle de ceux qui ne sont pas en âge de travailler (enfants, retraités) s'ajoute celle non seulement des chômeurs mais de tous ceux en âge de travailler qui sont restés ou devenus inactifs" p.83

<b>Nomenclature</b>	<b>BLANCHET, Didier et MONFORT, Jean-Alain. L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans. INSEE. INSEE Premières. 1996, n°448, 4 p</b>
<b>Thématique</b>	La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale
<b>Problématique</b>	Apporter un éclairage supplémentaire sur le débat des retraites en introduisant le concept d'âge de fin d'activité riche d'enseignements
<b>Références théoriques</b>	Les auteurs développent une nouvelle approche de l'âge de la retraite en rapport avec non pas le systèmes des retraites mais celui du marché du travail à partir de l'indicateur de l'âge de fin d'activité
<b>Méthodologie</b>	
<b>Résultats</b>	<p>Ils distinguent 3 notions de l'âge de la retraite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'âge légal ou minimal fixé depuis 1982 à 60 ans mais qui a évolué selon la réglementation et varie selon les régimes.</li> <li>- l'âge effectif ou l'âge moyen de liquidation auquel on fait valoir ses droits à la retraite qui est passé de 64,5 ans en 1970 à 61,3 à la fin des années 80.</li> <li>- l'âge de fin d'activité qui équivaut à l'âge médian de sortie d'activité, l'âge à partir duquel la moitié de la population est encore en activité.</li> </ul> <p>Cette dernière conception permet de mieux rendre compte des décalages des taux d'activité par âge et des décrochages par rapport à l'âge légal ou effectif. Néanmoins elle n'est valable que pour les hommes, les générations féminines anciennes ayant eu un cycle d'activité moins linéaire et complet.</p> <p>La baisse de l'âge de fin d'activité s'est réalisée de manière plus précoce que l'âge légal en raison notamment du recours au cessations anticipées. Cette avancée du départ en retraite se combine avec un allongement de la durée de la retraite, lui même fonction de l'allongement de l'espérance de vie. La durée de retraite espérée permet d'évaluer la durée qu'un individu peut escompter passer en retraite selon son probabilité d'atteindre l'âge de la retraite et son espérance de vie. Cet indice est alors le produit de la probabilité de sa survie à l'âge de la retraite et du nombre d'années qui lui reste à vivre. La durée de retraite espérée a ainsi doublé en 80 ans et continuera de croître et grever les dépenses de prestations sociales. .</p> <p>La remontée progressive du calendrier de la retraite doit être envisagée mais évaluée en fonction des écarts du niveau d'espérance de vie des catégories sociales qui sont liés à la pénibilité des métiers, à des modalités de gestion des emplois propres aux entreprises et enfin aux choix individuels.</p>
<b>Résumé analytique</b>	<p>"La baisse de l'âge légal a entériné, au début des années 1980, un mouvement d'avancé de l'âge de fin d'activité qui était entamé depuis le milieu des années 1970. (...) Désormais moins de 50% des hommes sont encore actifs à l'âge de 60 ans".</p> <p>"Un individu de la génération de 1965 pourrait, à quarante ans, espérer bénéficier de 22 années de retraite"</p>

<b>Nomenclature</b>	<b>DU GRANRUT Charles. L'impact du vieillissement démographique en France à l'horizon 2020-2040. Futuribles : 2000, n°250, p. 23-34</b>
<b>Thématique</b>	La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale
<b>Problématique</b>	<p>Valoriser l'apport des exercices de simulations et de projection comme moyen de lutte contre l'immobilisme politique. Malgré l'imprévisibilité des indicateurs, des hypothèses peuvent être formulées. Il ne s'agit pas de s'en tenir aux résultats issus des projections mais de mieux saisir la variabilité des indicateurs et leur enchaînement logique pour mieux appréhender l'évolution de la société.</p> <p>Souligne l'importance de ne pas limiter les projections à l'évolution des retraites mais d'englober la protection sociale.</p>
<b>Références théoriques</b>	<p>Retient des hypothèses d'évolution différentes de celles traditionnellement avancées par l'INSEE en matière d'évolution démographique (niveau de fécondité, évolution de l'espérance de vie / mortalité, volume du solde migratoire)</p> <p>S'appuie sur le modèle théorique de croissance néoclassique de SOLOW et sur des hypothèses simplificatrices : la croissance économique à long terme dépendrait d'évolutions démographiques et technologiques. La croissance du PIB serait ainsi égale à la productivité apparente du travail additionnée de la population occupée potentielle et corrigée par le taux de chômage.</p> <p>Les projections concernant la projection sociale s'appuient sur plusieurs branches ; santé, vieillesse, famille et chômage et notamment sur des hypothèses d'indexation des dépenses sur les salaires ou d'ajustement en fonction de l'évolution des prix.</p>
<b>Méthodologie</b>	Note de synthèse sur la deuxième partie du rapport du CES présenté en 1999 sous l'autorité de Chantal LEBATARD et intitulé "les perspectives socio-démographiques à l'horizon 2020-2040".
<b>Résultats</b>	<p>3 sortes de projection ont été réalisées : l'évolution démographique, de la croissance économique et des dépenses de protection sociale. Dans chaque cas, plusieurs hypothèses d'évolution d'indicateur ont été retenues : hypothèse basse, hypothèse tendancielle ou centrale et hypothèse majorée.</p> <p>Quelque soit les scénarios un enseignement principal a pu être dégagé : le vieillissement inéluctable de la population même en cas de taux de fécondité propice au renouvellement des générations, l'imprécision à long terme (des fourchettes larges de variation) du niveau de la population active occupée mais la certitude d'une dégradation du ratio entre retraités et actifs, l'augmentation des dépenses des prestations sociales seraient fonction du ralentissement de la croissance et du vieillissement de la population.</p> <p>Au final une échéance marquerait l'horizon temporel de l'économie française : jusqu'en 2010 une augmentation de la population active et au delà une stagnation voire une diminution. Si l'augmentation de la population active occupée apparaît comme une solution pour affronter le vieillissement de la population, les projections réalisées ne permettent pas d'indiquer et d'éclairer les stratégies à mettre en œuvre pour y parvenir.</p>
<b>Résumé analytique</b>	

<b>Nomenclature</b>	<b>DE PERTHUIS Christian. Papy-boom : attention au choc ! Sociétal : 2001, n°34, p. 10-15</b>
<b>Thématique</b>	La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale
<b>Problématique</b>	<p>Une critique de l'aveuglement prospectif des politiques gouvernementales. L'arrivée des papy-boomers n' a pas été anticipée et nécessite pourtant rapidement une réorientation des choix en matière de politique d'emploi et de gestion des retraites.</p> <p>L'introduction de la capitalisation au côté d'autres leviers d'action comme l'allongement des carrières, ainsi qu'une réforme des régimes spéciaux pour unifier le dispositif de sécurité sociale permettraient d'envisager plus sereinement le choc démographique.</p>
<b>Références théoriques</b>	Le papy-boom est défini comme l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses nées à partir de 1945.
<b>Méthodologie</b>	
<b>Résultats</b>	<p>Alors que la tradition économiste analyse l'impact du vieillissement à partir de la théorie du cycle de vie ternaire élaborée par MODIGLANI en termes de contraction de l'épargne, de recul des dépenses de consommation et au total d'une baisse de la croissance, des observations empiriques témoignent au contraire du maintien du niveau d'épargne après 60 ans.</p> <p>L'auteur rejoint alors la représentation du cycle de vie de Bernard PREEL sous la forme d'une roue à 6 cadrans : des périodes de dépendance (l'enfance et la vieillesse), des séquences de liberté (la jeunesse et la retraite active) et des phases de production ( la nidification et la maturité) pour démontrer le gonflement du niveau de consommation et le maintien de la demande. Les nouveaux retraités bénéficiant de revenus conséquents et véhiculant des valeurs consuméristes.</p> <p>Cependant avec l'amoindrissement des populations en âge de travailler et la perspective dès 2040 d'un recul de la population totale, de quelle manière l'offre, le niveau d'actifs sur le marché du travail, pourra-t-il se maintenir? Le déséquilibre entre actifs et inactifs tenant non seulement à l'arrivée en masse de papy-boomers mais également à la durée de leur présence en tant que retraité du fait de l'allongement de la durée de vie.</p> <p>Jusqu'à présent au nom de la lutte contre le chômage, ce sont des orientations malthusiennes des politiques de l'emploi qui ont été privilégiées avec le recours aux retraites anticipées, aux contrats jeunes aidés et à la réduction du temps de travail. "La pompe refoulante du marché du travail rationne artificiellement la population active afin de masquer le sous-emploi. Elle devra demain se transformer en une pompe aspirante pour capter cette ressource de plus en plus rare que sera le travail"(p.12).</p> <p>Le gouvernement devra être en mesure de poser un bon diagnostic en évitant des solutions rapides (le recours à l'immigration pour pallier le manque de main d'œuvre et la baisse fécondité) et pour trouver des propositions consensuelles. L'allongement des carrières ( le recul de l'âge légal de la retraite ou l'allongement du nombre d'années de cotisations), l'introduction d'une référence annuelle dans la durée réglementaire du travail et non plus hebdomadaire, les mesures de soutien de la natalité par des aides aux couples bi-actifs pour l'éducation de leur enfants représentent des pistes de réflexion sans opposition forte, alors que le clivage entre partisans de la répartition et propagandistes de la capitalisation représente un clivage stérile. Quelque soit le modèle, par transferts publics ou par régulation des marchés financiers, tous fonctionnent sur le prélèvement de droits des actifs au profit des retraités du moment.</p> <p>Selon l'auteur, les ajustements optimaux sont à rechercher dans un panachage des différents leviers : capitalisation mutualisée par un Fonds de réserve de retraite, allongement durée de cotisation et augmentation du nombre de cotisants. Toutefois ce système ne sera fonctionnel qu'une fois l'alignement des droits des régimes spéciaux sur le régime général aura été rendu possible et la soumission aux intérêts corporatistes levée.</p>
<b>Résumé analytique</b>	



<b>Nomenclature</b>	<b>Papy-boom et retraite : la France va droit dans le mur. Liaisons sociales. Septembre 2001, n°24, p.16-30.</b>
<b>Thématique</b>	La fragmentation des âges, les cycles de vie et les systèmes de protection sociale
<b>Problématique</b>	Proposer un tour d'horizon des partisans et des détracteurs des solutions envisagées pour pallier au vieillissement démographique et son impact sur le système de protection sociale
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	<p>S'appuie sur constats statistiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un renversement des équilibres démographiques en 2020 : les plus de 60 ans devenant numériquement plus nombreux que les moins de 20 ans</li> <li>- une tendance inexorable à la baisse de la population active et l'augmentation constante du nombre de retraités ( jusqu'en 2035 un flux annuel de plus de 250 000 retraités)</li> <li>- un basculement du rapport de force en 2040 (1,2 actif cotisant par retraité) ce qui serait insoutenable pour la jeune population active</li> </ul>
<b>Résultats</b>	<p>Distingue 3 positions qui sont loin d'être unanimes quant aux préconisations envisagées pour infléchir les tendances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'augmentation du montant des cotisations vieillesse pour faire face au risque de déficit des caisses de retraites et du doublement du coût de la dépendance pronostiqué par Alain PARANT</li> <li>- la baisse des montants de pensions qui constitue une mesure politiquement suicidaire au regard du poids électoral des retraités mais qui amplifierait les inégalités de la génération des papy boomers en pénalisant les plus modestes décrié par Robert ROCHEFORT</li> <li>- l'augmentation de la base des actifs pour accroître le nombre de cotisants que cela passe soit par le recul de l'âge de départ à la retraite ou l'allongement de la durée des cotisations défendue par le MEDEF et l'OFCE.</li> </ul> <p>L'idée d'une retraite progressive et choisie avancée par Dominique TADDEI en relation avec une réforme de la formation tout au long de la vie est également revendiquée par le CFDT sur la base d'une retraite à la carte dont la date de départ serait reculée par le biais d'incitations fiscales même si elle doit néanmoins s'établir au regard de la pénibilité du métier et de l'espérance de vie à la retraite.</p> <p>L'harmonisation des régimes de retraite est également pointée par le Conseil d'Orientation des Retraites qui s'affronte aux syndicats de fonctionnaires opposés à toute réforme du régime public.</p> <p>Ces réformes quelles qu'elles soient ne pourront aboutir sans un changement de comportement des entreprises. Le délestage des seniors par le biais des préretraites doit être endiguée. La mise en place de perspectives d'évolution des salariés vieillissants, l'opportunité de démarrer une seconde partie de carrière peut constituer une véritable alternative si un accompagnement individualisé des salariés est prévu.</p>
<b>Résumé analytique</b>	Analyse résumée par Hervé le Bras pour qui "le système de retraite défini après-guerre ne peut plus tenir en l'état. La nature des emplois a changé et les salariés travaillent 30% de moins par an qu'en 1936 et 50% de moins sur l'ensemble de leur vie active"

<b>Nomenclature</b>	<b>ANXO Dominique, FLOOD Lennart et KOCOGLU Yusuf. Allocation du temps et partage des tâches en France et en Suède. DARES. Premières synthèse : 2001, n°11.2, 7 p</b>
<b>Thématique</b>	La prospective des temps sociaux et familiaux
<b>Problématique</b>	Analyser les distribution des temps de travail et temps de vie entre les femmes et les hommes et comparer les résultats en France et en Suède pour dégager les modèles de compromis privés et publics sur la division sexuée des tâches entre les deux pays.
<b>Références théoriques</b>	
<b>Méthodologie</b>	A partir des enquêtes emploi du temps analogues dans les deux pays.
<b>Résultats</b>	<p>La situation du marché du travail entre les femmes et les hommes est différente : en Suède les taux d'activité féminin et masculin sont similaire tandis qu'en France l'écart est plus prononcé au détriment des femmes.</p> <p>Les taux d'activités des femmes se concentrent en France aux âges intermédiaires tandis qu' en Suède, ils sont lissés quelque soit la classe d'âge.</p> <p>Le temps partiel ne véhicule pas les mêmes réglementations ni représentations. Alors qu'en Suède il est perçu comme une forme ordinaire de travail en France il a été conçu comme une mesure incitative de création d'emploi. Les formules d'absence au travail, congés ne sont pas non plus systématiquement développées.</p> <p>En Suède le cadre est plus souple et favorable à l'articulation entre contraintes familiales et professionnelles tout au long du cycle de vie ave le développement des systèmes de congés parentaux.</p> <p>La division sexuelle des tâches reste profondément marquée en France : les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques qu'aux activités professionnelles et la maternité accentue l'activité professionnelle de l'homme pour compenser la baisse du niveau de vie notamment.</p> <p>Néanmoins un niveau de formation élevé et similaire entre les deux conjoints garantit une répartition des tâches domestiques égalitaire.</p>
<b>Résumé analytique</b>	